THE JOURNAL OF

AMERICAN FOLK-LORE.

VOL. 33.—JULY-SEPTEMBER 1920.—No. 129.

ANECDOTES POPULAIRES DU CANADA,

(*Première série.*)

I

ANECDOTES DE GASPÉ, DE LA BEAUCE ET DE TÉMISCOUATA,

PAR C.-MARIUS BARBEAU.

PRÉFACE.

Les anecdotes populaires sont des récits oraux de composition inédite et récente ayant trait à des péripéties tantôt réelles, tantôt imaginaires, de la vie domestique. Se rapportant à des notions, à des croyances, à des institutions, à des coutumes ou des mœurs qui tombent en désuétude, elles prennent la forme de réminiscences personnelles ou de souvenirs communiqués et transmis. Elles sont d'ordinaire réputées véridiques dans le milieu où elles ont pris naissance.

Radicalement différentes des contes populaires, qui sont la fiction anonyme d'époques révolues, les anecdotes se rapprochent de notre temps, tout en s'inspirant de sujets et de thèmes fort anciens. Elles sont, en quelque sorte, la petite histoire des événements de chaque jour ou la chronique obscure qui n'a pour dépositaire que la mémoire des foules ou le verbe des illettrés. Pour cette raison, elles réflètent davantage la mentalité, le langage ou la tradition indigènes.[1]

Les récits anecdotiques sont multiples et variés, comme ils réflètent toutes les phases de l'existence. Ceux que nous avons déjà recueillis au Canada se groupent en deux catégories assez distinctes, suivant qu'ils s'inspirent (1) des croyances héréditaires ou (2) des mœurs contemporaines.

Si les anecdotes basées sur les croyances et les superstitions pré-

[1] La distinction fondamentale entre ces deux courants traditionnels n'a peut-être pas suffisamment été appréciée par quelques-uns de nos devanciers. Ainsi nous restons un peu sceptiques à l'égard de certaines parties du tableau que M. Paul Sébillot (*Folk-lore de France*) a fait des croyances et du folklore de France, étant donné qu'il tire ses matériaux indifféremment des contes populaires, des légendes ou des dires régionaux, comme s'ils remontaient tous à la même origine circonscrite.

dominent dans la série qui va suivre, ce n'est pas que le terroir canadien les possède en plus grand nombre que les autres; leur prépondérance est uniquement due à l'accueil que nous leur avons fait.

Sitôt qu'on leur parle de trésors cachés, de lutins, de fées, d'âmes en peine, d'esprits pleureurs, de loups-garous, de feux follets, d'apparitions, de lieux hantés, d'enchantements, de sortilèges et de revenants, nos conteurs dressent l'oreille, prennent un air connaisseur, et bientôt ils étalent leurs réminiscences de faits qu'ils donnent pour réels, dont quelqu'un des leurs aurait même été témoin. Bien que ces événements légendaires soient dits récents, il n'en est pas moins vrai que leur cadre, leur thème et même leur teneur restent purement traditionnels et se conforment aux modèles anciens qui les ont suggérés en se prêtant à l'imitation ou à l'adaptation inconsciente. Toutes ces notions, emportées de France par les ancêtres, se retrouvent encore identiques, aujourd'hui, non seulement dans les provinces de France, mais aussi dans les pays environnants, où elles circulent probablement depuis des milliers d'années.

A défaut de temps et d'espace, nous devons, bien à regret, omettre toute comparaison de nos données avec celles que les folkloristes d'outre-mer — particulièrement ceux de la France d'oïl — recueillent et publient depuis assez longtemps. Qu'il nous suffise de dire que le parallèle est étroit et constant. (Au lecteur peu versé dans ces sujets, nous conseillons de consulter le *Folk-lore de France*, en quatre tomes, de Paul Sébillot.)

Les quatre-vingt-onze textes anecdotiques de la collection que nous présentons ici furent pour la plupart recueillis en 1918, à Sainte-Marie (Beauce), aux environs de La Tourelle (Gaspé), et à Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata). Ils seront plus tard suivis d'une collection considérable de récits analogues obtenus, en 1919, dans le comté de Québec et à Montréal, ainsi que de quelques pièces additionnelles de la Beauce et de Gaspé. Bien que nos matériaux paraissent abondants, ils ne donnent qu'une bien faible idée de ce qui sera longtemps encore disponible aux chercheurs. Au cours de nos enquêtes, nous n'avons qu'incidemment prêté l'oreille à ce genre de traditions. Mais il est évident que leur nombre est quasi incalculable, puisqu'il ne serait pas difficile d'en noter des centaines à chaque endroit, même dans les villages les plus modernisés.

Les conteurs de qui nous viennent les pièces de la présente série sont:

1. François Saint-Laurent, pêcheur, âgé de 49 ans (1918), de La Tourelle (Gaspé), qui sait lire, mais dont le langage se caractérise des nuances dialectales particulières à la Gaspésie nord-ouest (Photo. 1, Planche XIV, *JAFL*, No. 130);[1]

[1] Son grand-père paternel, Isaïe Saint-Laurent, venait de Rimouski; son grand-père et son père étaient cultivateurs et pêcheurs. Agathe Dupuis, sa mère, était fille de Joseph Dupuis, et native de Sainte-Marie (Beauce).

2. Charles Barbeau, cultivateur et ancien marchand, originairement de Saint-François (Beauce), et plus tard domicilié à Sainte-Marie (du même comté); âgé de 75 ans (1919) (Photo. 4, Pl. XV); [1]

3. Hermias Dupuis dit Gilbert, cultivateur, doué de quelque instruction, de Sainte-Marie (Beauce), âgé de 64 ans (1919); [2]

4. Alcide Léveillé, ancien cultivateur, rentier, qui sait lire et écrire, âgé de 73 ans (1918), et domicilié à Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata) [3] (Photo. 1, Pl. XIII);

5. M. et Mme Luc April (nom d'origine italienne: *Aprialis*), cultivateurs, âgés de près de 60 ans, ayant reçu quelque instruction, et demeurant près du Rocher-malin, à Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata) (Photos 2, Pl. 11 et 3, Pl. XV); [4]

6. Alfred Saint-Laurent, pêcheur, du "Village" de La Tourelle (Gaspé), âgé de 37 ans (1918);

7. Isaie Vallée, pêcheur, du Chemin-neuf (Gaspé), âgé de 73 ans, et sans instruction (Photo. 2, Pl. XV); [5]

8. Mme Thomas Vachon, de Sainte-Marie (Beauce), femme de cultivateur, âgée de 69 ans (1919), et possédant quelque instruction; [6]

9. Maurice Bastien, ex-grand-chef des Hurons de Lorette (Québec), industriel, âgé de plus de 60 ans (1919);

10. Mlle Louise Routhier, de Sainte-Marie (Beauce), cuisinière, âgée de plus de 60 ans (1919), et pourvue d'un peu d'instruction;

11. Mme Henriette Nadeau (née Duperré), de Notre-Dame-du-Portage, âgée de 98 ans (1918), sachant lire;

12. Salomon Nadeau, du même endroit, âgé de 87 ans, et sans instruction[7] (Photo. 2, Pl. XIV);

[1] Son père, Louis Barbeau, avait longtemps vécu à Saint-Joseph (Beauce); sa mère, Catherine O'Brien, était Irlandaise de naissance et ne parlait que le français, ayant, toute jeune encore, émigré au Canada avec ses parents.

[2] Père: Georges Dupuis; grand-père, Antoine D. de Saint-Joseph (Beauce); grand'-mère paternelle, Marie-Louise Bisson, de Sainte-Marie (Beauce). Mère: Marie Gagné, fille d'Antoine (?) Gagné, de Sainte-Marie. Sur ses ancêtres éloignés, M. Dupuis nous a dit: "Les plus anciens de la famille Gilbert Dupuis venaient de France; ils s'étaient établis sur l'Ile-d'Orléans. Sur les régistres de Saint-François (Ile-d'Orléans) on mentionne Gilbert Dupuis, célibataire; et on dit qu'il était originaire de Bour, petite ville près de Lyon (France)."

[3] Mère: Henriette Nadeau, native de la Rivière-du-loup (Témiscouata); père: Louis Léveillé, des Ecureuils (Portneuf).

[4] Mme April, née Emiline Boucher, âgée de 58 ans (1918). Luc April, aussi âgé de 58 ans, né à Saint-Antonin (Témiscouata); son grand-père paternel, Aprialice ou Aprialis (?) était italien et sa grand'mère canadienne; sa mère était née à la Rivière-du-loup, de Joseph Plourde.

[5] Père: François Vallée, natif du Bassin de Gaspé; grand-père, François V., de Sainte-Marie (Beauce); grand'mère paternelle, Christine Wagner, née en Allemagne.

[6] Née Olympe Gagnon, à Sainte-Marie (Beauce).

[7] Père: Joseph Nadeau, aussi de N.-D.-du-Portage; mère, Angèle Roy dit Desjardins, de Kamouraska.

13. Gédéon Morency, de Sainte-Marie (Beauce), âgé de 60 ans.

Suivant notre méthode habituelle, nous avons recueilli en sténographie les textes dictés par les conteurs; seulement dix-sept anecdotes racontées par Charles Barbeau furent prises au phonographe (*Standard Edison*), à titre d'essai — d'ailleurs avec succès. Dans la préparation des textes pour l'impression, nous nous sommes conformés aux originaux, sauf là où nous insérons entre crochets [ ] des mots restaurés. La fidélité de notre transcription, nous ne l'ignorons pas, déplaît à quelques lecteurs canadiens, qui préféreraient des textes retouchés ou adaptés.

Comme nos anecdotes proviennent de conteurs populaires que n'ont guère affectés les contacts et l'éducation de nos jours, il va de soi que leur phraséologie s'éloigne des règles académiques et que leur fond soit peu contaminé de rationalisme ou d'incrédulité. C'est qu'elles descendent en ligne directe d'anciennes couches dialectales et folkloriques de la langue d'oïl, telles qu'on les trouve encore représentées dans le bassin de la Loire et en Normandie, d'où vint la grande majorité des anciens colons du Canada. Leur pureté relative a d'ailleurs été sauvegardée dans une large mesure grâce au conservatisme de leurs milieux isolés et restés stationnaires jusqu'à il y a moins de cinquante ans.

L'ancienne tradition orale française étant sur le point de s'interrompre, il est urgent de recueillir les précieux vestiges du passé avant qu'ils tombent dans l'oubli. Cette cueillette doit s'effectuer d'après les méthodes les plus sûres et les plus exactes. Les folkloristes, par le passé, se sont trop souvent contentés de rapporter en résumé ou d'une manière abstraite les notions populaires qui, dans leur ensemble, constituent le folklore. Nous croyons, cependant, qu'il vaut mieux les conserver dans leur forme concrète, afin d'en donner une image plus fidèle et complète. N'oublions pas que l'abstraction et la théorie en soi ne sont point le produit de la mentalité primitive ou rustique, mais celui de l'esprit moulé dans les formules philosophiques des écoles. Quand le paysan parle de sortilèges ou de loups-garous, par exemple, il use uniquement de narrations se rapportant à tel sort ou à tel loup-garou en particulier. Si sa connaissance embrasse plusieurs aventures relatives à ces croyances, il les rapporte séparément et avec minutie. Nous avons remarqué qu'il est inutile de lui en demander un résumé, encore moins une généralisation satisfaisante. Il sait bien ce que fut tel loup-garou, dont on a parlé; mais le loup-garou abstrait n'existe pas dans son esprit. En un mot la digestion intellectuelle des faits concrets, les phrases creuses et les formules à sens vague ne sont point son fait. Le folkloriste doit donc s'adapter à ce trait essentiel de l'objet de ses perquisitions, et il ne peut que se prévaloir de l'expérience acquise et des méthodes maintenant de rigeur dans le domaine de l'ethnographie.

Ces considérations nous ont conduit à présenter ici, dans leur forme naturelle et acquise, les notions archaïques qui se font jour dans les anecdotes particulières des conteurs. Nous n'oserons déduire de théorie générale que quand un nombre suffisant de textes intégraux nous seront parvenus. Alors seulement pourront se démarquer les catégories qui sont latentes dans l'ensemble de données éparses. Vouloir généraliser, en toute hâte, de quelques traits particuliers ou même accidentels, c'est se leurrer soi-même et construire sur le sable. Il ne faudra donc point nous en vouloir de présenter ici des textes crus, dans lesquels foisonnent les lacunes, les sous-entendus, les gaucheries, les termes du terroir ou les expression rébarbatives. Notre but n'est d'ailleurs pas — on le verra bien — de séduire par l'attrait littéraire ou philosophique, comme il eût été trop facile de le faire, par complaisance. Nous ne cherchons qu'à présenter scrupuleusement et intégralement des données historiques destinées aux études comparatives de la linguistique, du folklore et de la psychologie expérimentale populaire.

Le folklore et l'ethnographie ne sont plus aujourd'hui les demi-sciences qu'ils étaient il y a cinquante ans. Des progrès graduels dans la méthode, la technique et la poursuite des buts à atteindre ont définivement rangé parmi les sciences ces études qui ont pour objet l'analyse et la synthèse des traditions orales anciennes qui se sont perpétuées jusqu'à nous et qui n'ont pas encore trouvé place dans la documentation permanente de nos archives historiques.

En terminant, notons qu'une partie des anecdotes qui suivent, celles de Gaspé et de Témiscouata, ont été recueillies au cours d'enquêtes folkloriques entreprises pour la Section d'anthropologie du Musée national du Canada; les autres ont été rassemblées indépendamment. La préparation des textes et des manuscrits s'est effectuée sous les mêmes auspices.

TEXTES ANECDOTIQUES.

A) Les trésors cachés ou enfouis.

Remarques préliminaires.

Il n'existe guère, en Europe, de tradition plus ancienne et plus généralement répandue que celle des trésors cachés. Sous la garde d'un être surnaturel — un nain, un dragon, un monstre, le diable ou une âme en peine — ces richesses fabuleuses furent de tous temps convoitées par ceux qui prétendaient les conquérir à l'aide d'un procédé magique ou d'une formule merveilleuse. La plus célèbre des légendes inspirées de cette notion préhistorique est celle de l'or du Rhin, qui a suggéré à Wagner le thème principal de sa Tétralogie, celui du dragon et du nain Alberich (*Andvari*, en Scandinavie) conservant le dépôt enchanté, dont la conquête fatale entraîna la déchéance des dieux.

Dans les provinces françaises, cette tradition se divise en plusieurs rameaux distincts (Voir Sébillot, *Folk-lore de France*, Table analytique, au mot Trésor, Vol. IV, p. 487). Ces variations, d'ailleurs anciennes, sont aussi représentées et élaborées dans les récits et les souvenirs de nos conteurs du Canada.

Tandis qu'un nain, le "petit bonhomme gris," est le gardien reconnu du trésor des Sauteux, sur la côte de Gaspé (Anecdotes 1, 2), ce sont des âmes, celles de matelots sacrifiés, qui gardent les coffre-forts de bâtiments naufragés, sur la rive sud du Saint-Laurent (1, 4 et une anecdote non publiée de Saint-Denis, Kamouraska). Une main invisible et redoutable s'appesantit sur celui qui tire de l'argent d'une marmite ensorcelée, dont le souvenir ne s'est pas encore perdu dans le comté de Portneuf (94).

Diverses notions se rapportant à la manière de découvrir et de s'emparer des trésors, dont la nature varie, se manifestent dans les anecdotes ici reproduites (1, 2, 3, 4 et 94) et plus particulièrement dans des textes que nous publierons plus tard et qui proviennent de Lorette (Québec) et de Saint-Denis (Kamouraska). Nous avons aussi entendu, sans la noter, une anecdote se rapportant à la recherche, il y a près de cinquante ans, d'un trésor enfoui, près de Sorel.

La *médrole* (dont il est question dans l'anecdote 3) est un instrument merveilleux de même nature que la fourche de coudre, dont se servent les chercheurs de sources d'eau souterraines, dans Québec. Nulle part ailleurs avons-nous jusqu'ici remarqué ce nom.

Dans les anecdotes 1, 2, 3 et 4, se rencontrent les mots suivants, dont le sens ou l'usage n'est pas familier à tous nos lecteurs: (1) *engueulement*, pour embouchure; *tapon*, paquet, petit nuage; *boucane*, fumée; *trique*, tour, ruse, dérivé de l'anglais *trick*; (2) *flat*, mot anglais pour barque de pêche; le *plein*, la grève, le rivage du fleuve et du golfe Saint-Laurent — mot dont l'usage, inconnu dans Québec, semble se confiner à Gaspé et aux provinces maritimes; *garocher*, lancer des pierres; (3) *on*, dans la classe non instruite de Québec, se substitute à peu près invariablement à "nous" quand ce pronom joue le rôle de sujet; *devanture*, la grève en avant de la maison en question; *à la rase*, pour *au ras*, tout près; *aux*-à-vis, pour vis-à-vis.

1. LE PETIT BONHOMME GRIS DES SAUTEUX.[2]

Les *Sauteux*, ce sont des grosses montagnes qui se trouvent entre L'Anse-à-Jean et le Cap-aux-renards. [Les] *Sauteux* forment une

[1] Parmi les Canadiens de langue anglaise la croyance aux trésors cachés est aussi fort répandue. A différents endroits, dans les provinces maritimes, est supposé se trouver le trésor enfoui par un capitaine Kidd légendaire. Un chien noir monstre, dit-on, gardait un trésor enfoui, à Long Point, dans Ontario. (Voir J. H. Coyne, *Proceedings and Transactions*, Royal Society of Canada, Section II, 1919–20.)

[2] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), en août 1918.

montagne *de* longueur de trois milles; la hauteur peut [en] être de trois mille pieds. Il y a trois cents pieds [du bas de la montagne] à venir au bord de la mer. Au bord de la mer, c'est tout une batture de grosses roches, de gros récifs. Et là, il s'est perdu quantité de bâtiments. Il y a encore une place [où l']on voit des canons, comme au R*u*sseau-au-Castor; on [y] voit encore un canon. Et à *l'engueulement* du R*u*sseau-Vallée, aux grand'mers, on voit encore deux canons. C'est seulement pour dire qu'il s'est perdu des bâtiments et bien du monde. Dans les *Sauteux*, il y a eu des morts d'enterrés. Un de mes cousins a trouvé un mort là; il l'a enterré; c'est dans un naufrage qui s'[était] fait. Et depuis ce temps-là, on entend presque tout le temps des choses surnaturelles, de l'autre monde.

Souvent, ils voient un petit bonhomme gris. Tout le monde qui l'ont vu le surnomment le "Petit-bonhomme-gris." Des fois, ils le verront sortir d'un *tapon* de *boucane*. D'autres fois, tout *d'un* coup, il leur apparaît. Seulement *qu*'il n'est pas toujours de la même grosseur; des fois, il paraîtra plus grand, des fois, plus petit. Mais ça n'a pas *d*'l'air d'une chose pour faire mal aux autres; c'est seulement pour épeurer. C'est comme si c'était une personne mis[e] pour garder des coffre-forts.

En premier, les bâtiments qui venaient à faire côte enterraient [leur] coffre-fort, et demandaient quel est-ce qui voulait garder le coffre-fort; ils mettaient des *gargyens*. Et celui qui disait qu'il aimait à rester, ils lui flambaient la tête et ils l'enterraient sur le coffre-fort; et personne [ne] pouvait approcher du coffre-fort sans avoir de permission. Mais quand ils sont venus à connaître *la trique*, les matelots [ne] disaient [plus] qu'ils aimaient à rester pour garder le coffre-fort. Là, ils tiraient à la courte-paille, et celui qui avait la petite paille, il y restait, lui.

Ça été supposé que le "Petit-bonhomme-gris" était un gardien de coffre-forts.

2. LE PETIT BONHOMME GRIS.[1]

Aux *Sauteux*, a six milles en bas d'ici, il y a un homme qui s'est noyé. On l'a enterré *du* long de la grève.

Les années suivantes, les gens allaient faire la pêche, là. J'étais encore jeune, dans le temps; voilà trente-cinq ans à peu près. Le soir, quand ils mettaient leur *flat*' à terre, ils voyaient des feux sur le *plein*; ils voyaient un homme *à l'entour* du feu. C'était un homme avec un costume gris, et un bonnet avec des pendants, sur la tête, comme un bonnet écossais. On le distinguait bien.

Quand les pêcheurs s'approchaient de terre, ils voyaient l'homme au feu, qui se mettait à les *garocher*. Ils approchaient pour voir ce

[1] Raconté par Alfred Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), en octobre 1918.

qu'il y avait là, au feu. Quand ils étaient tout prêts, l'homme disparaissait dans la *boucane.*

Un soir, une des mes cousines, la femme de *William* Dupuis, avec ses frères et quatre ou cinq pêch*eux*, étaient couchés là, sur la grève, à côté d'un feu qu'ils s'étaient fait. [Ma cousine m'a raconté:] "Tout à coup, ça m'a *pogné* par la tête. Je me suis levée; j'ai regardé. Tout avait disparu. Dans la nuit, les caillous descendaient d'après le cap. Ça nous faisait peur."

Ce petit bonhomme gris-là a été vu bien des fois. Les gens l'appelaient toujours le "Petit-bonhomme-gris." Des fois, les pêch*eux* allaient faire des feux sur le *plein.* Tout *d'un* coup, leur feu était bouleversé ou reculé plus loin.

Depuis quinze ou vingt ans passés, il n'a plus été mention d'aucune de ces choses.

3. LE TRÉSOR CACHÉ DE LA CHUNÉE.[1]

Mon *défunt* père, quand *on* était jeune, disait: "Mes petits enfants, vous savez que, le Soir des morts (le lendemain de la Toussaint), on voit des lumières [où il] y a de l'argent de caché. En bas de la côte, qui se trouve sur notre *devanture*, près de la *Chunée*, j'ai vu une petite lumière *à la rase* de la terre. C'est ce qui donne des signes qu'il y a de l'argent de caché là."

Et moi, j'ai été chercher là, plusieurs fois, avec une pioche. C'est qu'il y avait là un coffre-fort de caché, où [se trouve] une lisière de foin de *plein* ou de foin de marée, du foin plat*e*. C'est sous cette pointe d'herbe, près de la côte, en dessou[s] des racines de grosses souches, que j'ai cherché. Je croyais que c'était là. Mais je me suis trompé. Le coffre-fort n'était pas là. Il était directement sur le bout de la pointe.

Les histoires que mon père nous contait, [c'était quand] je pouvais avoir dans les cinq ans à venir jusqu'à [onze ans, à sa mort.] Toutes les [recherches] que j'ai faites, c'était après ça.

[Quand j'avais] une quinzaine d'années, un bon soir, il arrive une chaloupe avec quatre hommes à bord, qui fait terre *aux*-à-vis de la *Chunée*, sur la pointe. On pensait que ces hommes-là allaient venir à la maison. Mais non! Ils allument un petit feu sur le bord du rivage, et ils attendent que le monde [soit] tout couché, avant de travailler. On a douté, d'après ce qu'ils ont fait, qu'ils étaient *grèyés* d'une *médrole*,[2] c'est-à-dire d'un instrument pour trouver l'argent caché.

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé).

[2] Saint-Laurent ajoute: "Une *médrole*, c'est une chose qui se tient avec deux poignées, qu[i] a une tête en cuivre qui vire dans deux gonds, avec manière de pointe qui balance. Quand ça sent l'argent, ça *vire* du côté [où il] y a de l'argent; quand ça arrive vis-à-vis de l'argent, ça *plante* en bas. J'en ai vu une, à Québec. C'était un Landry, un 'vieux garçon,' qui l'avait. Il m'a dit que c'était une vieille *médrole*. J'ai pu l'examiner."

Et, le lendemain, le coffre-fort était parti. Ils avaient creusé *dans* une profondeur de quatre à quatre pieds et demi. Le coffre pouvait avoir un pied et demi de large [sur] un pied d'épais[seur] et trois pieds de long[ueur]. Ils s'[étaient] servi de rances pour le [sortir] du trou. J'ai vu la place. Et nous autres, il [ne] nous a rien resté, qu'à examiner la place du coffre-fort, pour le raconter. Les autres ont parti avec le plus gros profit.

4. LE TRÉSOR CACHÉ DES QUATRE-COLLETS.[1]

Il y a une pointe, vis-à-vis de l'église [de La Tourelle, où] le chemin maritime passait, autrefois, le long du *plein*. Cette pointe avance dans le fleuve, et il y a une *passe* de foin, [où] le chemin *se pratique* par su[r] la pointe. Les anciens tendaient là des collets aux caribous. Ils y avaient tendu quatre collets; et on a appelé ça "la Pointe-aux-quatre-collets."

On a entendu dire qu'il y avait de l'argent, là aussi. On a été chercher, pour voir s'il y en avait, mais on a trouvé d'autres choses; on a trouvé les ossements d'un mort, des ossements humains. Il y avait eu un bois de planté sur ces ossements, avec des chiffres romains dessus. J'ai usé la même pioche là, pour de l'argent.

B) Les lutins.

Ces petits êtres mythiques, qui abondent surtout dans les traditions celtiques, se subdivisent en plusieurs catégories, dont les attributs ne sont pas les mêmes. Sébillot (*ibid.*, Table analytique, Vol. IV, p. 463, et *Nains*, p. 469) les classifie en lutins: de l'air, de la nuit, des forêts, des montagnes, des eaux, des mégalithes, des grottes, des habitations et des écuries. Cette dernière classe est celle qui prédomine au Canada, du moins si nous nous en rapportons aux anecdotes jusqu'ici recueillies. Ces lutins d'écurie se préoccupent uniquement de chevaux, qu'ils nourrissent avec soin et dont ils tressent la crinière pour s'en faire des étriers. La foi de nos conteurs est sur ce point tellement enracinée qu'ils prétendaient avoir vu la crinière de leurs chevaux tressée, des centaines, même des milliers de fois. Le conteur Hermias Dupuis est peut-être un peu moins crédule. En cherchant à expliquer comment les 'torons' de crins se forment sans le lutin, il invoquait, toutefois, la croyance habituelle, à savoir que la crinière des chevaux se tresse de quelque manière, de soi-même.

La tradition canadienne doit aussi embrasser quelques autres classes de lutins, en particulier celles des eaux et des forêts, pour ne point reparler des gardiens de trésors (1, 2). Une légende de Lorette — problament d'inspiration française — relate que trois sauvages hurons rencontrèrent, un jour, près de la Baie-Saint-Paul, trois petits nains

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), en août 1918.

extrêmement vieux et qui faisaient avancer à toute vitesse leur petit canot de pierre.[1] Une Huronne de l'Oklahoma nous a raconté l'aventure d'un chasseur qui, s'étant réfugié pendant une tempête dans le creux d'un arbre, au milieu d'une forêt, avait rencontré une naine aux pieds palmés comme ceux d'un canard, aux bras sans jointures, et si vieille qu'elle prétendait avoir vu le déluge.[2] Les soi-disant empreintes des pieds d'un nain sur une pierre se voient encore à Lorette; guidé par des métis hurons, nous en avons nous-même pris une photographie.[3]

Mots et expressions à expliquer, dans les anecdotes 5–9: (5) *crigne*, pour crinière; *Marlin*, pour Merlin, le personnage de la légende celtique; (6) *couette* de crin, pour tresse; (7) *bardasser*, pour faire du bruit; (8) le *soleil* de la porte, pour seuil; ramasser *brin* par *brin*, pour grain par grain; je *reminais*, pour ruminais, réfléchissais; (9) 'torons de crin,' pour tresses; le *pâr* d'un cheval, pour compartiment; le crin se *ressaurait*, pour restaurer (?), revenir à sa première forme.

5. LES LUTINS QUI TRESSAIENT LA CRINIÈRE DES CHEVAUX.[4]

Poléon [5] Vallée, de l'Anse-pleureuse, disait que les lutins tressaient la *crigne* de sa jument, *à* tous les jours. Moi, j'ai vu, *à* presque tous les matins, la *crigne* tressée des deux côtés du cou et avec des marchepieds, comme pour mettre les pieds d'une personne dedans. Vous [n']avez pas vu de ça, déjà? Vous [n']avez pas vu de ça, déjà? [6] Moi, ça fait des mille fois que je [le] vois. Je ne sais pas à qu'est-ce que c'est dû, mais c'est le dicton que "c'est le lutin qui l'a tressée."

'Poléon, mon cousin, dit: "Il va falloir que je *la* fasse détresser *pour pas que* le lutin soit capable de *la* tresser encore." J'ai dit: "Comment [vas-tu] faire?" Il [répond]: "Ma femme va *la* détresser. Ma femme, elle est dans une situation [telle] que le lutin n'aura pas l'avantage [d'y revenir]." [7] Sa femme a détressé la *crigne* de la jument, et après ça le lutin [ne] *la* tressait p[l]us.

On disait que le lutin les menait fort, mais il les soignait, et il allait chercher du fourage, bien souvent, dans la grange du voisin, quand il n'y en avait pas dans la grange du maître.

Chez nous, moi j'avais mis une platée d'avoine en haut de la porte de l'étable, pour voir si le lutin allait venir. Le lendemain matin, la

[1] C. M. B., *Wyandot and Huron Mythology*, Memoir 80, Geological Survey, Canada, p. 65.

[2] C. M. B., *ibid.*, pages 111–113.

[3] C. M. B., *ibid.*, photo., p. 435. Voir Sébillot, *ibid.*, I, 362.

[4] Description textuelle de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé).

[5] Napoléon.

[6] Question adressée et répétée à l'auteur.

[7] "Sa femme était *dans sa* grossesse," ajouta Saint-Laurent.

platée d'avoine était répandue, et le lutin n'est pas revenu. Il paraît que quand le lutin fait du mal de même, il ne revient plus; ça le chasse.

Je crois qu'il y a des lutins; quand les chevaux sont bien tressés, il y a quelque chose!

[Après une question:] Mais les gobelins et Marlin, je[ne] connais pas ça. [C'est] le bonhomme *la-Pétusse* [1] [qui] en parle.

6. LE LUTIN DU CHEVAL ROUGE.[2]

C'est notre cheval rouge; il avait toujours la *crigne* tressée. Le lutin lui tressait des *couettes* de crin.

Un jour, notre cheval avait été attelé [par le lutin]; mon mari, ça [ne lui] plaisait pas. Il avait entendu dire que mettre de la cendre au-dessus de la porte de l'écurie, [c'était un bon moyen de chasser le lutin]. Quand il (le lutin) passait avec le cheval, il renversait le petit vaisseau de cendre; et il fallait absolument qu'il ramasse toute le cendre, sans en laisser. Ça le choquait. Ça fait qu'ensuite, il ne revenait jamais prendre le cheval. Il le laissait tranquille.

7. LE LUTIN DE LA MÈRE PRIME.[3]

J'étais à la maison et on se met à parler de ces affaires-là (les lutins).

La mère *Prime* Bolduc, qui était veuve de son deuxième mari — un Morency —, entendait *bardasser* dans l'étable. Sa jument n'avait pas l'air bien; [sa crinière] était tressée par les lutins. Elle s'en va à l'étable, rouvre la porte tranquillement. Elle se met à regarder; elle aperçoit comme un petit chat sur le dos de la jument. Rouvre la porte complètement. Le supposé petit chat — un lutin — saute et puis *joupe!* il disparaît dans le trou à foin.

[S'approchant] de sa jument, elle voit qu'elle avait été tressée et *trimée* pour prendre un course. Elle se met à la détresser. Comme la jument n'avait plus de foin dans la crèche, prend la bèche pour tirer du foin justement où le lutin était passé, *après la tasserie.* Tiraille, tiraille. La voilà bien *en diable.* Tout *d'un* coup, elle part avec un paquet de foin et elle tombe sur le dos, les *pattes* en l'air. "J'ai rabaissé ma robe vitement," elle disait; "le lutin renvoya un éclat de rire. Je l'ai entendu comme je vous entends là."

La mère *Prime* [ne] s'est jamais *r*aperçue que sa jument *avait* du dommage, rien.

[1] Sobriquet de François Vallée du Chemin-neuf (Gaspé).

[2] Raconté par Mme Thomas Vachon, à Sainte-Marie (Beauce), en août 1919. Mme Vachon ajoutait: "Il y a trente-sept ou trente-huit ans de ça. [Le cheval] avait pas mal de train. Faut croire que [le lutin] aimait à le mener, puisqu'il venait le chercher pendant la nuit."

[3] Raconté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. La 'mère *Prime*' Bolduc, née Marie Bilodeau, contait cette anecdote quand Dupuis avait une vingtaine d'années. Elle aurait maintenant environ cent cenq ans.

C'est supposé que quand on laisse faire les lutins, ils ne causent pas de dommage du tout. Ils ont soin des chevaux dont ils se servent — c'est la croyance. Quand il n'y a pas de manger à donner aux chevaux, ils vont en chercher chez le voisin.[1]

8. LE LUTIN ET LA POULE CAILLE.[2]

Prime Bolduc venait veiller chez nous, et il parlait avec papa. Il contait *de* la manière d'arrêter un lutin de tresser [la crinière des] chevaux, comment s'y prendre.

Lorsqu'un cheval avait le crin tressé par le lutin, le meilleur moyen était de prendre une écuelle de cendre et de la mettre sur le *soleil* de la porte de l'étable. Lorsque le lutin entrait, il répandait la cendre et il était obligé de la ramasser *brin* par *brin*. Il fallait que ça marche vite avant que le propriétaire vînt à rentrer.

Prime était un homme malin, qui se fâchait. Le diable, il n'en avait pas peur. *M'*a dire comme lui: "Un jour, je *reminais* pour tâcher de prendre le lutin. J'avais mis mon écuelle de cendre dans la porte de l'étable. Je dis: 'Ecoute, Marie,[3] tu vas venir cogner dans la porte. Je vas aller me mettre, avec une poche, dans le guichet de l'étable. S'il se sauve par là, je le *pognerai*.'" *Prime* était sous l'impression qu'un lutin ou qu'un diable, lorsqu'on le *pogne* dans l'état [où] il est, il [ne] peut plus se changer, pendant le temps qu'il est entre *vos* mains.

Prime avec sa poche, *pi* Marie avec son bâton, partent. *Prime* s'en va par derrière l'étable, et il tend sa poche. *Sacréyé pas!* Marie cogne à la porte, et *Prime* ouvre le guichet. Tout *d'un* coup, *bangn, bangn, bangn*, ça sonnait dans l'étable; les chevaux se levaient; ça menait un vacarme — les chevaux avaient peur —; ça cognait tout le temps [dans la porte]. Tout à coup, *Prime* sent un paquet *r*entrer dans sa *poche*, pense que c'est le lutin, qu'il l'a. "*Sacréyé!* je l'ai."

Ils partent et ils s'en vont à la maison. "Va chercher Georges"[4]

[1] M. et M[me] Luc April, de Notre-Dame-du-Portage, racontaient, en juillet 1918: "Labonté (du même endroit) nous [a dit] qu'il a vu ses chevaux sortir dehors et faire le tour de la grange *à fine* course, la nuit. Le matin, il trouvait ses chevaux tout trempes, le poil mouillé. Ils avaient tout le crin tressé, tressé. Il dit que le lutin se mettait sur le cou du cheval, et les pieds dans le crin [tressé]. Chez nous [aussi] c'est arrivé. Les chevaux étaient tressés *en masse*. Dans ces temps-là, ils ne mettaient pas de rameaux [bénits] dans les granges. A présent, on [y] met des rameaux et jusque dans le crin des chevaux." "J'ai souvent entendu parler des lutins. Quand on voyait que les chevaux avaient le crin tressé, on s'apercevait qu'ils commençaient à engraisser. Ça engraissait les chevaux. On disait: "Tiens! les lutins commencent à soigner les chevaux. On barrait les portes des bâtiments comme il faut, mais les chevaux sortaient *pareil*, la même chose."

[2] Dicté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. C'est *Prime* Bolduc lui-même qui racontait cette histoire, il y a plus de cinquante ans.

[3] Sa femme.

[4] Georges Dupuis.

— en parlant de papa. Mais *Prime* est trop malin; il n'attend pas Georges; il regarde dans sa poche; il se trouve assez homme pour maîtriser le lutin. Rouvre la poche: une poule caille. "*Sacréyé pas!* Marie, c'est la poule caille. On l'a manqué [,le lutin]." C'est qu'il croyait à ça, cher monsieur!

9. LES 'TORONS' DE CRIN.[1]

C'était un étalon, un vrai beau cheval. Dans ce temps-là, je croyais bien que c'était un des plus beaux chevaux de la Beauce. J'en avais soin, mais il ne m'appartenait pas. Puis, on entendait parler des lutins comme aujourd'hui, dans ce temps-là. Les chevaux étaient tressés, et le lutin les menait.

Un soir, *on* s'en va veiller plus loin, un peu, et *on* menait le cheval pas mal. J'arrive chez nous, le cheval avait chaud; met le cheval *dedans*, jette le harnais, met le cheval dans son *pâr*. Je l'attache. Je m'[appuie] à coté de lui et je le regarde manger, mon cheval. Tiens, je voyais tortiller les *couettes* de crin; elles se roulaient [tandis que le cheval relevait la tête en arrière et de côté].[2] Ça se roulait, et à mesure que le crin se *ressaurait*, ça se roulait [de nouveau]. Les crins venaient par 'torons.'

Tout *d'un* coup, comme je regardais, mon cheval se renvoie la tête en arrière en se frottant le cou. En voyant ça, je remarque trois *couettes* de prises ensemble; ces *couettes*-là, en séchant, se tortillaient. Dans une minute et demie, elles pouvaient faire un demi tour, en séchant. Je me dis: "Je l'ai, le lutin! Moi, je l'ai pris." Je parlais tout seul. (Et le conteur se mettait à rire.)

C'est de même que ça se fait, les 'torons' dans le crin des chevaux.

C) *Les fées.*

Il ne semble pas que les fées aient eu un grand empire dans les croyances populaires canadiennes — nous n'incluons pas ici celles dont il est si souvent question dans les contes populaires —. A part la fée de caverne dont parle l'anecdote gaspésienne (10), nous ne connaissons guère que celle de la montagne du collège, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Kamouraska), qui apparut autrefois dans une grotte où il y a une source, et celles qui, à Lorette (Québec), sont supposées habiter dans une source à ciel ouvert, au milieu des saules, le long de la rivière Jacques-Cartier. (Voir Sébillot, *ibid.*, Vol. IV, p. 451) (Photo. 1, Pl. IV).

[1] Raconté à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919, par Hermias Dupuis, qui fait remonter ce souvenir à près de vingt-cinq ans en arrière.

[2] Le conteur imitait lui-même ce mouvement.

10. LE TROU-DES-FÉES.[1]

Il y a un Trou-des-fées, ici, au pied du cap, *à ras* de la *Chunée.*[2] On appelle ça toujours de même, jamais "La Tourette."[3] Quand on en parle, on dit "La Tourette" et *pas* "La Tourelle."

On était jeune et on allait courir par là. Quand on venait [à se trouver] *aux*-à-vis du Trou-des-fées, on passait là *que* les talons nous en touchaient aux fesses. Et celui-là qui était un peu plus grand que les autres, lui, il se mettait en avant et il s'[avançait] tranquillement vers le trou; des fois, il prenait une roche et il approchait; *vlagn!* il tirait la roche, et on partait à courir, à se sauver. Il disait: "Il me semble que j'ai entendu quelque chose. . . . Je pense bien que j'ai attrapé une des vieilles fées."

Après qu'on a été pas mal grand, on s'en allait et on *r*entrait dans le trou. Mais, au commencement, on avait peur, parce qu'ils disaient que c'était un trou fait pour les fées.

Un coup, moi, j'ai *r*entré dedans, à la course, un soir; il était sorti un homme de dedans. J'ai trouvé un beau couteau, un pied de long; la lame fine était comme celle d'un couteau espagnol, elle relevait du bout. Il y avait trois petits rivets à grosse tête plate en cuivre jaune, sur le manche.

On a toujours considéré qu'il y avait, autrefois, des fées dedans ce trou.

D) *Esprits, fantômes, lieux hantés.*

Les esprits pleureurs, dont les anecdotes 11, 12 et 13 fournissent des exemples, ne sont pas décrits assez explicitement pour qu'on puisse déterminer leur affiliation. Sont-ils des nains pleureurs, comme il s'en trouve dans les traditions européennes? Ou sont-ils les "esprits crieurs," les revenants dont parle Sébillot (*ibid.*, I, 280–83)? Nous ne saurions nous prononcer.

Les hantises sont aussi communes au Canada qu'en France; mais au lieu d'églises et de châteaux hantés (Sébillot, *ibid.*, Table analytique, IV, 457), n'importe quelle maison est sujette à ces possessions surnaturelles et fatalement persistantes, ainsi que le démontrent les anecdotes 17 et 18. D'autres anecdotes de hantise nous sont aussi venues de plusieurs endroits.

Le sabbat des chats diaboliques au Pont-des-chicanes (16) ressemble quelque peu aux combats des chats cités par Sébillot (*ibid.*, I, 241).

[1] Dictée de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), où se trouve cette grotte des fées, qui a environ dix pieds de profondeur et quinze pieds de hauteur. L'entrée en est étroite.

[2] Pour "La Cheminée," une haute colonne de pierre, formée, sur la plage, par érosion graduelle. A un mille environ, plus bas, se trouve une seconde "tourelle," appelée ordinairement la "Petite-*chunée.*"

[3] Le nom de "La Tourette" ou "La Tourelle" communément donné au village avoisinant fut remplacé par celui de Saint-Joachim, lors de l'érection récente d'une nouvelle paroisse.

Expressions régionales: (11) Si ça *s'adonne*, pour si c'est possible, si ça tombe au bon moment; vrai *de reste*, pour trop vrai; c'est *bâdrant*, pour inquiétant; *la brun*, pour le crépuscule; *tu* suite, pour tout de suite; *en toute*, pour du tout; *teurde*, pour tordre; son *butin*, pour ses vêtements; (12) *terrir*, pour atterrir; *brailler*, pour pleurer; mener la *poste*, porter la malle; (13) *éventer* des *beugles*, pour faire retentir l'air de beuglements; (14) un *campe*, demeure temporaire; *bûcher*, pour abattre des arbres; (16) *baptisé*, pour nommé; les garde-*coups*, pour garde-fous; une petite *secousse*, pour quelques moments; des *miaules*, pour miaulements; (17) un *bordas*, pour un tapage; (18) *démancher* la maison, pour démolir.

II. LE PLEUREUX DE L'ANSE-PLEUREUSE.[1]

[C'est] à l'Anse-pleureuse. D'abord, avant que *les postes* se soient établis là, [on] entendait pleurer. C'est pour cette raison qu'ils ont nommé ça l'Anse-pleureuse. L'Anse-pleureuse portera ce nom tant que le monde existera parce qu'il y est arrivé des choses [bien extraordinaires]. Dans le temps que les prêtres ont commencé a desservir les paroisses [d']ici — Sainte-Anne, le Mont-Louis, la Madeleine, le *Clairi*-d'ormes — ils partaient du *Clairi*-d'ormes en remontant jusqu'à Matane. Ils voyageaient par 'voitures d'eau,' c'est-à-dire en barges. Une barge avec trois ou quatre hommes allait, pour descendre le curé d'une paroisse à l'autre.

Toujours *qu'un coup*, ils descendaient avec M. Bil*a*deau[2] et le *défunt* M. Mailloux. Ils partaient pour aller à La Madeleine; et, en descendant, ils se mirent à parler de l'Anse-pleureuse, qui se trouve à six lieues de La Madeleine. Le curé a dit à ses hommes: "Si ça *s'adonne*, on restera coucher à l'Anse-pleureuse, pour voir si c'est bien vrai qu'on entend pleurer." Les hommes ont [répondu]: "C'est bien vrai *de reste*, monsieur le curé." L'un d'eux reprend la parole, dit: "C'est vrai; j'ai déjà couché là et j'ai entendu pleurer bien plu*s*' que j'aurais voulu. Ça n'a pas *d'*l'air à vouloir faire de mal; mais, monsieur le curé, c'est toujours *bâdrant*, vous savez." Le curé dit: "Je serais bien curieux d'entendre pleurer ça. J'ai toujours pensé que c'était des histoires *à* ma grand'mère."

Et là, les quatre hommes avec lui, ils se décident de faire *la* terre *pour* l'Anse-pleureuse, et de passer la nui*t*' là, parce qu'ils voyaient que ça tombait absolument dans les goûts du prêtre.

En arrivant à l'Anse-pleureuse, ils mirent *leu* barge dans la petite

[1] Raconté par François Saint-Laurent (La Tourelle, Gaspé), qui tient ce récit du "bonhomme Barthélemi *Robison*'" (Robinson), du "bonhomme Narcisse *Robison*'" et de "la mère Marianne *Robison*'". La mère *Robison* "a été la première à établir l'Anse-pleureuse avec le père "*Jimmy Anley*," qui était son mari. Elle est morte, il y a quatre ans, à [l'âge de] cent trois ans."

[2] Bilodeau.

rivière, et là, ils s'allument un bon feu, sur le bord du *plein*. Et aussitôt *la brun* commence à prendre. [Ils commencent] à entendre pleurer une voix qu'*il* s'en venait en gagnant le bord du rivage, qu[i] avait l'air à partir de dedans le bois, du sud en revenant au nord. Le premier qu[*i*] entendit, c'était le curé. Il dit: "Je crois *d'*avoir entendu pleurer." Une autre son de suite se fait entendre, et un troisième, distinctement, pour faire voir que c'était *un pleur*. Et ça se met à pleurer bien fort at ça approche. Le curé *tu* suite prend son surplis, son étole et son manipule. Il se lève de dessus son séant et regarde du côté [d'où] venait la voix. Il voit [approcher] un homme qui pouvait avoir cinq pieds et demi de grandeur et [qui avait] la tête enveloppée dans un mouchoir rouge. Il ne voit pas de figure *en toute*. [L'homme] s'en vient au bord de la mer, et là, il se baisse; il prend de l'eau avec ses deux mains et il se l'envoie dans la figure. Après ça, il se *revire de bord* en pleurant et il regagne le bois. Le curé [,qui le suivait,] part par derrière lui.

Le prêtre a été une demi-heure à son voyage; il avait son breviaire avec lui. Et quand il revint du bois, il pouvait *teurde* tout son *butin* sur lui, comme s'il avait été *saucé* à l'eau. Ses hommes lui ont dit: "M. le curé, êtes-vous capable de nous dire qu'est-ce que c'était que ce *gâ*-là, qui avait la tête enveloppée dans un mouchoir rouge, qu'on appelle le "Pleur*eux* de l'Anse-pleureuse?" Il [répond:] "Mes pauvres enfants, personne n'entendr[a] plus *rien*. C[e sont] des pauvres âmes en peine qu[i] avaient besoin de secours."

Et depuis ce temps, [on] n'a jamais *r*entendu aucune chose. [Ce que je vous ai dit,] c'est la vérité.

12. LE BRAILLEUR DE LA MADELEINE.[1]

A La Madeleine, il y a une belle rivière, pour *terrir* avec les barges, en tout temps. Les pêcheurs, quand ils avaient du temps un peu dur, *terrissaient* dans la rivière, pour se mettre à l'abri.

Quand ils étaient rendus là, ils entendaient toujours brailler, un son terrible, un son comme [d]'une personne qui aurait été en peine. Ça braillait comme un enfant qui braille fort. Ça partait *du bord* du rivage, et ça gagnait le sud, dans l'intérieur du bois. Ils ne savaient pas ce que ça pouvait être.

J'ai entendu parler de ça, quand j'étais jeune garçon, par un Blanchet et [par] mon *défunt* beau-père, Barthélemi Vallée, qui menait la *poste*, [et qui] entendait toujours brailler. C'était connu de beaucoup de monde.

13. LES BEUGLEMENTS DE L'ANSE-PLEUREUSE.[2]

Je peux vous donner des nouvelles bien certaines de ce qui a été entendu dans le lac, par moi et par un de mes frères.

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), en août 1918.

[2] Raconté par Isaïe Vallée (sobriquet: *la Pétusse*), du Chemin-neuf (Gaspé). Vallée était âgé de soixante-treize ans (1918).

On partit de la mer et on monta en *flat* dans la rivière, pour aller prendre du saumon au flambeau, la nuit. Quand on fut rendu à "la Recharge," au bout d'en haut, on se mit à *flambotter*, et on prenait de la truite en abondance.

On a entendu tomber [quelque chose] dans le lac, *à ras* nous autres, *pour* faire poudrer l'eau *effrayant*. Mon père a perdu connaissance. Moi, j'étais bien plus hardi que lui. Je l'ai fait revenir. J'ai *tué* mon flambeau et j'ai pris le descendant. C'était quelque chose d'effrayant. Après avoir tombé dans le lac, ça a remonté *amont* la montagne, et ça *éventait* des méchants *beugles*. On [n'a pas perdu de temps] à descendre à la mer.

Après que les prêtres ont été là, [ces bruits] se sont abattus. Ça été bien des années *qu*'on a entendu beugler, dans la montagne, comme un gros taureau enragé.

14. LES BÛCHEURS DE L'ANSE-PLEUREUSE.[1]

Marianne *Robison*' racontait que, dans les premières années qu'ils commençaient à établir l'Anse-pleureuse, ils avaient un *campe* de battu [à] l'*es*[t] de la rivière, à peu près à un arpent. Presque toutes les barges pêcheuses arrêtaient là. Ça ne les surprenait pas quand ils voyaient venir quelque embarcation, dans la rivière.

Un bon jour, le soleil avait à peu près deux heures *de haut*,[2] avant de se coucher. Ils voient venir trois barges pêcheuses vers l'Anse-pleureuse. C'était du monde ordinaire des paroisses d'en haut qui venaient pour faire la pêche. La bonne-femme Marianne dit: "Je pense que ces gens-là vont venir ici; il y a six hommes à bord de chaque barge. . . . Mais non," elle dit, "ils *échousent*, ils *r*entrent leu*x* barges du côté *du ouesse* de la rivière, ils allument un feu, et on les voit tou[s] qui se mettent à manger autour du feu, avec *de quoi* dans les mains." *Jimmy* dit: "Faut croire qu'ils sont trop [nombreux] pour venir ici."

Après qu'ils eurent mangé, le soleil pouvait avoir une heure *de haut*. Ils prennent des haches et ils se mettent tous à *bûcher*. C'était du grand bois. On entendait tomber les arbres drus comme mouches. *Jimmy* dit: "Faut croire que ce sont des gens qui viennent pour faire la pêche et pour cultiver, ici. A leu[r nombre], ça va aller vite." Il faisait noir et on entendait *bûcher* et tomber les arbres.

Le lendemain matin on fut surpris de voir que les trois barges étaient parties, mais encore bien plus surpris de voir qu'il [n']y avait

[1] Répété par François Saint-Laurent, qui le tenait de Barthélemi Robinson, le frère de Marianne. Saint-Laurent et sa femme ont souvent entendu ce récit, il y a environ vingt-cinq ans.

[2] Pour savoir l'heure, on mesurait la hauteur du soleil sur l'horizon au moyen des mains posées l'une sur l'autre en largeur, alternativement.

pas un seul arbre qui avait été touché. Marianne *Robison* dit: "Il [n']y avait pas d'autre chose à croire, c'étaient encore des gens qui venaient de l'autre monde, comme toutes les anciennes choses entendues ici, à l'Anse-pleureuse."

15. LES PLAINTES DE L'ANSE-À-JEAN.[1]

L'Anse-à-Jean est [à] quatre milles plus bas qu'ici (La Tourelle). J'ai resté là, avec mon vieux père, une dizaine d'années. J'avais plus que sept ans.

On entendait, à l'Anse-à-Jean, toutes sortes de bruits. Des fois, l'hiver, on entendait venir vers [soi] une voiture et des grelots; mais on ne voyait pas de voiture. Le bruit des grelots baissait jusqu'à ce qu'on [n']entende plus rien. C'était une place où les voitures passaient bien rarement; il n'y avait presque pas de chemin.

D'autres, le soir, entendaient des choses: ça venait frapper à la porte. Ils ouvraient la porte; il [n']y avait personne. Des jours de neige, on regardait pour voir s'il y avait des traces de battues [conduisant] à la porte. On [ne] voyait aucune trace. Des fois, on entendait des plaintes, dans la maison où [l']on restait, comme si c'était *un* plainte de malade. D'autres *tantôts*, on voyait une lumière, dans la maison. Et la nuit, on entendait du bruit, comme [si c'eût été] un homme qui prenait la vaisselle, qui mettait le pied sur une chaise, qui marchait de côté [et d']autre.

On ignorait ce que ça pouvait être. Toutes les maisons du Petit-poste de l'Anse-à-Jean — il [n']y avait que quatre maisons dans ce petit faubourg-là — entendaient des bruits de toutes sortes. Le soir, les garçons du voisin allaient chercher de l'eau au puits, et en tirant leur chaudière du puits, la chaudière était saisie et arrêtée. D'autres tantôts, c'étaient des *siffles*.

Ça avait l'air surnaturel.

16. LE CABAT DES CHATS SUR LE PONT-DES-CHINANES.[2]

Mon défunt grand-père travaillait à journée; [il] était un journalier, à Rimouski.

Ils avaient bâti un pont sur la rivière. C'était à qui n'emporterait pas son morceau de bois; et il y avait à poursuivre. C'est pourquoi on l'a *baptisé* le "Pont-des-chicanes," après qu'il a été contruit.

Pas bien longtemps [après], il s'est ramassé trois à quatre cents chats, la nuit, *que* le pont en était couvert. Il y en avait partout, après les garde-*coups;* et [on] disait que "c'était un *cabat* des chats."

[1] Raconté par Alfred Saint-Laurent (âgé de 46 ans), de La Tourelle (Gaspé), en octobre 1918.

[2] Dictée de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), qui dit: "Mon *défunt* père a conté ça des centaines de fois. C'est son père qui [le] lui avait conté. Et c'était arrivé." . . . "Ces chats-là, ça devait être des *guiâbes*."

Un bon soir, mon défunt grand-père revenait de son ouvrage. Il avait veillé une petite *secousse*. Il arrivait au pont; le *cabat* des chats y était. Le pont [en] était couvert. [Le grand-père] était un homme capable et pas peureux. Il avait une hache. Il avance sur le pont, à grands pas. Les chats envoient des *maiules* épouvantables. [Le grand-père] prend sa hache par le manche et la tire à travers des chats. Il en tue un. Voilà tous les autres qui partent à la course en disant: "Robert est mort!"

Toujours *que* mon grand-père traverse, et il arrête à la première maison de l'autre côté. Il se met à conter ça au voisin du pont. Sou[s] le poêle, il y avait un gros chat noir qui avait dans les deux pieds et demi de longueur. En entendant conter ça, que Robert est mort, il commence à s'allonger et à se grossir la queue; et il s'allonge. Il y avait un chassis qu[i] avait une vitre de partie; [on y avait mis] un bouchon de linge. Le chat part, il dit: "Si Robert est mort, je m'en vas." Et il s'*enfile* par le trou de la vitre, [en] enlevant le bouchon. Il est parti et il [n']est jamais revenu.

17. LA MAISON HANTÉE DE POMERLEAU.[1]

La maison de *Ti-phas*[2] Pomerleau, la maison neuve à deux étages qui est encore là [et où il n'y] a pas de [locataire], c'est là que c'est arrivé.

Les parents de *Ti-phas*, son père et sa mère, [y] restaient avec ses sœurs. [Il] est venu que sa femme, pour une raison ou pour une autre, ne s'accordait pas très bien [avec les autres]; les vieux sont partis de là. *Directement*, Cléophas était malade, dans *le* temps; il était avancé.

Quelque temps avant sa mort, la veuve Girard s'en va pour avoir son loyer là. Cléophas dit: "Mes parents [n']ont pas pu rester ici: jamais personne ne pourra y rester; jamais je [ne] *leur* louerai." Mme Girard est partie et *s'est en* retournée.

Quelques jours après, Pomerleau était mort. Tout [de] suite, sa femme a fait *demander* à Mme Girard que si elle voulait prendre le loyer, elle pouvait l'avoir. Elles se sont *convint* de prix; elle a accepté le loyer et elle a déménagé.

[D es] la première nuit que la veuve Girard [et sa fille] ont couché là ça a *commencé comme* si une personne partait d'en bas, montait l'escalier et marchait. Elles ont eu peur. Chaque soir, d'une journée à l'autre, le train augmentait; et plus ça approchait de leur chambre; ça marchait plus longtemps.

Un bon coup, dans les derniers temps, c'est comme si un homme était parti d'en bas, avait monté l'escalier, s'était en allé dans la porte de leur chambre, avait rouvert la porte et l'avait refermée d'une raideur

[1] Dicté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919.

[2] Petit Cléophas.

comme pour la défoncer. La veuve Pomerleau [,qui restait dans l'autre moitié de la maison,] a elle-même entendu de son côté le bruit, *pareil*, entendu un *bordas* de même.

La veuve Girard a laissé le loyer, a déménagé. Depuis ce temps, un autre [locataire] — je ne sais pas qui — a essayé de rester là, mais il en est sorti aussi.

C'est ma[demoi]selle Girard qui a conté ça à ma fille, il y a [plus que] trois semaines; elle pensait que l'affaire s'était faite; ç[a n'] était pas pour conter des menteries.

Moi, me trouver pris là-dedans, je ne sais pas ce que je ferais.

18. LA MAISON HANTÉE DE DION.[1]

C'est elle-même, la Polycarpe Dion, qui disait: "Je [ne] savais pas ça, lorsqu'*on s'est en* venu dans cette maison-là." Son mari était parti; il allait travailler ailleurs. Les voisins demandaient [à la Dion]: "Vous avez entendu quelque chose?" Elle répondait: "J'ai entendu des coups, mais je ne sais pas ce que c'est." — "Si ç'a commencé, vous [n']êtes pas au bout!"

Toute la nuit, ils entendaient marcher; [ils entendaient] des coups, comme si quelque chose avait tombé — c'était comme une masse qui part d'en haut et tombe à terre.

Ça fait que quand ils ont *eu* fait une *escousse* là-dedans, ils ont *démanché* [la maison,] et ils *se sont* bâtis en neu[f].[2]

E) Le Rocher-malin.

Parmi les lieux hantés dont on nous a jusqu'ici entretenus, les Sauteux, l'Anse-pleureuse, l'Anse-à-Jean (de Gaspé) et le Rocher-malin (de Notre-Dame-du-Portage, Témiscouata) occupent le premier rang.[3] Au lieu des nains, des esprits pleureurs ou des revenants qui préoccupaient l'imagination timorée des habitants de Gaspé, c'était le diable lui-même — *Charlot*, d'après son sobriquet local — qui rendait le Rocher-malin redoutable. Se déguisant tantôt en gros chien doué de parole humaine, en petit chien poursuivant incessamment les voy-

[1] Raconté par Hermias Dupuis, en juin 1919, à Sainte-Marie (Beauce). M[me] Dion avait elle-même fait courir cette nouvelle, il y a plus de dix ans.

[2] M. et M[me] Luc April, de Notre-Dame-du-Portage, nous racontaient, en 1918: "Les gens avaient *baptisé* la maison de Joseph Gagnon, près de Saint-André (Kamouraska), la "Friponne." Ils l'appelaient [ainsi] parce qu'ils voyaient toutes sortes d'affaires, dans les premiers temps. C'est bien avant moi. M[me] Paradis, une vieille qui reste chez Joseph Gagnon, sait bien des histoires sur la place. Il y avait des feux follets et des lutins. Les feux follets sautaient d'un piquet à l'autre. [On plantait] des aiguilles sur les piquets, et les [feux follets] allaient passer dans le chat des aiguilles. C'est comme si l'acier les avait attirés." "Il y en avait qui ne voulaient pas aller aux bâtiments (à l'écurie), après la veillée. Il fallait être trois ou quatre hommes ensemble. Ils avaient peur."

[3] Voir aussi Anecdotes 92 et 98.

ageurs, ou en géant au visage voilé, il prenait un plaisir malin à harasser ceux qui, en parcourant le 'chemin du roi,' la nuit, passaient au pied de ce rocher, sur la grève.

Plusieurs explications étiologiques — c'est-à-dire imaginées après coup — sont fournies par les conteurs sur l'origine de cette hantise. Suivant l'anecdote 21, on y aurait d'abord enterré des morts, qui apparaissaient ensuite aux vivants. D'après une rumeur que nous n'avons pas recueillie textuellement,[1] des voleurs ou des contrebandiers s'étaient réfugiés dans la caverne du Rocher-malin, et pour ne pas être inquiétés de perquisitions intempestives, ils effrayaient les passants. On ajoute qu'un jour, affolée par eux, une vache, en se précipitant du haut du rocher, s'était tuée, et que, saisis de crainte eux-mêmes, ils s'étaient enfuis, persuadés que le rocher était véritablement hanté. (Photo. 3, Pl. IV).

Des malins (comme on le constate au récit 24) en profitaient pour jouer des tours et s'amuser aux dépends de ceux dont la crédulité n'était pas difficile à exploiter.

Termes à expliquer: (19) Un *frète noir*, pour un grand froid; (22) Labbé a *ressoud par* ici, c'est-à-dire est arrivé ici; *bosté*, pour crever, de l'angl. *burst*; (24) le *baratton* est une sorte de piston qu'on actionne à l'intérieur de la baratte; courte-pointe, pour couverture de lit en flannelle aux grands carreaux coloriés; aller *de* reculons, en reculant; *rof*, de l'anglais *rough*, dur, rude.

19. LE CHIEN NOIR, AU ROCHER-MALIN.[2]

Le Rocher-malin (à Notre-Dame-du-Portage, Témiscouata) a acquis son nom [par] les malices que *Charlot* [y] faisait. Une des histoires de malices, je l'ai entendue raconter par les personnes mêmes qui avaient eu connaissance de ce qui [est] arrivé.

C'était une femme qui était mariée à un Noël Perrault. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de médecin, à la campagne, et il y avait des femmes adroites, des sage-femmes; il y en avait qu'on appelait "*pelle-à-feu.*" Un bon jour, une naissance était attendue chez un des frères de Mme Perrault, un nommé Perron. Le moment venu, Perron, [dont la maison était] près du Rocher-malin, est allé chercher Mme Perrault, qui restait [à l'endroit] où se trouve M. Michaud. En arrivant là, il dit: "Ma femme a besoin; viens vite!" Ils partent à la hâte, tous les deux; ils descendent la côte. Aussitôt qu'ils sont passés la clôture du chemin, au ruisseau, un gros chien noir, se trouve en avant d'eux autres. Lui, l'homme, est effrayé, c'est terrible. La femme dit: "T[u] as peur? Durcis-toi donc un peu! C'est un chien

[1] Communiquée par Mlles Agnès et Thérèse Duhamel, d'Ottawa.

[2] Récit dicté, en juillet 1918, à Notre-Dame-du-Portage, par Alcide Léveillé, qui l'avait entendu raconter, il y a près de soixante aus.

comme un autre." — "Ah! il dit, c[e n']est pas un chien comme un autre." Le chien faisait tout ce qu'il pouvait pour l'empêcher de marcher. Il fallait que Perron boute le chien à côté du chemin pour avancer. M[me] Perrault a dit: "Amuse-*toi* pas à te battre avec le chien." Elle le prend par le bras et elle le *hàle*. Le chien est toujours dans leurs jambes, mais il ne les mord pas.

Ils avaient trois ou quatre arpents à faire. Avant d'arriver, le chien vient devant Perron et lui monte ses deux pattes [de devant] sur les épaules; impossible d'avancer. La femme était forte — moi, je l'ai connue —, elle lui a aidé. Ils ont réussi à gagner jusqu'à la maison; mais le chien n'a pas ôté ses pattes de sur les épaules. [Comme] ils arrivaient à la porte, en *débarquant*, le chien dit: "Ta femme est morte." La bonne-femme Perrault dit: "T[u] as menti; elle n'est pas morte." La femme n'était pas morte, mais elle était bien près de la mort.

Cette histoire-là, je vous la donne comme je l'ai entendu conter. C'est la mère Perrault elle-même qui la contait.

20. LE PETIT CHIEN NOIR.[1]

Monsieur *Romule* (Romuald) Labonté nous avait raconté, une fois, qu'il était allé chercher monsieur le curé pour sa femme ou pour son père.

Il dit qu'en partant du Rocher-malin, au commencement de la veillée, il faisait un *frète noir*. Aussitôt qu'il est parti, il entend japper un petit chien après lui. Il n'en avait pas, de chien, lui. Le petit chien noir jappait, jappe, tant et tant.

Le chien l'a sui[vi] jusqu'à l'église de Saint-André, à trois heures d'ici. *Romule* Labonté avait peur; il [ne] pouvait pas comprendre ça, ce petit chien-là. Plus il faisait aller le cheval vite, plus le chien le suivait [de près] — à une dizaine de pieds.

Ça fait qu'il dit ça à monsieur le curé, pendant qu'il le ramenait; il lui conte ça. Le curé [répond]: "Ce [n']est rien."

Quand il retourne mener monsieur le curé, il en reparle encore; ça l'occupait. Il demande au curé: "Qu'est-ce que ça veut dire?"

Quand ils furent de retour, le curé dit: "Tu [ne] le reverras pas, le petit chien. Va-t'en vite; [n']aie pas peur."

Puis, en partant de l'église, il s'est endormi. Il s'est réveillé à la porte de chez *eux*. "C'est bien *drôle!*" Il pensait que ce petit chien-là, c'était des affaires du Rocher-malin.

[1] Raconté par M[me] Luc April, de Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata). M[me] April dit que cette apparition était arrivée à Labonté pendant sa jeunesse, et qu'il est mort, il y a une trentaine d'années, à l'âge de soixante-dix ans (vers 1840).

21. LES MORTS ENTERRÉS AU ROCHER-MALIN.[1]

Imaginez-vous qu'il y avait une goélette qui venait des Pélerins (petites îles en face du Portage). Il faisait gros vent. *A la fin du* compte, il fallait gagner terre. Ils gagnent terre au Rocher-malin. Il était mort deux ou trois hommes sur la goélette. Ils *terrissent*; ils enterrent les [morts] au Rocher-malin. C'est après qu'on est arrivé par ici, ça. Mais le Rocher-malin avait ce nom-là avant que nous arrivions.

Plus tard, les gens d'ici se sont mis à avoir peur des ce hommes-là. Quand [ils] allaient à Saint-André, ils avaient toujours peur [,en passant là]. Voilà les chevaux arrêtés [, tenus par la bride]. Il y avait toutes sortes de choses. Les morts [ne] nous apparaissaient pas souvent. Mais [on] en [a] vu, des choses. Les farceurs en profitaient pour faire peur aux autres.

22. LE GRAND HOMME À LA TÊTE BAISSÉE.[2]

Baptiste Labbé a *ressoud* par ici, dans *sa* jeune âge. Il s'est marié à une de mes cousines, Obéline. Quand il la fréquentait, elle restait chez mon oncle Perron, près du Rocher-malin. Il a souvent eu des petites peurs; c'était un homme *pas* peureux, robuste un peu rare, un colosse qui se battait bien.

Un bon jour, il a commencé à dire qu'en allant voir [celle qui devait devenir] sa femme, il apercevait un grand homme, si grand qu'il aurait pu passer dans son *fourchon*, et qui avait la tête baissée. C'était une histoire qui paraissait pas beaucoup croyable. Il paraît qu'il avait vu ce grand homme-là, cinq ou six fois, marcher dans le champ, à côté de lui. Il arrivait sans [qu'il soit possible de] savoir d'où il venait, et il disparaissait [de même]. Ceux à qui [Labbé] disait ça répondaient: "T[u] es un poltron, un peureux. Quand tu iras voir *ta blonde*, dis-nous-le et [nous] irons avec toi." Il dit: "C'est bon, je vas y aller tel soir."

Le soir, il y va; deux de ses amis y vont avec lui. Ils s'arment; ils apportent chacun un fusil. Il dit à ses amis: "Je le vois quasiment toujours au voisinage du pont. C'est ici que je le perds ou qu'il arrive; je suppose qu'il se cache sous le pont." Ils s'entendent; ils disent: "Toi, va passer par le bout sud du pont, et moi, par le bout du nord. *Par* n'importe quel bout qu'il *sera*, [nous l'aurons,] *certain*." Une fois à chaque bout du pont, ils se sont mis à crier: "Y a-t-il quelqu'un, là? Es-tu là?" en faisant des farces. Il leu[r] *ressoud*

[1] Raconté par M[me] Henriette Duperré-Nadeau, âgée de 98 ans, à Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata), en juillet 1918.

[2] Conteur, Alcide Léveillé, de Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata), qui entendit Baptiste Labbé lui-même faire ce récit, il y a près de cinquante ans. L'apparition est censée avoir eu lieu il y a plus de quatre-vingts ans.

un coup de vent qui les jette *à* terre tous les deux, à chaque côté du pont.

Et mon histoire finit là; ils n'ont rien vu. Il avait *bosté*, faut croire! Après ce temps-là, Labbé était toujours resté peureux.

23. LE MOULIN HANTÉ.[1]

Une autre histoire du Rocher-malin, qui est plus croyable que celle du chien noir, c'est celle-[ci]; je l'ai entendu conter *à* mon *défunt* père, à qui [elle] est arrivée.

Il y avait sur ce ruisseau-là un petit moulin à scie. Le ruisseau faisait marcher une châsse de trois scies, une ancienne châsse. Quand mon *défunt* père s'est établi ici, il a [bâti] ce petit moulin pour débiter du bois pour les nouveaux colons qui prenaient des terres. Ils charroyaient du bois, l'hiver. Le moulin a marché trois printemps.

Plusieurs — il contait ça pour une chose vraie —, plusieurs l'ont averti que des malfaisants brisaient ses scies. Quelqu'un a commencé à lui dire: "Comment *c*'que t[u] as trouvé ta scie, *à* matin." Il répondait: "[Comme de coutume]." Un tel disait: "J'ai passé, cette nuit, et j'ai entendu frotter des pierres sur la scie. J'ai crié, mais le jeu a continé, *brrr* . . ." Le père répondait: "Mes scies n'ont pas de mal." Il racontait qu'il avait eu des avertissements de quatre ou cinq personnes des environs, mais qu'il ne s'est jamais aperçu que ses scies [aient] eu du dommage.

24. LES TOURS, AU ROCHER-MALIN.[2]

Autrefois, il y avait des feux follets et des loups-garous. Un de mes amis et moi, [nous] avions entendu parler de feux follets. J'en ai fait, une fois, des feux follets avec [mon] ami.

On avait pris, chacun, une ancienne baratte, dans laquelle on faisait du beurre avec un *baratton.* C'était une baratte fait[e] comme une tinette grande du bas et petite du haut, avec un bois qui entrait dedans [et qui avait] une petite roulette au bas, pour brasser la crème. C'était un beau soir calme et mort. On dit: "Allons faire des feux follets, *à* soir." [Avec chacun une baratte], lui s'en va au haut de la côte, et moi, [je reste] en bas [,près du Rocher-malin]. Dans ce temps-là, c'étaient des calèches[3] qu'on avait, ici. Les gens passaient avec leu[r] calèche, et ils faisaient manger leur cheval le long du chemin, chez Pascal Boucher [,au Rocher-malin]. *On* avait chacun une lumière [qu'*on*] cachait dans la baratte. Les gens disaient: "Tiens! il (le feu follet) est sur la côte, *à ct' heure.* [Celui qui était

[1] Raconté par Alcide Léveillé, à Notre-Dame-du-Portage, en juillet 1918.

[2] Raconté par Salomon Nadeau, de Notre-Dame-du-Portage, en juillet 1918. Ces tours étaient joués il y a plus de soixante-dix ans.

[3] La calèche, au Canada, n'a que deux roues.

sur la côte] cachait le feu dans la baratte; et c'était celui qui était sur la grève qui montrait [son feu]. De l'un à l'autre on envoyait le feu follet, comme ça.

Bérubé, le maître d'école, dit: "Qu'est-ce que vous regardez, là?" Et ils s'informaient de lui: "Qu'est-ce que c'est, ça?" Lui répondait: "C'est pas *gyâbe*, c'est des feux follets." La femme demande: "Sommes-nous près du Rocher-malin?" [Ils en étaient tout près;] ils avaient peur du Rocher-malin; tout le monde [en] était effrayé. La femme dit: "Attelons et sauvons-nous." Ils attellent.

Une fois attelés et partis, ils arrêtent prendre un verre chez *Prime* Marquis. En passant là, ils ont accroché dans la clôture, renversé, et cassé le brancard de la calèche.

Le Rocher-malin? *Ce sont* des tours qui ont été [joués] pour faire peur au monde. Il [n']y a pas bien longtemps encore, les gens en avaient peur.

Il y a de mes amis qui, il [n]'y a pas longtemps, ont essayé de faire peur à "la femme infâme." Elle est morte, il ne faut pas réveiller les morts; mais elle était infâme. Deux de mes amis s'étaient cachés [au Rocher-malin]. Ils avaient pris une courte-pointe, et ils s'étaient cachés dans le rocher. [L']un s'était mis sur les épaules de l'autre, debout. Il s'était [placé] des ferrailles sur les épaules, et la courte-pointe. Quand la femme a vu ce grand homme, elle s'est mis[e] à aller *de* reculons. Elle disait "Va-t'en, maudit! [N'] approche pas, maudit!" Elle demeurait de l'autre côté du Rocher-malin, et ça lui coûtait de passer.

Il se faisait des peurs, et c'est pour ça qu'on [l']appelait le "Rocher-malin." Dans ce temps-là, le monde était *rof* pas mal. On passait souvent la nuit à faire des tours.

F) La Chasse Gallery.

Sous différents noms, les "chasses aériennes et les bruits de l'air" sont connus de toute l'Europe. Un auteur latin de l'antiquité donne la description d'une chasse guerrière qui ressemble d'assez près à celles de nos données modernes.[1] Dans une étude détaillée des variantes françaises, Sébillot (*Folk-Lore de France*, I, 166–168) [2] donne la liste des noms sous lesquels elles sont connues dans les provinces, en particulier ceux de: "Chasse Saint-Hubert," "Chasse Arthur," en Normandie; "Chasse Galière," dans la Creuse; "Chasse Gayère," en Bourbonnais; "Chasse Galery" ou "Galerie" en Vendée, en Canada et en Saintonge; "Chasse Valory," dans le Maine.

La tradition canadienne étant de même origine, le nom de "Chasse *Galerie*" qu'on lui a donné doit résulter d'une fausse étymologie, le

[1] Voir *Coyne*, ibid.

[2] Sébillot, *Folk-Lore de France*, Table analytique, IV, 438.

mot *galerie* étant tiré du vocabulaire maritime et signifiant une plate-forme élevée à l'extérieur d'une maison. C'est plutôt d'une légende comme celle du seigneur Gallery, en Poitou,[1] qui fut condamné par le Tout-Puissant à chasser toujours, qu'est venu le nom de "Chasse Gallery." Nous le préférons donc ici à celui que lui ont donné les auteurs canadiens.[2]

Dans les anecdotes que nous avons recueillies et dont nous ne citons ici qu'une partie, plusieurs espèces de chasses fantastiques s'offrent à l'analyse. Ainsi, une chasse aérienne se fait en canot, aux anecdotes 25 et 26; dans la première, il s'agit d'une chevauchée infernale. On parle d'aboiements et de bruits de chaînes, dans le récit 27; un char en feu, accompagné d'aboiements, est signalé ailleurs (28); et ainsi de suite. (Voir aussi 93.) Les chasses aériennes sont connues dans les traditions canadiennes-anglaises de Long Point (Ontario).[3]

Expressions régionales expliquées: (27) *joucquées* l'une sur l'autre, pour 'juchées,' posées l'une sur l'autre; un *bordas* terrible, pour vacarme terrible; *sussuête*, pour sud-sud-est; comme les *chars*, pour comme un train; *cabat*, pour tapage; des *jappes*, pour aboiements; *noroué*, pour nord-ouest.

25. LE CANOT DANS LES AIRS.[4]

Une petite histoire que ma grand'mère nous contait, [qu]'elle contait à mon *défunt* père, et [que] mon père nous a dit[e] bien des fois.

Après qu'ils se [fussent établis] à Sainte-Anne[-des-Monts], ils vivaient de pêche et de chasse. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de culture.

Mon grand-père [et d'autres ont] été *étendre* des rets. Il faisait bien beau. Tout *d'un* coup, mon grand-père voit venir un *flat* dans l'air. Il y a un homme qui rame de même, et un autre qui est à l'aviron, derrière. [Ce dernier] tient un gros chien entre ses deux jambes. Mon *défunt* grand-père lui dit: "*Ou c*'que tu vas?" — ils passaient *à ras* eux autres, en l'air. Il [répond:] "Je m'en vas au Petit-pot-au-beurre."[5] C'était un gars de Rimouski, ça, qu'il avait bien connu et qui n'avait pas 'fait de dévotions'[6] [depuis] quinze ans. L'autre [homme] qui passait dans le canot était mort dans la journée, à Rimouski. Je pense bien que c'était à l'enfer qu'ils s'en allaient, parce que le chien qu'ils avaient, ce [n']était pas un chien ordinaire; il avait deux *grosseurs comme* les autres.

[1] Sébillot, *ibid.*, I, 169.
[2] H. Beaugrand, *La Chasse Galerie*, Montréal, 1900.
[3] Coyne, *ibid.*
[4] Raconté par François Saint-Laurent (La Tourelle, Gaspé), en août 1918.
[5] Nom d'une localité.
[6] Saint-Laurent ajouta: "Ça faisait quinze ans qu'il avait été à confesse."

26. LA CHASSE GALLERY EN CANOT AÉRIEN.[1]

Autrefois, on appelait Chasse Gallery des âmes en peine qui parcouraient les airs.

On prenait connaissance de ces faits-là surtout durant le temps du sucre,[2] quand les cultivateurs étaient dans les forêts, et couchaient dans le bois, dans les 'cabanes à sucre.'

Ils voyaient passer, dans les airs, des gens qui chantaient; [et c'est] comme s'ils avaient conduit un canot. [On] entendait les coups d'aviron. Les chansons accordaient avec la manœuvre des avirons dans les airs.

Ces nouvelles-là étaient colportées de porte en porte, et les gens croyaient à ça.

27. LE CABAT AUX ECORCHIS.[3]

Quand je restais à Sainte-Anne(-des-Monts), c'était le *défunt* Alphonse Sasseville qu[i] avait le contrat de la poste. Dans ce temps-là, on portait sur son dos avec des bretelles des sacs de poste qui pesaient généralement soixante-quinze ou quatre-vingts livres.

Un bon jour, Sasseville s'en vient me demander si je voulais descendre la poste. Le lendemain matin, je pars avec le sac pour descendre. Je m'*adonnais* dans un temps terrible [,le printemps.]

On passait par le *plein*, mais la mer avait monté presque au bord du bois. Il y avait des morceaux de glace gros comme des têtes de personnes qui s'étaient *joucquées* l'une sur l'autre, jusqu'au bord du bois. Ça [n']était pas *passable*. Pour descendre, je retardai, et j'arrivai une journée en retard à La Madeleine, qui est à dix-huit lieues en bas d'ici.[4]

Je pars pour remonter et, vu que j'étais en retard, j'arrivai à Mont-Louis le soir. Le maître de poste me dit: "Tu [ne] continues pas *à* soir?" Je fis réponse: "Oui, je vas continuer; il fait beau; je suis en retard; il faut que je marche un peu, cette nuit."

A peu près deux milles en haut de Mont-Louis, il y a une place qu'on appelle Les-Ecorchis-de-la-rivière-à-Pierre. Ce sont des montagnes hautes épouvantablement. Et quand je suis rendu vis-à-vis de ces Ecorchis-là, j'entends un *bordas* terrible, qui vient du *sussuête*, et ça a l'air *à* venir vite comme les *chars*. Plus *que* ça approche, plus *que* ça mène du *cabat*. Et ça vient si droit sur moi que je me pense fini. Je dis au plus vite mon Acte de contrition. Après ça, je [n']ai que le temps de dire: "Ah! mon Dieu . . ." et je m'envoie la face dans la neige.

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Ces affirmations doivent se rapporter au Saint-François (Beauce) d'il y a environ cinquante ans. (Phonog., Anecdote *K*.)

[2] Quand le sucre d'érable se fait, au printemps.

[3] Raconté par François Saint-Laurent (La Tourelle, Gaspé).

[4] De La Tourelle (Gaspé).

Le *bordas* avait l'air *à* passer *de* la hauteur d'un poteau de télégraphe. On entendait des *jappes*, des hurlements, des chaînes qui sonnaient, [des bruits] de toute espèce, comme s'il y avait eu des morceaux de couverts de chaudron qu'on frottait ensemble. Ça faisait tout le train imaginable, et c'était si fort [que] les oreilles [m'en] tintaient pas moins de dix minutes après que ça été passé. Et le *cabat* se dirigeait en gagnant le nord-*noroué*.

Je vous raconte cette chose pour une pure vérité. C'est à moi que *ç'a* arrivé. Ça, c'est l'année de la petite Marie-Louise, il y a vingt-quatre ans, arrivant à vingt-cinq ans.

28. LE CHAR DE LA CHASSE GALLERY.[1]

La Chasse Gallery [,d'après ce que] maman contait, [c'était] un char qui passait tout illuminé, tout en feu, le jour, [dans l'air]. On entendait japper les chiens, là-dedans. C'est ce qu'ils appelaient la Chasse Gallery. Des voisins contaient [à ma mère] que ça avait passé à Saint-François (Beauce).

29. LA CHASSE GALLERY QUI MONTAIT.[2]

Ça, écoutez un peu, [il] est certain que ce [n']est pas pour une menterie que Siméon Gagné l'a conté.

On travaillait sur une petite terre, à Saint-François; on parlait de la Chasse Gallery et de ces affaires-là. J'avais, dans le temps, à peu près une quinzaine d'années.

"Bien, [Gagné] dit, écoutez un peu, ce [n']est pas [possible] de dire qu'on [ne] croit pas à ça. Moi, je suis obligé d'[y] croire; je l'ai entendu." — "Comment, entendu?" — "Oui, oui, oui!" — "Mais, comment ça?" Papa dit: "Qu'est-ce que c'est ça?" — "Bien, il dit, qu'est-ce que c'est ça? Je [ne] peux pas dire. Je l'ai entendu; c'est ce qui s'appelle la Chasse Gallery." — "Qu'est-ce que ça fait?" — "Bien, ça marche dans l'air; c'est comme de la tôle qu'on fait vibrer dans l'air. *Ç'*a passé *amont de* moi; je l'ai entendu une bonne *escousse*; puis ça s'en allait, ça montait." [3]

Il [n]'était pas menteur, mais il croyait ça.

[1] Conté par Maurice Bastien, âgé de plus de soixante ans, à la Jeune-Lorette (Québec), en août 1919. Sa mère était une Canadienne de Saint-François (Beauce).

[2] Dicté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. Siméon Gagné, dont le conteur parle, était un frère de sa mère, aussi de Sainte-Marie.

[3] Isaïe Vallée, du Chemin-neuf (Gaspé), disait, en septembre 1918: "La Chasse Gallery a été entendue, mais pas par ici, dans Gaspé, quelque part. Ç[a n'] était pas connu par ici. . . . Une fois, près de chez Saint-Laurent, on était plusieurs. On a entendu passer un *bri*, comme si c'était ça. Mais je [ne] sais pas ce que c'était." "On a entendu un violon, dans les airs, entre Noël et le Jour de l'an; mais ça fait longtemps de ça. C'était mon père, François Vallée (natif du Bassin de Gaspé), qui contait ça. En même temps, il a entendu passer une chanson, un chant*eux*, dans les airs."

G) Feux follets.

Les feux follets, dont il est question aux anecdotes 30, 31, 93 et 99, ne sont pas tous de même nature. Dans la première, le conteur explique que les feux follets sont des âmes (en peine) qui, envoyées par Dieu sur la terre pour faire pénitence, s'adonnent au mal. C'est, au contraire, l'âme d'un vivant qui "court le loup-garou en feu follet," dans le récit 31. Les feux follets, d'après 93, seraient "des loups-garous *en esprit.*" (Comparer à Sébillot, *ibid.*, Table analytique, IV, 452.)

30. LE FEU FOLLET ET LE COUTEAU.[1]

Autrefois, on croyait aux feux follets. Les gens croyaient que c'étaient des âmes envoyées sur la terre par le bon Dieu, pour faire pénitence, et puis [qu']au lieu de faire pénitence, elles s'adonnaient à faire du mal.

Joseph Busque racontait lui-même qu'un jour il traversait une forêt. Il fais[ait] très noir. Il est arrivé un feu follet [qui] s'est mis à lui traverser devant la vue, *répété* souvent, traverser devant ses yeux, pour l'empêcher de voir clair, afin de le diriger dans quelque précipice [où il] mour[rait].

Le dicton était que quand quelqu'un s'attaquait à un feu follet, il [fallait] prendre une aiguille, la piquer dans un arbre; et le feu follet était obligé de passer dans le chat de l'aiguille. Il passait ensuite son temps là, et il laissait la personne tranquille.

Busque n'avait pas d'autre chose que son 'couteau de poche'; il [le] prend, puis il l'ouvre et il le pique dans un arbre. Ensuite il le ferme presque complètement. Le feu follet [est] obligé de passer dedans. Busque, [une fois] tranquille, a continué son chemin, et le feu follet est resté là.

Justement comme [Busque] allait pour entrer dans sa maison, [comme il] ouvrait la porte, le couteau est venu frapper à côté de sa tête, dans la porte. Le feu follet avait arraché le couteau et l'avait envoyé comme ça.

C'était le dicton et la [croyance] des gens, *suppose.*[2]

31. LE PETIT FEU QUI VOLTIGE.[3]

C'est une histoire que je me suis laissé conter par Baptis*se Bisier*,[4] lorsqu'il restait à *Stanfâl.*[5] L'affaire est supposée [être] arrivée chez

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Cette petite scène se passait à Saint-François (Beauce), il y a plus de soixante ans. (Phonographe, Anecdote *H*).

[2] M. Luc April, de Notre-Dame-du-Portage, racontait, en 1918: "Labonté m'a dit qu'il travaillait ici, au Petit-ruisseau [,au moulin, avec l'équipe de nuit]. Une fois, avant de partir, le matin, il avait vu des feux follets; ça sautait devant lui; et ça l'avait suivi jusque chez eux. C'est comme si ça avait été des *tapons* de feu. Il avait eu bien peur."

[3] Dicté par Hermias Dupuis à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. Il y a environ trente ans, Baptiste Bussières racontait ces faits, dont il avait été témoin, à Stanfold.

[4] Baptiste Bussières.

[5] Stanfold (Qué.).

Pacaud, qui avait des fermes et qui employait du monde pour travailler aux foins.

[Un été,] les gens qui travaillaient là, après quelque temps, font la remarque qu'un [des travailleurs] disparaissait tous les soirs régulièrement. Après une *secousse* de même, les gens se mettent à se parler: "Qu'est-ce que ça veut dire? Il part toujours la même heure. Il y a quelque chose."

Un des hommes qui est plus connaissant que les autres dans ces affaires-là, dit: "Demain soir, on verra à ça; on saura à quoi s'en tenir." Le lendemain, après neuf heures, tous les travailleurs étaient au guet. Voilà mon homme parti; après neuf heures, disparaît. Ils partent et ils se mettent à chercher dans la *tasserie* de foin, sur le *fani*, partout. Ils arrivent sur une *tasserie*; ils y trouvent un homme étendu sur le dos, comme un cadavre. Celui qui était supposé plus connaissant que les autres dit: "Vous allez voir ce que c'est." Prend ce cadavre-là et le *vire* sur le ventre, et il dit: "Attendez!" Ils passent à peu près une heure d'attente. Un petit feu arrive et se met à voltiger autour du cadavre. Ils le regardent faire comme ça. Plus ça va, plus le petit feu perd de force, comme *si* il va s'éteindre. L'homme de connaissances dit: "C'est ça." Prend le cadavre et le *revire* sur le dos. Le petit feu lui rentre dans la bouche. [Le cadavre revient à la vie,] et dit: "Vous avez manqué *de* me faire mourir; je n'étais pas à deux doigts de ma mort." Et moi, quand une personne me contait une histoire comme ça, je demandais: "Pourquoi [ne lui a-t-il pas] rentré dans . . ., s'il ne pouvait pas [passer par] la bouche?"

Le petit feu, c'était un feu follet et il fallait qu'il vînt à lui rentrer dans la bouche. C'est comme si ça avait été son âme. Cet homme-là, il ne faisait pas de religion; pas de sacrements, depuis un certain temps. Il courait en loup-garou ou en feu follet, différentes affaires. C'était un homme de même.

H) *Loups-garous.*

D'après la tradition européenne, il est possible à un être humain, sous l'empire d'un sort, d'un maléfice ou d'un châtiment de Dieu, de se changer en bête, d'une manière intermittente et pendant une période déterminée. Cette superstition ne constitue d'ailleurs qu'une phase de la croyance universelle aux métamorphoses.[1] Des traits assez constants caractérisent ces mutations, quand elles se rattachent à la catégorie bien distincte des loups-garous. La littérature folklorique sur ce sujet est considérable.[2] Nous allons restreindre nos remarques aux anecdotes ci-après citées.

La raison pour laquelle un infortuné — c'est toujours un homme,

[1] Les Métamorphoses dans les contes populaires du Canada, par C.-M. Barbeau, *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1916, 143–160.

[2] Sébillot, *ibid.*, Table analytique, IV, 463; aussi I, 284.

dans nos anecdotes — est changé en bête n'est pas toujours identique. Dans certains cas, un sort en est la cause déterminante. Ainsi, un compère se métamorphose en bœuf (32), ou un mari en monstre (33), à la suite d'un sort qui leur a été jeté. Ailleurs, un homme "court le loup-garou" parce que, depuis dix ans, il n'a pas fréquenté les sacrements (34); un autre parce que Dieu "lui a jeté [quelque chose]" pour le punir de ne pas aller à confesse (35); un cinquième est "une âme . . . en pénitence sur la terre" (40). Les causes du maléfice ne sont pas mentionnées dans les autres anecdotes.

La transformation ne se fait pas indifféremment en toutes espèces d'animaux, mais un un type unique, dans chaque espèce. Tel "court le loup-garou" en bœuf (32, 35),[1] tel autre en veau (36, 39), tel autre en cheval blanc (34), tel autre en chien (38), tel autre en sac de laine roulant le long du chemin (41), enfin, tel autre en rouleau de laine (99). Dans quelques anecdotes, l'identité du monstre n'est pas révélée (33, 37, 39, 40). Au front du loup-garou, d'après un des récits, la marque du baptême se faisait lumineuse (36).

Les habitudes des loups-garous sont bizarres ou perverses. Le "loup-garou de cimetière "déterrait les morts pour les dévorer (37); celui qui se revêtait d'une *haire* [2] de chien dévorait la dépouille d'un chien moins gros que lui (38); le compère changé en bœuf se contentait de déraciner des broussailles et d'aplanir des tertres (32); les maris transformés, l'un en cheval blanc, l'autre en monstre, s'élancaient pour dévorer leur épouse (33, 34); certains loups-garous effrayaient les passants, en leur donnant la chasse (39, 40, 41); enfin, les autres attendaient quelque part le libérateur qui devait leur donner le coup de grâce (35, 36).

La période fatale de la possession n'est pas toujours indiquée, dans nos anecdotes; ici, on parle de sept ans (33), là, de dix ans (34), là, de douze ans (37); ailleurs, on n'en dit rien.

Les anecdotes se rapportent le plus souvent à l'aventure quientraîne la délivrance du métamorphosé (32, 33, 34, 35, 36, 99). Il arrive, toutefois, que celui qui court le loup-garou meure inconverti (37), ou que le récit, se rapportant simplement à une épisode, ne touche pas à cette conclusion (38, 39, 40, 41).

La délivrance du loup-garou, d'après nos textes, s'opère de deux ou trois manières principales: par exorcisme religieux (32, 33), par un coup qu'on lui donne au front (34, 35, 36), ou par une blessure légère qui fait couler un peu de son sang (34, 93, 99).[3]

[1] Dans un récit des Hurons de Lorette, on parle de sept jeunes gens métamorphosés en bœufs illinois (C. M. Barbeau, *Huron and Wyandot Mythology*, p. 133).

[2] *Haire* signifie peau d'animal dont on se revêt pour se transformer en loup-garou. Les mots *haire* ou *hure* sont aussi connus dans des récits du même genre, en Normandie.

[3] Aussi dans un récit huron, de Lorette (C. M. B., *Huron and Wyandot Mythology*, p. 135.)

Frappé comme il convient, le loup-garou redevient homme, apparaît nu (35, 36), et fait promettre à son libérateur de ne pas souffler mot de l'aventure (35, 36, 99).

Mots du terroir à expliquer: (32) *grouiller*, pour remuer, sortir de; *cornailler*, pour donner des coups de cornes; *engagé*, pour serviteur; (33) *cou'don'*, pour écoute donc, écoutez donc; *bébelles*, ici pour promesses séduisantes; mûr *en masse*, pour très mûr; *s'essouffler* un peu, pour prendre souffle, se reposer; elle *griffe* ses clefs, pour prend ses clefs à la hâte; *démorphosé*pour dé-métamorphosé; (34) *maganné*, pour maltraité; *anter* les sacrements, pour fréquenter . . .; *haire*, pour peau de loup-garou, (35) *me déclarer*, pour révéler un secret qui m'inculpe; (36) *morpion*, terme de mépris dont le sens n'est pas complètement saisi par les conteurs; *revoler*, pour rebondir; (37) *tant qu'on* est capable, pour quand on . . .; le *gâ* se *grèye*, pour le gars se prépare; *faire semblant*, pour faire croire, prétendre; *beto*, pour il y a quelques instants; *méchante doutance*, pour appréhension sérieuse; *c'est pas ça!* expression de grande surprise; *capuches*, pour bonnet de femme; *gorgettes*, pour ruban ou cordon qui s'attache sous la gorge; *inguienne*, pour indienne; (38) *fani*, pour fenil; *mé qu'il* se lève, pour quand il se lèvera; (41) *moulée* pour farine grossière; *poche*, pour sac.

32. LE COMPÈRE CHANGÉ EN BŒUF.[1]

Mon défunt père nous disait que sa mère — Mérence Pâquet dit Lavallée, [dont le] mari était Isaïe Saint-Laurent, natif de Rimouski — [que sa mère] contait qu'à Rimouski il y avait une vieille femme qui marchait aux malades, une bonne-femme Beaulieu. Il n'y avait pas de médecin, dans ce temps; c'était elle qui accouchait les femmes.

Un bon jour, ils viennent la chercher, dans les 'concessions,' sur le troisième 'rang' de Rimouski, pour mettre un enfant au monde. [Après la naissance de l'enfant,] ils ont pris, pour 'être de cérémonie,' la bonne-femme Beaulieu, avec le garçon du voisin. La bonne-femme, en étant priée, [consent]. Le garçon avait vingt-six ou vingt-sept ans. Il attel*it* la voiture; il était pas mal *grèyé* de chevaux.

Ils partent pour descendre à l'église de Rimouski. Quand ils eurent fait une quinzaine d'arpents, en descendant, le garçon dit à sa commère: "Prenez bien garde de *grouiller* de dans la voiture, parce que si vous [le faites, il] est certain qu'il va vous arriver malheur." En disant ces paroles, il saute en bas de la voiture, et le voilà qui est *viré* en gros bœuf, un taureau de cinq ans. Et, monsieur, le voilà à *cornailler* dans des talles de cou*t*re, [qu']il arrache avec ses cornes; et il applanit des buttes, des grosses buttes de terre noire.

Il est comme ça pas moins de trois quarts d'heure 'de temps' à *cornailler*.

[1] Dictée de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé). D'après lui, cet événement est arrivé du temps de sa grand'mère, qui le racontait.

Tout *d'un* coup, il avance à côté d'[une] talle de cou*t*res. La bonne-femme le perd de vue, dans les branches; et voilà [le jeune homme] qui revient, tout en sueurs et en s'essuyant. Il avait, comme de raison, tout sali sa belle chemise blanche, une chemise fine, et son collet en toile.

Il embarque dans la voiture, et ils viennent jusqu'à l'église. La bonne-femme Beaulieu ne parle pas un mot; mais elle avait pensé d'en [avertir le] prêtre. Etant rendus à l'église, elle dit au garçon: "Vous allez tenir l'enfant un peu; j'ai affaire à aller à confesse." Elle s'en va raconter cette chose au curé, dans la confessional — ce [n']était pas pour se confesser.

Le curé dit: "Je vas baptiser l'enfant. Vous ne servirez pas *de* parrain, mon jeune homme. Ça va être moi, le parrain, et la vieille, la marraine. Je vas envoyer mon *engagé* pour conduire votre cheval et votre voiture; et vous allez rester ici; j'ai affaire à vous."

Après que l'enfant est baptisé, il a donné ordre à son domestique d'aller [re]mener la vieille et la voiture; et il a gardé ce garçon chez *eux* trois jours 'de temps.' Il l'a confessé tous les matins, pendant trois jours. Au bout de la troisième journée, il a été obligé de *l'étoler*, c'est-à-dire de lui mettre son étole *dans* le cou et de lui donner des coups de fouet pour le convertir. Il était méchant et il était hanté par le démon. Il a dit que c'était comme *une manière* d'un sort qui lui était donné [de] se mettre en grand bœuf comme ça. C'est une chose qui était réelle.

33. LE MARI CHANGÉ EN BÊTE.[1]

A Saint-André (Kamouraska), dans le temps de ma *défunte* grand'-mère, il est arrivé une curieuse de chose. Il y avait un garçon qui était 'habitant,' dans les 'concessions.' Il avait vingt-neuf ans, et il commençait à être pas mal à l'aise. Son voisin, c'était un gros 'habitant,' et cet 'habitant' avait plusieurs garçons et une couple de filles de mariés; mais la plus vieille des filles n'était pas mariée. Elle restait à la maison et elle avait pour son dire qu'elle ne voulait pas se marier. Elle avait aidé à sa mère à élever les autres; elle avait ça en aversion; elle n'aimait pas à avoir de la famille.

Le garçon — le voisin — la trouvait bien de son goût; elle était travaillante, elle savait faire bien des ouvrages. Pour le 'métier d'habitant,' c'était la femme *qu*'aurait fallu.

Un bon jour, il s'en vient trouver [sa voisine]: "'*Cou'don*, si tu voulais, on se marierait, tous les deux." Elle dit: "Non! je [ne] veux pas me marier. J'ai fait une promesse, que je [ne] me marierais pas. Je commence à être vieillotte pas mal; j'ai aidé à élever une famille. Il me semble que je serai aussi bien de rester ici."

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé). "C'est ma grand'mère qui contait ça, et il paraît que c'était bien vrai."

Au bout de deux ou trois jours, le garçon en reparle au père de la famille. Il dit: "Si vous vouliez me donner votre fille, je me marierais [à elle]. J'ai de l'ouvrage, et je suis assez bon 'habitant'; on aurait pas de misère." Le père dit: "Pauvre ami, c[e n']est pas moi qui arrange ça. Ma fille commence à être joliment vieille, et elle n'a pas l'air destinée à se marier *p'en toute.* Toujours *que* je lui en parlerai."

Le soir arrivé, le vieux commence à [en] parler à sa fille. Il dit: "Je pense que tu aurais le voisin d'ici, le vieux garçon . . ." Il lui fait toutes sortes de *bébelles,* [ajoutant] qu'elle pourrait lui aider tant et tant, pour le mettre en lieu de vivre. Elle [répond]: "Mon père, j'avais toujours dit que je [ne] me marierais pas." — "D'abord, [il ajoute,] si tu veux te marier, tu ne trouveras pas de meilleur garçon que lui." — "Bien, elle [répond], je vous [le] dirai demain matin."

Le lendemain matin, la fille se lève; elle dit à son père: "Si vous voyez le garçon du voisin, vous pourrez lui dire de venir ici, que j'ai affaire à lui." Le vieux se donne une occasion et il [en avertit] le voisin. Rien de plus pressé, l'autre [se] dit: "Je suppose qu'elle a décidé à se marier." Il vient voir la fille. La fille dit. "J'ai su que tu voulais toujours te présenter pour qu'on se mari*sse* tous les deux?" Il dit: "Oui! Tu es bien certaine que si tu veux te marier avec moi, ça [n']ira pas plus loin."

On va dire que les choses s'arrangent tout [de] suite. Ils publient *rien qu'*un ban, et, le lendemain, ils se mari*ssent.*

Il se passe trois jours après [leur mariage] [avant qu'ils aillent] à leur maison. Au bout de trois jours, ils [entrent chez *eux*]. C'était dans le temps des récoltes; le grain était mûr *en masse.* Il y avait une belle pièce de blé, à cinq arpents de la maison, bon à couper. Dans ce temps-là, le monde *coupait* à la faucille.

La femme dit: "Si tu voulais, on s'en irait *couper*; ton blé est mûr. Il va falloir commencer la récolte." Il [répond]: "Je [ne] voulais pas t'en parler, ma femme. Mais puisque tu en [as l'idée, c'est bien]."

Ils prennent chacun une faucille, et ils partent. Quand ils sont rendus à la pièce de grain, ils commencent à *couper*, une demi-heure. Tout [à] coup il dit: "Je crois bien qu'on va *s'essouffler* un peu; on va s'asseoir." — "Bien, elle dit, mon mari, on [ne] fait que commencer." Il dit: "Ça [ne] fait rien, *assisons*-nous." Ils s'ass*isent.* "*Cou'don'*, il dit, Justine, tout *d'un* coup s'il arrivait une grosse bête ici, si t[u] étais tout[e] seule, qu'est-ce que tu ferais?" — "Ah bien, mon Dieu! mon mari, qu'est-ce que tu voudrais que je [fasse]? Elle me dévorerait bien . . . Bien, elle dit, j[e n']aurais rien que ma faucille, je *fesserais* avec ma faucille." Et là [son mari] charme la faucille, c'est-à-dire il la met bonne à rien *en toute.* Il [demande]: "C'est-*i*' tout ce que t[u] as, s'il arrive une bête . . .?" — "Bien,

elle dit, j'ai mon *paqueton* de clefs à ma ceinture, passé dans un cordon. Je pourrais *fesser* avec mes clefs." Il charme les clefs. Il dit: "*Cou'-don*, on parle de même pour parler. Mais [si] tout [à] coup j[e n']étais pas là et [si] la bête [dont] je te parle *ressoudait* . . ." Elle [répond]: "J[en'] ai plus rien *en toute*[pour me défendre]; elle me dévorerait."

Et là, ils se *redevirent*, et ils coupent encore du blé une quinzaine de minutes. P[u]is il dit: "Ma femme, si tu voulais, j'irais voir tes frères qui sont à *couper*, dans le petit bas-fond." Elle dit: "Mon mari, reste donc avec moi, à *ct' heure que* tu m'as parlé de bête . . ." Il [repond]: "Tu sais bien qu'il [n']y a pas de bête ici, *à ras* la maison." Toujours *qu*'elle dit: "Vas-y,[1] mon mari, un peu, mais pas longtemps."

Bien, Monsieur, le voilà qui part pour aller vers ses beau-frères. Mais ça [ne] fait pas deux minutes qu'il est parti, [qu']une bête *ressoud*, épouvantable, grosse comme un cheval, qui vient la gueule ouverte pour dévorer la *créature*. Elle part à la course, avec sa faucille à la main. Quand elle voit que la bête est assez proche pour la dévorer, elle prend sa faucille pour [frapper] avec. La faucille casse, tombe à terre. Et la bête se prépare à sauter sur elle pour la dévorer. Elle *griffe* ses clefs pour [frapper] avec. Voilà le cordon qui casse; les clefs tombent à terre. Mais elle fait trois ou quatre pas à la course, et il lui vient une idée; elle avait une paire de petits ciseaux suspendus à sa ceinture. Elle prend les petits ciseaux et les [lance] dans la face de la bête. Elle *s'adonne* à planter les ciseaux dans le front de la bête, et là, il sort du sang. Son mari tombe à *ras* elle. C'était son mari.

"Ah, il dit, Seigneur! tu m'as *démorphosé*." — "Comment *c'que* ça se fait? Tu viens de partir, et t[u] es revenu en bête? Qu'est-ce que ça veut dire?" Il [répond]: "J'ai été ensorcellé. C'est un sort que j'ai eu. Il y a sept ans que je cours le loup-garou . . . Je savais [que] rien que toi étais capable de me *démorphoser* comme ça."

Ils ont été chercher le curé, tous les deux. Et ça a pris encore deux ou trois [jours] au curé avant qu'il ait été capable de [lui enlever] [1]

[1] Saint-Laurent dit "de le *clairer à net* de ce sort . . ." (Angl.)

à net ce sort qu'il avait eu.

34. LE CHEVAL BLANC.[2]

[Ce qui suit] est arrivé dans une paroisse pas bien loin de Québec, *en* en bas. Je [ne] pourrais pas dire la place, par exemple.

C'était un homme et une femme. Ça faisait quatorze ans qu'ils vivaient ensemble, et ils n'avaient pas de famille. La femme trouvait ça bien curieux: son mari, tous les soirs, partait, et il était dix heures,

[1] Le conteur, d'ici à la fin du récit, fait dire *vous* à la femme, quand elle parle à son mari.

[2] Cette anecdote fut contée par François Saint-Laurent (La Tourelle, Gaspé), qui la tient de son grand-père, Isaïe Saint-Laurent, ainsi que de son père.

onze heures, minuit, avant qu'il vint à arriver. Le lendemain matin, il *voyait l'heure*[1] de se lever. Il était fourbu, *maganné*, à mi-mort, tous les jours.

Après quatorze ans [de ménage], un bon jour, sa femme: "Dis-moi donc, mon mari, quelle sorte de vie *que* tu peux mener; *à* tous les soirs *que* tu pars. Je [ne] peux pas m'imaginer [où] tu vas." — "Bien, il dit, ma femme, je vas te le dire. T[u] apprendras que ça fait dix ans que je cours le loup-garou." — "Comment ça, tu cours le loup-garou?" répond sa femme. "Oui, je cours le loup-garou; et si tu voulais, tu serais capable de me faire passer ça, de me *démorphoser*." — "Comment faudrait[-il] que je f[asse]?" — "Je vas te dire comment. *On* est une [bande] terrible qui court le loup-garou et *on* [le] court en chev*al*. *On* est quinze qui court le loup-garou. Tu vas te coucher dans le coin du jardin, le coin qui longe le chemin. On va passer à dix heures, tous les quinze. Moi, je serai le dernier, en arrière. [N']aie pas peur, les autres [ne] te feront aucun mal. [Avant ça,] aujourd'hui, tu vas faire faire une petite fourche de fer. Tu vas prendre la mesure de mon front pour faire faire le fourchon justement la largeur de mon front; je vas l'emmancher avec un petit manche de deux pieds de long[eur]. Moi, je saurai [où] tu seras, dans le coin du jardin. J'irai pour te dévorer, mais n'aie pas peur. Quand je [m'approcherai] de toi, tu tâcheras de me piquer dans le front avec cette fourche-là. Fais bien attention pour [ne] pas manquer ton coup; parce que s'il fallait par malheur que tu me manqu[es], il est bien certain que moi, je [ne] te manquerai pas."

La femme, ça lui coûtait pas mal, pour commencer, de se décider. Mais elle prit une résolution et dit en elle-même: "Il faut que je le *démorphose*." Là, elle fait faire une petite fourche; son mari [lui met] un manche de deux pieds de long[ueur].

Le soir, elle s'en va se coucher dans le coin du jardin. A dix heures — l'heure indiquée — elle voit venir cette *cavalerie* de chevaux; ils étaient quinze chevaux blancs qui passaient comme le vent. Mais celui d'en arrière s'en vint directement [vers le] coin du jardin où [la] femme était. En arrivant, il se mât*it* sur elle, la gueule ouverte pour la dévorer. Mais elle ne perdit pas de temps; elle lui darda la fourche droit dans le front. Et là, il tomba [un] homme; c'était son mari. "Pauvre mari, lui dit la femme, voilà un terrible jeu que tu mènes depuis si longtemps." — "Oui, ma femme, c'est vrai; mais c[e n']était pas de ma faute." — "Si c[e n']est pas de ta faute, voilà dix ans que tu *n'antes* pas *aucun* sacrement. *On* va aller à confesse, demain matin."

Le lendemain matin, ils [allèrent] à confesse tous les deux; et ils ont été à confesse trois matins *de file*, avant de communier. Le curé

[1] Il retardait longtemps.

baptisa [le mari] et il lui donna tous les sacrements, parce qu'il avait été trop longtemps sou*r* la *haire* [1] du démon.

35. LE PETIT BŒUF.[2]

C'est une histoire de loup-garou, ça.

Bien, cet homme-là [dont il est question] avait le réputation d'être fort. Un jour, [à] un moment donné, il [s'est] levé et il s'est en allé voir à son écurie. Il a trouvé la porte ouverte. [Il l'a refermée] et il s'est *en* revenu à sa maison, se coucher. C'était la nuit, ça.

Le lendemain, il s'est *en* retourné encore à son écurie, et il a encore trouvé la même porte ouverte. Quand il a vu ça, il a rentré [dans l'écurie]; il a aperçu un petit bœuf près de la porte. Il l'a frappé tellement fort, dans le front, que le petit bœuf est tombé *par* terre. C'est un homme qui a *ressoud*; il était tout nu. Il s'est relevé ensuite et il lui a demandé de le laisser faire un *escousse*. C'était un homme de Saint-François (Beauce).

L'homme [nu] lui a demandé: "Ne me *déclare* pas, jamais. Je suis venu te rencontrer parce que j'ai entendu parler de ta force; mais je [ne] te pensais pas si fort que ça." Il l'a remercié ensuite [d'avoir achevé] la misère qu'il avait eue. C'était le bon Dieu, il disait, qui lui avait jeté *de quoi*, parce qu'il [l'homme] n'avait pas été à confesse . . . Il dit: "Ne me *déclare* pas avant un an."

Et puis au bout d'un an, il l'a nommé; il l'a nommé en rève; il [ne] voulait jamais le nommer; mais en rêvant, il a raconté toutes ces choses-là. Le lendemain matin, sa femme lui a demandé si c'était bien vrai. Il lui a répond[u] que c'était vrai. Il lui a dit: "Oui!"

36. LA TACHE DU BAPTÊME.[3]

Ça, mon cher monsieur, c'est un peu long. C'était un *soigneur*, un charlatan, un nommé Louis Parent, qui avait une autorité, qui pouvait en faire accroire à n'importe qui. Jamais on peut rencontrer d'homme comme ça; il avait une mine pour faire prendre ses affaires. C'est *ben*, une personne vous dira: "Je fais ci, je fais ça. Je lève cinq cents livres." Mais lui, sa manière de se faire vanter, c'était de supposer: "Je suis un petit *morpion* comme ci, un petit *morpion* comme ça. Moi, je fais ça . . ." [Il se méprisait.] Un homme comme lui, il comprenait; il [est venu] à prendre des connaissances. Il s'est renseigné. Il n'arrêtait jamais de soigner; il faisait du bien. C'était un charlatan.

[1] Saint-Laurent explique: "C'est une espèce de peau qu'il se mettait."

[2] Dicté par Mme Thomas Vachon (Olympe Gagnon), de Sainte-Marie (Beauce), en août 1919. Mme Vachon dit que cet événement s'est produit il y a "tout *à ras* une cinquantaine d'années;" elle l'avait, étant jeune, entendu raconter par un nommé Pierre Ferland.

[3] Raconté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919.

C'est arrivé que, dans une élection — l'élection de Chassé, le notaire — il était pour Chassé. Pour l'élection, Chassé avait besoin d'argent. *Ça fait que* Perron avait cautionné pour lui. Mais Perron n'avait rien; Parent avait cautionné pour Perron et Chassé. A la fin c'était le bonhomme Parent qui avait tout payé. C'était gros, c'était dans les quatre ou cinq cents piastres. Le bonhomme avait ça sur le cœur; il avait perdu son argent.

Un soir, il était venu souper chez nous; et il contait cinquante histoires; il était conteur de contes. Après la veillée, il part pour monter chez *eux.*

En montant, sa jument se met à se dételer. Il fait attention de la *r*atteler comme il faut. Par trois fois, dans la route, la jument est dételée. "*Cou'don'*, mon cher, il dit, je commence à m'impatienter." Il prenait des pincées, dans les [revers] de son capot; prend des pincées, arrache l'étoffe. "Je n'en parle pas à ma bonne femme. Mais je voyais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Je dis à ma femme: — Je vas aller dételer ma petite moutonne. —"

Il dételle sa petite moutonne, une jument noire. "*Cou'don'*, mon cher, il dit, je recule, je rouvre la porte de l'étable pour faire rentrer ma jument. La jument met le nez dans la porte; elle recule. — Allons donc, la petite, qu'est-ce que tu as? Rentre! — Elle ne voulait pas rentrer. Je m'en vas dans la porte. Qu'est-ce que j'aperçois? Un veau, mon cher! Je commence à faire du méchant sang. Ce que je trouve? Je lui vois comme une lueur, dans le front. Quand je vois ça, je fonce dans l'étable, je fais rentrer la jument; elle rentre dans son *pâr*; elle tremble. Tout *d'un* coup, je me *revire.* J'aperçois le veau là, qui s'en vient me faire face. Nerveux comme j'étais, je me décide à frapper. Je le frappe . . . Ça *revole* comme un paquet de laine. Après que je l'aie eu frappé quatre ou cinq fois comme ça, j'ai vu qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. J'ai pris la porte. Quand je vins pour barrer la porte, j'ai pris le petit bâton de bois franc pour la barrer par en dehors. Voilà le veau qui s'en vient me faire face. Là, je ne résiste pas. Je le frappe en plein sur la lueur qu'il avait au front: la tache du baptême. Mon cher, un homme flambant nu, Michel Perron. Perron avait défendu à Parent d'en parler avant un an et un jour.

Toujours que, l'année suivante, Parent vint souper chez nous. Il nous a conté cette histoire: "Mon cher, je vous conte ça, mais *parlez en pas!*"

Ça *s'est parlé.* Il n'y en avait pas un dans le 'rang' qui ne vous aurait pas traité de fou si vous lui aviez dit que c'était une blague.

37. LE LOUP-GAROU DE CIMETIÈRE.[1]

Le *b'om* Alexis Vallée disait qu'il y avait un [homme] qui travaillait à la journée. Mais, le matin, il avait toujours de la misère à prendre son ouvrage. Il était toujours à moitié mort.

Un coup, le bonhomme Alexis arrête le prendre pour [aller] travailler. Il [répond]: "Je crois bien que j[e n']irai pas travailler, aujourd'hui. Je [ne] suis pas beaucoup bien." Sa femme prend la parole et dit: "Tu vas y aller, travailler, *tant qu'on est* capable de courir, la nuit*e*." Mon défunt grand-père Vallée prend la parole et dit: "Comment? Il passe la nuit*e* à courir? Le matin, on le voit toujours arriver après les autres, à l'ouvrage." La femme dit: "Vous apprendrez, M. Vallée, que ce *gâ*-là, voilà douze ans qu'on est marié et qu' il [n'est] jamais resté un soir avec moi." Son mari dit: "Qu'est-ce que ça te fait, toi, quand même j'irais faire un tour avec mes amis, le soir? En se promenant avec les amis, on se divertit. Les autres [auraient] du plaisir, et moi, je [serais] à m'ennuyer comme un pauvre chien!" La discussion [n']est pas bien longue. Le *gâ* se *grèye* et s'en va travailler avec le bonhomme Alexis.

C'était sur les derniers jours de la semaine; le reste de la semaine se passe comme ça. Le dimanche, jamais *que* [cet homme] allait à la messe. Le grand-père Vallée dit: "Je passe par [chez lui] en revenant de la messe. Je vois la porte rouverte; je rentre pour prendre un coup d'eau, pour *faire semblant.* La *gâ* est couché dans son lit; la femme est dans la cuisine, qui pleure. C'était une maison *barrée* en deux. — La curiosité, et je la connaissais *comme i'faut* — je lui demande: 'Qu'est-ce que vous avez à pleurer?' — 'Je peux bien, seigneur! Je me suis aperçu d'une chose, *beto*, qui m'a bien découragée. Je me suis mise à tuer des lentes à mon mari. J'avais toujours une *méchante doutance*, et là, je suis convaincue de ce que je pensais; c'était la vérité: mon mari court le loup-garou?' *C'est pas ça*, les bras me tombent en entendant dire ça. 'Mais, je dis, comment ça, qu'il court le loup-garou?' Elle me fait signe de [ne] pas parler trop fort. Elle s'approche de moi, le long de la porte, et elle me dit qu'elle a trouvé des cordes de *capuches* de la voisine, de la femme du deuxième voisin, qui était morte. Dans les grosses dents de son mari, il y avait encore des morceaux de *gorgettes* de la *capuche*, de la petite *inguienne* barrée. Elle avait reconnu les *gorgettes*, [comme] elle avait [elle-même fait la] *capuche* pour [la] lui mettre sur la tête [quand elle était morte].

Et là il s'est *déclaré*, il a avoué à sa femme qu'il courait le loup-garou,

[1] Conteur, François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé). Ce récit venait, indirectement, du "bonhomme" Alexis Vallée, qui le transmit au père de Saint-Laurent. "Vallée était natif de Beauport, et il disait que *c'*était arrivé à Beauport, *du* temps de la Corriveau" (une sorcière fameuse).

et qu'ils étaient plusieurs comme lui, qu'ils allaient dans le cimetière [déterrer] les morts et qu'ils les mangeaient.

Il [n']a pas voulu se convertir, lui. Quand il est mort, il y avait un gros chien noir sou[s] son lit, et tout le temps que le corps [n']a pas sorti de là, le chien [n']a pas sorti de la maison.

Le père Alexis Vallée contait ça pour une pure vérité.

38. LA HAIRE DE CHIEN.[1]

Mon grand-père nous contait [cette histoire] pour une vérité. Un nommé Cannel, un habitant de Rimouski, prenait cinq ou six hommes pour faucher à la petite faulx. Mon grand-père travaillait pour lui. Quand il faisait beau temps, ils rentraient le foin, deux [hommes] pour le rentrer, et, des fois, ils laissaient leur voyage chargé, à la porte du *fani*, quand il y avait belle apparence, [pour aller faucher].

Ça faisait quatre jours qu'ils avaient commencé à faucher; il arrive un étranger pour demander la place pour faucher. Le maître, le père Cannel, lui demande: "Etes-vous accoutumé?" L'autre [répond]: "Je suis bien accoutumé à faucher."

La première journée, il se met à faucher avec les autres; mon grand-père [était avec eux]. Ce faucheur-là est allé, le soir, se coucher sur le foin, dans le *fani*. Il se passe comme ça sept ou huit jours. Après qu'il *avait* soupé, [quand] la nuit était commencée, il partait, et il *ressoudait* à onze heures, minuit. Personne [ne] savait [où] il pouvait aller.

Mon grand-père était un homme curieux un peu, un bon homme, pas peureux: rien quasiment pouvait lui faire peur. Un bon soir, le *gâ* était parti comme de coutume, sans en parler aux autres. Mon grand-père [pense] en lui-même [qu'il tâcherait] de voir [où il allait]. Ça *s'adonnait* un beau soir. La lune tendait vers son déclin, et les étoiles étaient claires au firmament. Ça annoncait une belle journée pour le lendemain. Les [travailleurs] avaient laissé leur voyage chargé, à la porte du *fani*. Mon grand-père, quand il *vut* que les autres étaient tous endormis, il prof*itit* de cette occasion; il s'en all*it* sauter sur le voyage de foin pour voir arriver le *gâ*, de quelque manière. Il prit une *gueulée* de foin sur le voyage, et il se couvrit avec.

Ça [ne] fit pas une heure qu'il était là, tout [à] coup il vit arriver un chien, gros comme un gros veau de trois mois, qui traînait un autre chien ordinaire [pesant] une cinquantaine de livres. Il s'en vint sou[s] la charette [où] mon grand-père était couché. Là il se mit à dévorer le chien; et il le dévorait à belles dents. Il croquait les os, et ça lui prit une heure pour tout le manger. Après, il partit de là et il s'en alla à [à] peu près un*e* demi-arpent du côté de l'es[t]. Il renver*sit* une

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé). Ce récit vient de son père et de son grand-père.

moyenne roche avec sa patte, il ôta cette *haire* qu'il avait sur le dos, il la mit dessous la roche; et il se trouva en homme. Là, il *ramena* la roche par-dessus cette *haire*-là,

[Comme il partait pour revenir,] mon grand-père sauta sur le bord du *fani* et il se coucha [parmi les autres travailleurs]. Le *gâ* arrive, il monte sur le *fani* et il va se recoucher le long de ses associés. Il pouvait être minuit ou minuit et demi, à ce que mon grand-père disait.

Mon grand-père était un homme qui [ne] dormait presque pas, la nuit; le matin, c'était lui qui réveillait les travailleurs. Le lendemain matin, il réveille tous les autres, et lui, le *gâ* qui était revenu en chien, il le laisse dormir. Le maître de la maison dit: "Pourquoi *t*[*u n'*]*as* pas réveillé l'autre faucheur?" Mon défunt grand-père dit: "*On* va le laisser dormir aujourd'hui." Mais le vieux Cannel voulut savoir la raison. Mon grand-père lui dit: "Vous allez le voir *beto, mé qu'il* se lève."

Après que les autres ont déjeuné, ils ont parti pour aller faucher. Mon grand-père s'en va réveiller le [dormeur]. Mais quand il [vit] que les autres faucheurs étaient partis, il se trouva provoqué. Il dit: "Pourquoi *que* tu [ne] m'as pas réveillé, pour que je m'en aille déjeuner avec les autres?" Mon grand-père lui [répondit]: "Non, j[e n']ai pas voulu te réveiller pour déjeuner, parce que je calculais que tu [ne] serais pas capable de manger, *à* matin." — "Mais pourquoi ça, *sacrée* affaire? J'ai coutume de déjeuner, le matin, comme les autres." Mon grand-père lui dit: "Après c[e] que t[u] as mangé c[e]tte nuit*e*, *d*'avoir dévoré un chien presque aussi gros comme toi, sou[s] la charette, à la porte du *fani* . . ." L'autre dit: "*C*'qui t'a rendu si savant que ça, toi?" — "*C*'qui m'a rendu si savant que ça? C'est que je t'ai vu aller te coucher sous la charette à foin, quand t[u] as arrivé [en traînant] l'autre chien." Et là le *gâ* lui a dit: "[Tu as été bien chanceux] que je n'aie pas su que t[u] étais là, parce que tu [n'en] aurais jamais porté la nouvelle aux autres: tu aurais partagé le même sort que le chien que j'ai dévoré."

Là, il s'est fait payer son temps. Il a parti, et ils ne l'ont jamais revu.

39. LA CRÉMONE ET LE LOUP-GAROU.[1]

Bisier m'a conté, une fois, qu'à *Stanfâl*, il y avait un homme qui ne faisait pas de religion, et qui disparaissait tous les soirs, après neuf heures.

Le voisin de *Bisier*, un nommé Bisson, est allé chercher le docteur pour sa femme. Un gros veau s'en vint l'attendre, [au chemin,] et se mettre [le nez] sur lui. Bisson pense tout [de] suite à ce méchant [qui

[1] Dicté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. "*Bisier* m'a ranconté ça, il y a à peu près trente ans. On allais là exprès pour se faire conter des affaires de même. C'était crédule et ça croyait à tout, aux revenants."

ne faisait pas de religion et] qui devait courir le loup-garou. Il prend sa *crémone* et lui [en] lance un bout en tenant l'autre. Le veau attrape le bout de la *crémone* et le garde dans sa gueule, et Bisson s'en va avec le reste.

Le lendemain matin, il parlait avec son deuxième voisin, [l'homme qui ne faisait pas de religion.] Pendant qu'ils parlaient, l'homme s'arrachait la laine qu'il avait de pris dans les dents; c'étaient des *côtes* de laine de la *crémone*.

40. LES LOUPS-GAROUS DES RAPIDES-DU-DIABLE.[1]

On croyait, autrefois, au loup-garou.

Il y avait des loups-garous surtout dans les bois, le long de la rivière Chaudière, à l'endroit qu'on appelle les Rapides-du-diable (Saint-François, Beauce). Le chemin [y] était bordé d'arbres [qui le] recouvraient à peu près. Il [y] faisait terriblement noir, la nuit. C'était toujours dans ces endroits-là qu'on recontrait des loups-garous. Les loups-garous, d'ordinaire, étaient représentés par des bêtes sauvages, ils avaient toujours une tache blanche dans le front. C'était reconnu que si quelqu'un avait la hardiesse de faire saigner [le loup-garou] dans cette tache blanche, c'était une âme qui était délivrée, une âme qui était en pénitence sur la terre.

Je me rappelle qu'un soir, il était arrivé un homme, chez nous, Elzéar Veilleux, [qui] était à cheval. Il était arrivé à ce que son cheval pouvait courir. Il était entré dans la maison, très pâle, disant: "Un loup-garou a essayé de m'empêcher de traverser le bois, le long des Rapides [-du-diable]." Quand mon cheval a pu repartir, il a falli *de* me jeter à l'eau; [le cheval] a parti à ce qu'il pouvait courir." En même temps, il a[vait] vu son chapeau partir de sur sa tête et puis monter dans le firmament.

Le lendemain, il était revenu chercher son chapeau, le long du chemin. Mais il ne [l]'a jamais retrouvé. C'était le loup-garou qui l'avait emporté.

On croyait à ces choses-là.

41. LE SAC DE LAINE.[2]

Un jour, Gédéon Morency (de Sainte-Marie, Beauce), revenait du moulin, avec une charge de *moulée*. Il faisait très noir. Tout à coup il aperçoit un loup-garou sous forme *d'une poche* de laine, qui roule à côté de la voiture. Quand il allait plus vite, la *poche* allait plus vite.

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Ces souvenirs remontent à plus de cinquante ans. (Phonog., Anecdote *I*.)

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Cette anecdote provient de Sainte-Marie (Beauce), où réside Gédéon Morency, âgé de plus de soixante ans. (Phonog., Anecdote *J*.)

Elle suivait sur le train du cheval. Elle l'a suivi à peu près un demi mille *de temps*. Ensuite elle s'est éloignée du chemin.

C'est ce que racontait Gédéon Morency.

I) Enchantements et sorcellerie.

Les récits de cette section et de celle qui suit sont fondés sur une des croyances les plus anciennes de l'humanité, celle qui attribue à des personnes ou à des objets des pouvoirs surnaturels ou magiques.

(Anecdotes 42 et 95:) Tandis que, prisonnière dans le manche d'une faucille, une toute petite mouche ensorcelle l'instrument tranchant et le rend très utile au moissoneur (45), des insectes de même apparence ont un effet nuisible quand un sorcier les emprisonne dans la hache des bûcherons, qui se trouvent paralysés dans leur besogne (95). Avec la libération de ces mouches magiques, les instruments perdent leur charme et n'ont plus rien d'exceptionnel. (Voir Sébillot, *ibid.*, Table analytique: "Mouches magiques," III, 335.)

(Anecdotes 43–58:) Les sorciers, les sorcières et les charlatans ont longtemps joui, au Canada comme dans les provinces de France,[1] d'un prestige que la classe cléricale ou professionnelle n'a pas toujours réussi à leur disputer. Si la Corriveau, une sorcière notoire, fut pendue naguère pour ses forfaits supposés, il en est bien d'autres qui, au Canada, ont pratiqué leur art en toute sécurité.

La *jongleuse* Mérence Pâquet (43), de Sainte-Anne-des-Monts, pouvait, à l'aide de ses moyens mystérieux, deviner et raconter ce qui se passait à de grandes distances; pour voyager en toute vitesse d'un lieu à un autre, d'après la légende, la sorcière Brigitte Pinault se transformait en ourse.

A Saint-François (Beauce), il y a plus de soixante ans, Pierr*ot* Dulac et le "Grand Jacqu*ot*" jouissaient d'une certaine notoriété (44, 46, 47, 51). Dulac jetait des sorts et ce qu'on appelait des "contre-sorts;" il causait des maladies, pour les enlever ensuite à sa volonté; il guérissait *du secret*. Son rival, le "Grand-Jacqu*ot*," le provoqua, un jour, à une lutte, afin d'établir lequel des deux était le plus grand sorcier (46).

Les mendiants mal accueillis, sans être des adeptes de la magie, se vengaient en jetant des sorts. L'un ensorcela les vaches, parce qu'on lui refusait du lait; les vaches cessèrent par là de donner du bon lait (50); un autre jeta un sort à trois jeunes impertinentes, qui à l'instant furent prises d'une frénésie étrange, celle de se coller au plafond comme des mouches[2] (56); un troisième, offusqué de la manie de propreté de son hôtesse, lui souhaita des poux, qui à l'instant envahirent sa maison (57).

[1] Sébillot, *ibid.*, Table analytique, "Sorciers," IV, 484.

[2] On raconte un autre trait semblable, à Lorette (Québec).

Même de nos jours, il y a encore des suppôts de cette science surannée. Aux environs de Sainte-Marie (Beauce), Louis Ferland jouit d'une clientèle qui, paraît-il, ferait envie à certains médecins patentés. Condamné à soigner, sa vie durant, par un sortilège — c'est sa propre prétention —, il guérit de tous les maux au moyen de la magie; il peut à souhaît causer des maladies. Pour découvrir d'où vient un sort ou un mal quelconque, il se sert de la tasse d'eau du voyant,[1] qui lui révèle tous les secrets recherchés (45, 48, 49).[2]

Le curé de Saint-Ferréol (Montmorency) nous racontait dernièrement que son plus grand ennui lui vient de ce que certains paroissiens arriérés persistent à lui demander d'enlever des sorts. La vieille conteuse de l'anecdote 58 représente d'ailleurs assez fidèlement ce que bon nombre de personnes de sa classe et de son milieu entretiennent encore comme une croyance profondément enracinée.

Mots du terroir à expliquer: (42) *couper*, pour faire la moisson; *coupeux*, pour moissonneurs; *vicieux*, pour joueur de tours, malfaisant; *cents*, mot anglais pour sous; (73) *Bargitte*, pour Brigitte; *bois debout*, pour la forêt, le bois; *jongleuse*, pour sorcière; *jongler*, pour pratiquer la divination; aller en *dégrat*, pour "aller faire la pêche de la morue;" *postes*, pour lieux d'arrêt; *G*laude, pour Claude, nom d'endroit; ils sont *après* se *grèyer*, pour ils sont à se préparer; *leu butin*, pour leurs effets; *tout suite*, pour dès que; (44) guérit *du* secret, pour guérir par des moyens secrets, magiques; (46) *batterie*, partie d'une grange ou l'on 'bat le grain;' (47) *massacrer*, pour faire des remontrances, dire des vérités désagréables; (48) *Badame!* exclamation à sens vague; *m'a te trimer*, pour je vais te régler ton affaire, te punir comme tu le mérites; (49) *virer* la manivelle, pour faire tourner . . .; (50) *bols*, pour plats en grès ronds pour le lait; bougonner, pour murmurer; *une graine entoute*, pour pas du tout; *comprenabe*, pour compréhensible; (53) je vas *l'arrimer*, pour . . . le servir suivant qu'il le mérite; la *tire*, sirop d'érable épaissi au point de se granuler; la *facon* de sucre, terme designant le sucre en préparation que contient un grand vaisseau de métal destiné à cet usage; (53) ils *bouillaient*, pour ils formaient une masse bouillonnante; (55) bien *de valeur*, pour bien regrettable; que ça *y alle*, que ça s'accomplisse; (56) *plancher d'haut*, pour plafond; *barrée* en deux appartements, pour subdivisée . . .; *cabinets*, pour chambres; *graines*, pour poux; *broyette*, terme que le conteur explique par les mots "le devant;" *guiède*, pour tiède; *tourmentine*, pour térébentine; *remâter*, pour relever; *se griffer* après les *poudres*, pour se tenir (par les mains et les pieds) aux poutres; ils les ont *qyins*, pour ils les ont tenus; (57) *capassieux*, pour habile, capable; 'peaux de carioles,' c'est-à-dire couvertures de fourrures pour les carioles; (58) *d'abord que*, pour puisque.

[1] C'est le cas du "water gazer," en folklore anglais.

[2] Voir Sébillot, *ibid.*, "La puissance des fontaines, consultations diverses," III, 254.

42. LA MOUCHE DANS LE MANCHE DE FAUCILLE.[1]

C'était conté par ma grand'mère Mérence Pâquet dit Lavallée. [Il paraît] que son père était un gros 'habitant' de Rimouski, et il prenait plusieurs [hommes] pour *couper*, qui venaient dans le temps des récoltes. La moisson se faisait à la petite faucille. [Ils] avaient de cinquante à soixante arpents de culture à *couper*; ça demandait bien des coups de faucille! Ils prenaient quinze ou vingt coupe*ux*, l'automne, pour couper le grain.

[Un jour,] il est arrivé un jeune homme de vingt, vingt-trois ans, demander sa place pour *couper*. Il était rendu qu'ils avaient *coupé* trois ou quatre jours, les autres.

[Mérence Pâquet] avait un de ses frères, sobriquet *Caquiot* (Pâquet), qui était *vicieux* et curieux; il avait affaire à tout voir, lui.

Mon grand-père Paquet prend le jeune homme pour *couper*. "Comment *c'que* vous donnez?" demande le jeune homme. Le meilleur coupeur avait quatre-vingt *cents* par jour et les *créatures* avait quarante *cents*. [Mon grand-père] dit: "Si tu *coupes* pour quatre-vingt *cents*, tu les auras; mais si tu *coupes* pour soixante . . ., tu auras ce que tu gagneras." — "Bien, il dit, c'est [bon], grand-père! Vous me donnerez *de quoi c'que* je gagnerai."

Seulement, le garçon était arrivé là avec sa faucille à lui. Toujours *que* voilà qu'il se met à *couper* avec les autres. La première journée, il *coupe* comme les trois meilleurs [hommes] qu'il y avait là. Mon *défunt* grand-père va les voir sur le soir. Ils lui disent que le nouveau, c'était un *coupeux* comme ils n'en avaient jamais vu de le*ux* vie, qu'il faisait trois planches tandis qu'ils en faisaient une. Le bonhomme [répond]: "Les mente*ux*! Demain, j'irai voir."

Le lendemain arrivé, le grand-père Pâquet s'en va voir les *coupeux*. Le jeune garçon est encore en avant des autres. Il *coupe*, il *coupe*, cette journée-là, dans les quatre fois comme les meilleurs. Mon grand-père dit: "Mon jeune homme, comment fais[-tu] ton compte pour *couper* tant que ça?" Il dit: "Grand-père, le *coupage*, c'est un ouvrage: plus on se dépèche, plus on en coupe." Mais ça [n']*oppose* pas que mon grand-père s'apercevait bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire. "Bien, il dit, puisque c'est comme ça, mon jeune, tu vas venir te reposer à la maison. Tu as assez *coupé* depuis hier pour mériter de venir te reposer un peu." Il [ne] refusa pas. Il prit sa faucille, il la mit sur une javelle de *grain*, et il partit avec mon grand-père pour aller à la maison. Mon grand-père voulait lui faire manger une bouchée.

Tandis ce temps-là, le petit *Caquiot*, avec un de ses frères, nommé Léon, pr[end] la faucille et il commenc[e] à l'examiner; mais il [n']en

[1] Dictée de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), qui affirme que, d'après le récit de son père, ces faits "étaient arrivés chez la grand'mère Pâquet."

a pas fait le tour trois ou quatre fois avec ses yeux qu'il trouve une petite cheville dans le bout du manche. "Si tu voulais dire comme moi, on ôterait cette cheville-là, pour voir ce qu'il y a. Cette faucille-là n'est pas comme les autres." Et son frère Léon la prit, et avec son 'couteau de poche' ôta la petite cheville. Il sortit une petite mouche, et la petite mouche sortit en bourdonnant *bou . . . bou . . .* Ils [ne] sont pas lâches à remettre la cheville à la même place, et ils [replacent] la faucille [où] elle était auparavant.

Le *gâ* s'en vient au bout d'une heure à peu près et il reprend sa faucille. Il n'a pas coupé quatre poignées de *grain* qu'il dit: "J'ai été trahi!" Il prend sa faucille, se la replace sur l'épaule et il part.

Mon grand-père contait ça et il disait que c'était bien vrai, que l'homme, ils ne l'avaient jamais revu. Ils ont supposé qu'il était pour courir après le bourdon qui était sorti [du] manche de sa faucille. Il est bien certain que cette faucille-là était ensorcelée par quelque chose.

43. LES JONGLEUSES MÉRENCE PÂQUET ET BRIGITTE PINAULT.[1]

On avait, ici, une vieille qui se nommait *Bargitte* Pinault, native de Rimouski. Elle était mariée avec le père Alexis Vallée. Ils restaient justement ici; ils avaient leur *campe* à cent pieds au nordè de la maison. Je parle d'avant mon temps. Dans ce temps-là, à La Tourelle, c'étaient tous des *campes* pour pêcher, parce que le monde vivait pour ainsi dire tous de pêche. Il se faisait *des* petites *cultures*, ici; au bas des côtes, ils semaient des patates, dans le sable. Sur le haut des côtes, c'était tout du *bois debout*. Il y avait ma grand'mère, Mérence Pâquet, qui — à dire *le* vrai — était *jongleuse*. Elle *jonglait* pour dire les choses de l'avenir. Moi, je me souviens d'elle. Elle se mettait derrière le poêle, la tête dans ses deux mains. Dans ce temps-là, c'étaient des gros poêles simples.

Le monde arrivait, et *ils* lui disaient: "Etes-vous capable de me dire, la mère, si mon mari va arriver aujourd'hui, oui ou non? Il est allé en *degrâ*, disons, à cinq ou dix lieues plus loin" — dans ce temps-là, les *postes* (le R*u*sseau-Vallée, *Marsoui*, la Rivière-à-la-martre . . .) n'étaient pas habités, et c'étaient des bonnes places pour la pêche —. Ma grand'mère [répondait]: "Mes pau[vres] p[e]tits enfants, arrêtez! Je m'en vas *jongler* ça, un peu." Et elle allait derrière le poêle, la tête dans ses mains; la tête lui branlait tout le temps. Quand elle avait été comme ça une demi-heure, à peu près, elle se relevait la tête et elle leur disait . . ., et ce qu'elle leur disait, [c'était vrai;] elle [ne] se trompait pas.

Toujours *que* mon grand-père Isaïe [le mari de Mérence Pâquet,]

[1] Dictée de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé). S.-L. tient ce récit de son père et de sa mère.

avec Alexis Vallée, qui se trouvait le mari de *Bargitte* Pinault, descendaient pêcher, faire un bout de *degrâ*, à *G*laude. Ils étaient partis pour être un mois, à leu[r] voyage.

La première semaine se passe. La bonne-femme *Bargitte* s'ennuyait *le gyable*. [Il y avait] à peu près deux ou trois arpents entre les deux *campes*. *Bargite ressoud* au *campe* où mon grand-père Isaïe restait. Elle dit: "*Cou'don'*, Mérence, penses-tu que nos deux hommes vont faire leu[r] temps?" — "Bien, elle dit, moi, je peux peut-être *ben* te le dire pas mal jus[te]. Je m'en vas *jongler* ça, pour voir." Elle se met derrière le poêle et elle commence à *jongler*. Après une petite *secousse*, disons une demi-heure, elle se relève la tête et s'en vient trouver la bonne-femme *Bargitte*. Elle dit: "*Bargitte*, ils [ne] feront pas leu[r] temps. C'est *ben jus*[*te*] s'i[ls ne] *ressoudent* pas entre *ici* et demain." La bonne-femme *Bargitte* [ajoute]: "Je te le dirai *à* soir s'i[ls] vont venir." Et il y avait entre ici à *G*laude dix lieues.

La bonne-femme *Bargitte* passait pour se mettre en ours. Elle part pour s'en aller chez *eux*.

Ma *défunte* grand'mère, Mérence, se met à laver. Tiens, *betot*, elle s'en va voir si la bonne-femme *Bargitte* est chez [elle], pour emprunter un morceau de savon. Elle était partie. Au bout d'une heure, *Bargitte ressoud*. Elle dit: "*Cou'don'*, Mérence, fais à manger; nos hommes s'en viennent." Mérence dit: "Comment ça, ils s'en viennent?" — "Bien, elle [répond], je l'ai su. Ils sont *après* se *grèyer*, là, tout *leu butin*. Ils sont *après* le mettre à bord de *leu* barges, pour monter." Mérence dit: "*Viens pas*, toi!" — "Bien, dit *Bargitte*, quand je te le dis . . ."

Dans l'après-midi, ils voient venir les barges — il y avait un beau petit *nordè* — les voiles *baumées*.[1] "Ah, ah! *que* ma *défunte* grand'-mère dit, le diable [t'en a parlé]!" Toujours *que* c'était eux autres. Ils avaient un petit pavillon dans la corne[2] de la voile. On voyait bien.

Tout suite les barges arrivées, les *créatures* aident à débarquer les effets.

Le père *Pite Maloné*,[3] qui restait au haut de la Rivière-à-martre, *s'adonnait* à monter en voiture, dans l'après-midi. Il était *grèyé* de chevaux. Il dit: "Ma *démone* — il parlait à la *mère Bargitte* — tu m'as fait peur, diablesse que t[u] es, aujourd'hui!" Elle dit: "Comment ça?" — "Tu crois que je [ne] t'ai pas reconnue? Je t'ai bien reconnue. T[u] es passée vers dix heures avant midi. T[u] étais en grosse mére *d'*ours." Elle [répond]: "*Venez pas!* vous, *venez pas* me dire des affaires de même."

Mon défunt grand-père dit: "T[u] es venue jusqu'au bout de la

[1] Saint-Laurent explique: "Une voile *baumée*, c'est une voile *bigouettée* en biseau, une voile du côté de terre et l'autre du côté du large."

[2] La corne de la voile est au bout supérieur du *balestron*, d'après l'explication du conteur.

[3] *Pitre* Maloney.

rivière *G*laude." [Lui aussi] avait vu passer le gros ours, à peu près dans le même temps. Et après ça, ça avait bien l'air *qu*'elle s'était mise en ours. Ma grand'mère [Mérence] dit à mon grand-père: "Il est *ben* certain qu'il y a quelque chose: elle est venue me dire de faire à manger, que vous étiez pour arriver . . ."

44. LE MAL DE DENTS ET LE SORCIER.[1]

Autrefois, dans la Beauce, beaucoup de monde était sous l'impression qu'il y avait des sorciers, des charla*tins* qui guérissaient de tous les maux et qui donnaient des sorts.

Un jour, la mère Barbeau avait été pris[e] du mal de dents; elle souffrait beaucoup du mal de dents. Il lui arrive un de ces sorciers — supposé être un sorcier — un nommé Pierr*ot* Dulac, qui dit: "Vous avez mal aux dents, *Mame* Barbeau?" Elle dit: "Oui, j'ai mal aux dents." — "Bien, il dit, si vous voulez avoir confiance en moi, je pourrais vous guérir." Elle [répond]: "Oui, mais j[e n']en ai pas, de confiance, en vous; je sais bien que vous [n']êtes pas capable." — "Bien, il dit, vous vous en souviendrez plus tard. Quelque bon moment vous aurez mal aux dents, vous penserez à moi, et puis je le ferai cesser, le mal de dents."

La mère Barbeau n'avait pas de confiance à ça. Cependant, un jour, le mal de dents la prend. Elle souffrait terriblement. Tout à coup elle pense à Dulac; le mal de dents se passe. Elle [n']en parle pas un mot à personne, à qui que ce soit. Quelques jours plus tard, Dulac arrive à la maison. Il dit: "Hein! vous avez pensé à moi, l'autre jour." Elle dit: "Comment?" — "Bien, il dit, vous avez eu mal aux dents." — "Non, j[e n']ai pas eu mal aux dents." — "Oui, oui, vous y avez eu mal; vous avez pensé à moi et ça s'est passé, hein?" Il lui disait: "Je peux vous le faire passer, le mal de dents, et vous le donner aussi."

45. LE GUÉRISSEUR DU SECRET.[2]

Il y a un nommé Louis Ferland, à Sainte-Marie (Beauce), d'après ce qu'on dit, [qui] guérit *du* secret, [qui] donne des remèdes, [qui] va aux malades. Les malades ont confiance en lui; il est passablement occupé.

Sa femme racontait, l'été dernier, qu'elle avait un beau petit pommier, [à côté du] jardin, près du chemin. Il était chargé de pommes. Les petits garçons venaient à la clôture et ils regardaient les pommes. La femme dit: "Mes petits malheureux, si vous avez le malheur de toucher à une des pommes, mon mari va vous faire pousser des panaris sur chaque doigt — et il était capable de la faire aussi —.

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. (Phonog., Anecdote *E*.)
[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. (Phonog., Anecdote *L*.)

Il n'a rien qu'à le vouloir, si vous touchez à une des pommes." Elle dit que les petits garçons ont eu si peur qu'ils n'y ont pas touché. Ils regardaient [les pommes] du chemin, puis c'est tout.

46. LA MAGIE BLANCHE DU SORCIER.[1]

C'étaient des gens qui passaient pour sorciers, Alexis Dulac et le grand Jacq*uot*, de Saint-François (Beauce). Ils se redoutaient tous les deux. L'un prétendait avoir plus d'habilité que l'autre à donner des sorts et à faire de la magie.

Alexis, un jour, était à battre au fléau, dans sa grange. Quand le grand Jacq*uot* passa, il en eut connaissance. Il se dit: "Il faut voir, aujourd'hui, lequel de nous deux est le plus fort." Il entre dans la grange et dit: "C'est aujourd'hui que nous allons voir lequel de nous deux est le plus capable. Es-tu capable de faire entrer l'eau de la [rivière] Chaudière dans ta grange?" Il y avait à peu près cent-cinquante pieds à monter [de la rivière à la grange]. Alexis répondit: "Je [ne] suis pas capable, ni toi non plus." Sur ça, le grand Jacq*uot* dit: "Tu vas voir si je [ne] suis pas capable." Tout à coup voilà le tonnerre, les éclairs, et l'eau de la Chaudière qui se met à devenir trouble, dans la rivière, à bouillir et à monter à la *course* vers la grange. Ça ne prit qu'un instant pour que l'eau soit rendue à la porte de la grange. L'eau entre dans la grange. Quand Alexis [la] voit dans sa *batterie*, il monte sur le *saut au grain.*[2] Aussitôt, l'eau est rendue au *saut au grain.* Il monte sur la poutre. Quand il fut sur la poutre, il regarde en dehors de la grange, par la porte; il voit que l'eau sera b[ien]tôt à la hauteur de la porte. Il dit: "Le maudit est venu me faire noyer dans ma grange." Sur la poutre il prend son élan et se jette à la nage, dans la *batterie.* Il n'y avait pas une goutte d'eau; il a manqué *de* se tuer, en tombant. C'était de la magie blanche.

Dulac racontait ça à son fils; c'est de son fils que je l'ai entendu raconter, et aussi d'un autre fils, Pierre Dulac.

47. LE SORCIER QUI SE VENGE DU CURÉ.[3]

Le curé a fait un sermon, le dimanche, sur Pierr*ot* Dulac, [qui] avait le nom [de] faire toutes sortes de tours. Le curé l'a *prêché* et l'a *massacré* pas mal, dans l'église. Si je [ne] me trompe pas, le dimanche dans la suite, la jument du curé, une jument grise, est à terre qui se meurt. L'homme du curé lui dit: "Je ne vois *rien* que Pierr*ot* Dulac

[1] Raconté par Charles Barbeau, à Sainte-Marie (Beauce), en 1915.

[2] Division en bois entre la *batterie* et la *tasserie* au grain, que le conteur définit "un rempart de planche."

[3] Raconté par Maurice Bastien, à la Jeune-Lorette (Québec), en août, 1919. Ce récit vient de son père, qui était resté, un certain temps, à Saint-François (Beauce), il y a plus de quarante ans.

pour ramener mon cheval." — "Bien, il dit, va chercher Pierr*ot* Dulac. Va lui dire que je le demande." *Ça fait qu'*il est allé chercher Dulac. Dulac [répond]: "Non, je n'irai pas après avoir été *massacré* comme ça, dans le sermon du curé." L'homme revient et il dit ça au curé. Le curé dit: "Retourne et dis-lui qu'il vienne." Pierr*ot* Dulac est arrivé et il s'est mis *à ras* la clôture. La jument s'est mis[e] à ginguer dans son *pâr*. Dulac dit: "Votre jument [n']est pas malade." Il était venu et il l'avait guérie [tout] de suite en arrivant. C'était lui qui l'avait rendue malade; c'était lui qui avait joué ce tour-là au curé. Il l'a dit, après.

F) Les sorts.

48. LA TASSE D'EAU DU SOIGNEUR.[1]

C'est un de nos voisins, Louis F*o*rland,[2] qui venait faire un tour ici, le soir. Il aime ça quand il va soigner *à* quelque part.

[Il nous racontait] que Guay, de Saint-S*ou*verin,[3] était pris de l'estomac. Ils étaient allés voir le docteur; mais ils étaient venus le chercher, lui, F[e]rland. "J'arrive là, il dit. J'aperçois qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas bien, là. Je dis: — *Badame*, donnez-moi donc une tasse, que je prenne une gorgée d'eau. — Je prends la tasse, je trempe un peu d'eau, je mets une petite pierre dedans et je prends une gorgée d'eau. [Dans la tasse,] j'aperçois le gars qui tenait Guay à deux mains, qui lui tiraillait les tripes et [les lui] arrachait toutes. Guay était sur son lit. — Ah! je dis, arrête un peu! Moi, mon gars, *m'a* te *trimer*, *m'a* trancher ça, *m'a* te faire tirailler ici. — Je change le sort. C'était un sort que ce gars-là avait jeté à Guay, celui qui lui tiraillait les boyaux et qui essayait à lui arracher les poumons à deux mains."

F*o*rland lui a ôté le sort; il a fait son contre-sort et il l'a jeté à l'autre — je ne sais pas [à] qui. Guay s'est trouvé guéri du coup et il s'est mis à nous parler. Puis ils ont eu des nouvelles de l'autre, [le jeteur de sort,] qui se tordait dans son lit [, à son tour]. F*o*rland dit: "Je ne sais pas s'il va en réchapper." En disant ça, il se tordait de rire. Moi aussi, je me forcais pour [ne] pas rire de F*o*rland, qui nous contait ça.

Il ne croyait pas à ce qu'il disait, [ne] craignez pas! Mais il fait de l'argent [comme guérisseur.] Faut *faire semblant* de le croire; une personne de même, on [ne] veut pas avoir de difficulté avec [elle]. Faut avaler ça!

[1] Raconté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. Le conteur ajoute ce renseignement: "Ça fait à peu près quatre mois que c'est arrivé, qu'il nous a conté cette blague-là. La petite pierre, dans la tasse, ça lui faisait voir tout; il voyait comment les sorts marchaient."

[2] Ferland.

[3] Séverin.

49. LE MOULIN À BEURRE ENSORCELÉ.[1]

C'est, justement aux Saints-Anges [comté de Beauce], Louis F*o*rland,[2] le père de notre F*o*rland qui soigne ici, sur la côte.

Le père Charles Nadeau [cultivateur, aux Saints-Anges] avait été le chercher pour soigner sa femme. Dans le village, toutes les femmes avaient quelque chose. [Comme ils s'en revenaient, on] les arrêtait. Ils s'*adonnent* à passer; maman — elle avait aussi quelque chose — les arrête. Parlent. Elle lui conte, elle lui dit sa maladie, [ce qu'elle] ressent, quelque chose.

Lorsque F*o*rland a vu ça, *lui* a dit: "Si je soigne, aujourd'hui, ça dépend d'un Nadeau, aux Saints-Anges; je lui en voudrai tout le reste de mes jours. Imaginez-vous que je passais là; la femme, qui était *après* faire du beurre s'est plaint; elle dit: 'Voilà deux mois, depuis que les vaches sont vêlées, qu'on n'est pas capable d'avoir une livre de beurre.' Elle *virait* [la manivelle] depuis à peu près une heure, et le beurre ne se faisait pas. Découragée! J'eus bien le malheur de dire: 'Si vous aviez fait telle ou telle affaire, vous auriez du beurre,' *sans* penser à rien. J'ai parlé une *secousse*, et puis je me suis en allé. Après que je fus parti, ils ont bien été faire ce que je leur avais dit. Continuent à brasser. Tout *d'un* coup ils entendent plaindre dans le moulin [à beurre]; commencent à avoir peur; continuent à brasser; entendent plaindre de nouveau, bien plus fort. La troisième fois qu'ils entendent plaindre, la peur les prend; ils ouvrent le moulin à beurre, ils [y] voient du sang. Ils viennent me chercher. J'arrive. Ils me montrent ça. Je leur dis: 'Malheureux que vous êtes, vous n'auriez pas dû faire de même; c'est la vie d'un homme que vous avez, dans le moulin.'

F*o*rland, après ça, a envoyé son contre-sort; mais il n'a jamais dit la manière *qu'il s'y* est pris. Ça n'a pas manqué; le beurre s'est fait, par la suite.

Il disait que celui qui avait jeté le sort dans la crème [,ce qui l'empêchait de tourner en beurre,] était resté écloppé pour la vie; [c'était son sang qu'on avait vu, dans le moulin à beurre.]

Lui, F*o*rland, était bien en diable; depuis ce temps-là, [il était obligé, contre sa volonté,] de soigner [les gens]. "Jamais je pardonnerai ça à Nadeau!"

[1] Dicté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. C'est de sa mère que le conteur apprit ce récit, il y a plus de cinquante ans. Sa mère le tenait de Nadeau lui-même.

[2] Pour 'Ferland.'

50. LE SORT SUR LES VACHES.[1]

[Chez] le père Georges Rigaud, à Sainte-Anne[-des-Monts], il y a trente ans, un vieux avait arrêté, demand[ant] s'ils voulaient lui donner une bouchée à manger, *qu*'il avait faim. La femme avait *tiré* ses trois vaches et elle avait mis son lait dans les vaisseaux — dans ce temps-là, on mettait le lait dans les *bols*. Elle [ne] voulut pas lui donner de lait, mais elle lui donna un petit morceau de [pain?]. Le vieux dit qu'il aimait le lait. Mais elle [ne] lui en a pas donné. Le vieux quêt*eux* a parti en *bougonnant*; il [n']était pas content.

Le lendemain, la femme a été *tirer* ses vaches; mais son lait s'est mis à cailler dans sa chaudière. Son lait venait pareil *comme quand on fait de la colle* pour empeser les chemises avec de l'empois. Ils n'étaient pas capable d'en manger *en toute* et de rien faire avec. Il fallait le donner aux cochons. Ils ont vu [tout] de suite que c'était un sort que le quêteux leur avait donné.

Le père Georges Rigaud a été trouver le curé. Il dit: "Monsieur le curé, c'est bien curieux: je trouve que mes vaches ont eu un sort. Je [ne] peux pas comprendre ça *une graine en toute*. Nos vaches [ne] nous d[o]nnent p[l]us rien que de la colle." Monsieur le curé [répond]: "Je [ne] *voirais* pas grand'chose à faire pour ça. Toujours *que* j'irai."

Monsieur le curé part, le lendemain, et il y va. Et là, il se fait donner du lait, qui est comme de la colle. Il en met sur le *bol* à bouillie [?]; il met une petite palette, et il pique cin[q]*s* aiguilles dedans. Il brasse avec la palette et il pique dans le lait, comme ça. Quand il sort ses aiguilles, il y a du sang après. Les *défunt* Georges Rigaud dit: "Savez-vous, monsieur le curé, que c'est bien curieux, ça? C'est pas *compernabe une graine en toute!*" Monsieur le curé dit, après avoir ôté le sort des vaches: "Je pense que le sorcier a fait ça."

Le lendemain, ils ont été tirer les vaches, et le lait était clair et il était bon comme de coutume. Je vous assure que le bonhomme Georges Rigaud [n']était pas fâché.

51. LES COCHONS ENSORCELÉS.[2]

Autrefois, on croyait que les sorciers pouvaient jeter des sorts, [et quand ils en voulaient] à quelqu'un, *leur* faire perdre des animaux, les faire mourir.

On avait plusieurs cochons. Un jour, il y en a un qui tombe malade, qui meurt. Aussitôt qu'il [est] mort, un second tombe

[1] Dicté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé). "C'est le père Georges Rigaud qui me racontait ça, ça fait dans les vingt-deux ans. Il parlait curieusement, et il était incrédule *sur* toutes sortes de choses de la religion; il lui prenait des travers. Il était bon chanteur, à l'église. Il restait en deça de *l'Echouerie*."

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Ce souvenir remonte environ à soixante ans, à Saint-François (Beauce). (Phonog., Anecdote *G.*)

malade. On prétendait que si on [ne] trouvait pas [le] moyen de retirer le sortilège, tout le troupeau devait y passer, mourir.

Pierr*ot* Dulac, qui avait la réputation d'être sorcier, vient à la maison et il dit à mon père: "Si tu veux, je peux le faire venir ici, celui qui a jeté ce sort-là, pour [qu'il l'enlève] . . . On va prendre un des cochons, on va le saigner, emplir le sang d'épingles, le faire bouillir au feu. Faut qu[e le sorcier] vienne enlever son sort, ou mourir lui-même. C'est le seul moyen." Il dit: "Par hasard, le second des cochons n'est pas encore mort."

Ça fait qu'ils ont fait l'expérience. Dulac lui-même prétendait être sorcier et plus grand sorcier que celui qui avait jeté le sort. L'autre sorcier a été obligé de venir retirer son sort; ou bien il aurait passé à la mort lui-même.

52. LE SIROP D'ÉRABLE ENSORCELÉ.[1]

Le bonhomme Gaspard Marcoux [ne] pouvait pas faire de sucre. On supposait que c'était [dû à] un sort: quelqu'un lui avait jeté un sort.

Il part; il avait entendu parler *que Doffé* ôtait les sorts. Il s'en vient chercher *Doffé*. *Doffé* dit: "Pour savoir si c'est un sort, il faut que je voi*y*e faire du sucre." Naturellement il avait envie de manger du sucre. "Et *âh!* dit monsieur *Doffé*, quand vous ferez du sucre, vous viendrez me chercher." L'affaire était convenue.

Au bout de quelque jours, il y avait du sucre à faire. S'en vient chercher *Doffé*. *Doffé* monte à la cabane, et ils mettent le [sirop] au feu. Le [sirop] se met à marcher, se met à bouillir. "Là, il dit, je l'ai! Vous aller voir ça, que je vas l'*arimer*. "Il prend le plat pour tremper la *tire*, l'envoie dans la *façon* de sucre, en prend un peu; jette ça dans le feu; "Je vous assure qu'il va jouer."

Là, le sort était supposé être parti. Mais Marcoux [n']a pas pu faire de sucre, par exemple. Ça a toujours continué. Il [ne] faisait [que] du sirop. Mais *Doffé* avait mangé du sucre, lui!

. . . .

Doffé, celui qui ôtait les sorts, avait dit à Marcoux: "Le premier qui viendra à ta cabane, c'est lui qui [,par un sort,] t'empêche de faire du sucre."

Directement dans *le* temps, il avait demandé au bonhomme Pierre Ferland: "Tu devrais venir ici me faire du sucre; je perds tout mon printemps." — "Si j'ai le temps, j'irai."

Justement le père Ferland s'en va chez Gaspard Marcoux pour lui faire une *façon* de sucre. "Comment [,dit Marcoux,] Pierre Ferland, un homme de l'église, qui va chanter au chœur, venir me faire des

[1] Dicté par Hermias Dupuis, de Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. Dupuis avait entendu raconter cela au père Morin, qui en "avait eu connaissance."

affaires comme tu m'as faites là." [Il croyait que, puisqu'il était le premier à venir à sa cabane, c'était lui qui avait jeté le sort.] Ferland repond: "Puisque tu es si bête, reste avec ton sort. Moi je m'en vas!"

53. LE SORT JETÉ PAR LE CURÉ SOUCY.[1]

Ils avaient ramassé du capelan, le dimanche, ici. Il y en avait en quantité. Ils s'étaient battus et chicanés pour en ramasser.

Ils en ont sauvé le dimanche, pendant la messe, et monsieur le curé a dit: "Vous allez être longtemps sans en avoir: le bon Dieu va les chasser." Il les a chassés *itou*; et on a été pas moins de vingt-cinq ans sans en avoir. Ils venaient et ils *bouillaient* à cinq ou six brasses d'eau, dans les tangons[2] des rets, et ils [ne] *terrissaient* pas. Ce curé là, c'était monsieur Soucy . . .

[2] Des petites bouées auxquelles on attache les rets à hareng.

54. LE SORT DU CURÉ SUR LES CHEVAUX TROTTEURS.[2]

Lorsque le curé Tessier est arrivé à Saint-François (Beauce), il y a soixante-quatre ans, il était jeune prêtre. Il avait pris la cure. *C*'était un caractère un peu étrange, sans gêne, un peu grossier et cassant en même temps.

Le père Barbeau avait l'habitude de garder des chevaux trotteurs; il exerçait. En face de l'église paroissiale, le chemin était beau; il exerçait [souvent les chevaux,] là.

Le curé Tessier se promenait le long du chemin en lisant son breviaire. Quand le père Barbeau était arrêté, un bon moment, il s'est approché de lui. Ils firent connaissance là. [Le curé Tessier] dit à mon père: "Vous avez un cheval; je peux courir plus vite que lui." Mon père a répondu: "J[e n']en doute pas, monsieur le curé, parce qu'il n'y a pas de chevaux trotteurs pour courir aussi vite [que] les sauvages" — l'histoire rapporte que le curé Tessier avait du sang sauvage. . . .

L'automne, il y avait de la glace sur la rivière. C'était la coutume des cultivateurs de garder des chevaux trotteurs et d'exercer, sur la rivière. Un dimanche matin, la glace était bien belle. Ils se sont amusés un peu longtemps sur la rivière. La messe a commencé. Quand ils ont *laissé* la rivière, la messe commençait. Et puis, avant qu'ils aient dételé leurs chevaux, dans l'écurie, la messe était un petit peu avancée. Quand ils sont entrés dans l'église, le curé Tessier montait en chaire. Et puis il dit: "[Je ne veux] pas que ça se renouvelle, à l'avenir. Ceux qui arriveront la messe commencée par rapport à leurs *trottes* sur la rivière, je sou haite que les pattes de leurs chevaux tombent."

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé).

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. (Phonog., Anecdote *C*.)

Plus tard, le curé avait acheté un cheval qu'il avait payé quarante louis — c'étaient des louis, a cette époque-là —, un gros prix pour un cheval. Le cheval est tombé malade; le mal a pris dans une patte. [Le curé] a eu un maréchal pour soigner le cheval, [mais] ça [ne] faisait pas de bien.

Il avait entendu dire que le père Barbeau connaissait comment traiter [les chevaux, étant le possesseur de] plusieurs chevaux. Il arrête mon père, un jour; il dit: "Vous connaissez les chevaux, vous; vous êtes capable de soigner ça; vous les guérissez?" Le père Barbeau dit: "Un peu." [Le curé:] "Venez voir mon cheval, là. Il est malade; il a mal à une patte. Ça [ne] se passe pas; il *r*empire tout le temps. Barnard, qui l'a soigné, ne lui fait pas de bien." Mon père est allé voir le cheval; il dit: "Je crois que je pourrai lui faire du bien; je vas lui donner quelque chose." — "Bien, il dit, soignez-le." Le père Barbeau soigne le cheval quelque temps.

Un bon soir, il entre au presbytère. Il dit: "Vous pouvez maintenant atteler votre cheval; il est bien, il [ne] boite plus. Il n'a plus de mal; il est guéri." [Le curé] dit: "Comment [est-]ce que je vous dois pour ça?" — "Ah! il dit, je suis payé d'avance; il y a longtemps que vous m'avez payé." Il [répond]: "Comment ça?" — "Quand vous êtes monté en chaire pour dire que vous souhaitiez que les pattes de [nos] chevaux se cassent . . . *C*'a été une patte du vôtre. C'est mon paiement, ça. Merci, monsieur le curé!"

55. LES POULETS DE LA MÈRE BISIER.[1]

Ça, c'est chez *Bisier*,[2] le voisin.

Je m'en allais au village. Il me fait rentrer, [comme je passais à sa porte.] Je lui demande: "Qu'est-ce que vous voulez?" — "Hermias, tu vas aller chercher le curé." Je dis: "J'irai bien," pensant qu'il voulait se confesser. Je pars, je [ne] prends pas la peine d'atteler; j'y vas à pied.

Quand j'arrive au presbytère, monsieur *Mignier*,[3] le vicaire, sortait. Je dis: "Monsieur le vicaire, je viens vous chercher. Je [n']ai pas pris de voiture, c'est pour chez la mère *Bisier*, qui vous fait demander." Il répond: "Je vas aller chercher ma canne."

On monte à pied, en parlant. *On* arrive chez *Bisier*, *on* rouvre la porte, fait rentrer. "Bonjour, monsieur le vicaire." — "Vous [n']êtes pas bien?" — "Je [ne] suis pas bien mal." — "Vous m'avez fait demander, vous voulez vous confesser, je suppose?" — "Ah bien, elle dit, non! *c'est pas* pour ça, *p'en toute*. *On* est rien que quatre personnes

[1] Dicté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. Cet incident est arrivé il y a plus de trente-cinq ans. La "mère *Bisier*" avait alors environ soixante-dix-sept ans.

[2] Bussières.

[3] Meunier.

et *on* fait pas de mal. Je [n']ai pas envie d'aller à confesse." Il dit: "Vous m'avez fait demander, je pensais que c'était pour ça." "Bien, elle répond, c'est bien *d'*autre chose que ça." — "Qu'est-ce que vous voulez?" — "Bien, monsieur le vicaire, tous mes poulets meurent." Il dit: "C'est bien *de valeur!*" — "Ça a commencé, ça *r*empire." — "Mais ayez en soin." — "On [e]n a soin. Mais vous allez arrêter ça!" — "Ce [n']est pas à moi d'arrêter ça, c'est à vous de les soigner." — "Monsieur le vicaire, je vous dis qu'il y a quelque chose qui [ne] va pas. Prenez le moyen pour que ça *y alle.*" — "Qu'est-ce que vous voulez?" — "Mais écoutez, M. le vicaire, si vous ne prenez pas le moyen, je vas parler à *Doffé.*" *Doffé* était un homme qui ôtait les sorts, qui les jetait, qui guérisait *du* secret et qui faisait ce qu'il voulait. "Oui, elle dit, je vous assure qu'il y a un sort sur mes poulets."

Elle en avait parlé à *Doffé*, avant; et lui avait répondu: "Parlez-en à monsieur le curé, et s'il n'arrête pas ça, j'irai, moi."

Doffé lui avait dit que c'était une femme brune qui faisait mourir ses poulets. Et cette femme-là, la mère *Bisier* pensait que c'était maman.

56. LES TROIS GRIVOISES ET LE MENDIANT JETEUR DE SORTS.[1]

[C'est] l'histoire de trois filles qui sont restées collées au *plancher d'haut.*

A Rimouski, je ne peux pas dire bonnement [où] — mais il me semble que c'était chez des Ross — il est arrivé un vieux quêt*eux* qui passait par les maisons. Toujours *qu*'il avait demandé l'hospitalité pour la nuit, où il y avait trois grand[e]s filles. Le père de ces filles-là a logé le vieux.

La maison était *barrée* en deux appartements; il y avait la cuisine, il y avait la salle et il y avait des *cabinets* à coucher. Après qu'ils ont eu soupé, le vieux dit au quêt*eux*: "Vous allez venir vous coucher, mon grand-père, ici, dans le *cabinet.* Je m'en vas vous faire un lit de 'peaux de carioles,' parce que souvent les vieux [comme vous] ont des *graines* (poux), et ça fait lever les *criètures* pour rien." Le vieillard dit: "C'est bon, je vas être bien, sur les 'peaux de carioles.'"

Après qu'il a été couché, le quêt*eux* s'est mis à dormir, [tout] de suite. Les filles ont dit entre *eux* autres: "On va lui jouer un tour; on va '*i* chauffer la *broyette.*" Elles ont pris de l'eau *qyède* et [elles ont mis] de la *tourmentine* dedans. [Comme] le vieux dormait le ventre en l'air, *i*[*l*]*s* ont été lui vider ça sur le milieu du corps, sur la *broyette.* Aussitôt que ça été vidé, le bonhomme s'est mis à se *remâter* des deux bouts. Il s'est relevé debout, il a ramassé ses *cliques* et ses *claques*, ses *berliques* et ses *berlaques*, et il a pris la porte en disant: "Vous-autres, mes trois grivoises, vous allez avoir connaissance de moi."

[1] Raconté par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), qui, de cinq à onze ans, entendit son père le répéter à maintes reprises.

Après qu'il a été parti, *i[l]s* ont commencé [tout] de suite à se sentir pas bien. *Ça fait que*, le lendemain, elles étaient déjà si transportées qu'ils étaient obligés de les attacher pour *pas qu'ils partient* pour courir après le vieux quêt*eux*. Elles étaient rendues *qu*'elles étaient troublées complètement. Quand ils les détachaient, elles se *griffaient* les pieds et les mains après les *poudres*. (Le conteur explique qu'elles se lançaient au plafond, où elles se tenaient suspendues aux solives par les pieds et les mains.)

Toujours *que* leu[r] père était bien découragé de ça. Il est allé trouver le curé. Il a dit: "M. le curé, vous allez tâcher de venir pour ôter un sort que mes filles ont eu." Et le curé a dit: "Non! vous allez *em*mener vos filles ici*te* au presbytère, et s'il y a *de quoi à* faire, c'est ici que je vas leu[r] ôter." Le bonhomme leu[r] avait conté l'histoire, que c'était le vieux quêt*eux* qui leu[r] avait donné ce sort-là.

Ils ont *attelé trois voitures*, et ils ont *embarqué* une fille [dans] chaque voiture. Il y avait à peu près un mille pour aller à l'église; il y avait un pont a passer. Quand ils [passaient] sur le pont, ils ont entendu rire en dessou*r* du pont; et les filles voulaient casser les cordes qui [les tenaient] dessu*r* la voiture, pour aller se coller sou*r* le pont. Toujours *qu*'ils les ont *quyens*. Elles étaient si pesantes que quand ils ont été rendus à l'église, les chevaux étaient blancs d'écume.

Le curé, ça lui a pris pas mal de temps à leu[r] ôter ce sort-là. Le premier voyage, ils ont commencé; ça a diminué un peu. Leu[r] mal [n']était pas si pire. Ça leu[r] a pris trois ou quatre voyages au presbytère pour se faire [enlever] le sort.

Après qu'elles ont été complètement guéries, je vous assure qu'elles n'avaient pas envie d'essayer à faire des tours, quand il passait des quêt*eux*; et elles conseillaient aux autres de les laisser tranquilles, parce qu'il pourrait leu[r] arriver des choses comme il leu[r] en était arrivées, à *eux* autres.

57. LE SORT POUILLEUX.[1]

Le *gâ* qui avait donné des poux.

Il y avait le père François Lapointe, qui restait à deux milles et demi de la mer, le long de la rivière du Mont-Louis; un bon 'habitant,' marié avec une Soucy, une des sœurs du curé Soucy. Ces Soucy-là partaient de Saint-André de Kamouraska. Le père François Lapointe partait de la Pointe-Lévis.

Toujours *que* le père François *s'adonnait* à [revenir de] la mer. Un quêt*eux* lui a demandé de monter avec lui, un bout, dans sa voiture, pour aller quêter à toutes les maisons le long du chemin, en [remontant] la rivière. Le père François l'a fait *embarquer* avec lui. Il dit:

[1] Dictée de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), qui tient ce récit de plusieurs personnes, entre autres de François Lapointe, et des Robi[n]son.

"Grand-père, il y a encore quelques maisons en haut de chez nous. Je vas vous monter tout droit, et vous allez prendre en haut; ça fait que vous profiterez de la voiture pour monter *quand et* moi. Vous quêterez en descendant." Le vieux est bien content; il accepte.

Quand il a fait les deux ou trois maisons *en* en haut [de chez le] père François Lapointe, il commençait à être un peu tard, dans l'après-midi. Il arrive chez le père François, il demande la charité; il demande s'il serait assez bon de lui donner l'hospitalité *du couvert* pour la nuit. Le père François et sa femme étaient du monde de première classe, *capassieux* sous tous les rapports; mais seulement *qu*'ils étaient un peu superstitieux et un peu trop propres; il y avait un peu de singerie.

Quand [il] demand*it* à coucher, la femme fit un clin d'œil à son mari, en lui montrant d'un air de dépit — un peu — que le vieux quêt*eux* n'était pas absolument propre sur lui. Le père Lapointe dit: "Grand-père, on va vous *grèyer* un lit avec des 'peaux de carioles'; vous allez rester à coucher." La femme dit: "Ça me coûte pas mal de vous loger, parce qu'*on* a déjà logé des *traîneux* ici, et qu'ils nous ont remplis de poux. Vous voyez que c'est pas mal *mal'isé* de vous loger." Le vieux se trouve assez provoqué de ces paroles-là; il est parti en *bougonnant* et en disant: "Si vous avez tant peur des poux que ça, vous en aurez." Et là, il descendit coucher chez le père Jean *Robison'*, le troisième voisin *en* en bas.

Chez le père François Lapointe, le lit où il couchait avec sa femme était grouillant de poux, le lendemain matin. Je dis "avec sa femme" parce qu'il y a bien des hommes qui [ne] couchent pas avec leu[r] femme. Et là, d'un jour à l'autre, ils s'apercevaient que les poux allaient toujours en augmentant, qu'ils en trouvaient dans tous les appartements. C'[en] était rendu que les poux leu[r] couraient continuellement sur le dos. Ça les mettait dans l'impossibilité d'aller à l'église, le dimanche. Ils étaient vraiment découragés. Ils lavaient, tous les jours, ils ébouillantaient; mais toutes ces choses étaient en vain. C'était un sort qui leu[r] avait été donné, et ils n'étaient pas capables de faire disparaître ces poux-là. Les poux [n']étaient pas des poux pour piquer; ils [ne] piquaient pas. Seulement, c'était une chose malpropre, et le monde [n']était pas censé *de* savoir si ç[a n']était pas des poux naturels, oui ou non.

Au bout de trois ans, François Lapointe *s'est rencontré avec* un jeune Français, [nommé] Raoul Faguy, qui passait au Mont-Louis. Le père François commence à parler avec lui; il voit que [cet étranger] avait l'air à savoir quelque chose; et il lui raconte son histoire. Le jeune Français dit: "Comment me donnerez-vous si je les fais disparaître." — "Je vas te donner dix piastres." — "Non, je [ne] vous demanderai pas tant que ça; je vous demanderai seulement qu'une piastre." — "C'est [entendu]! Monte avec moi dans ma voiture."

Et le petit Français, qui était âgé de vingt à vingt-deux ans, mont*it* avec François Lapointe, *su* lui. François Lapointe dit: "Comment *c'que* vous allez vous y prendre pour *nettoyer* tous ces poux qu'il y a ici?" Le Français [répond]: "Je vous assure que la chose est bien simple. Si tous les sorts n'étaient pas plus difficile à faire disparaître que celui-là, il n'y aurait pas grand'misère à avoir. Je vous montre[rai comment vous y prendre] en tout cas que la même chose ne vien[ne] encore à vous arriver."

Le lendemain matin, il se fit donner trois poux. Ils n'ont pas grand'misère à les trouver, parce que les lits en étaient grouillants. Il prit ces trois poux, il s'en all*it* au bord de la rivière, qui [n']était pas loin, et il les jeta au courant de la rivière en disant: "Tous les poux, je vous envoie avec le courant, et vous reviendrez quand le courant reviendra de ce côté-*ici*, remontera en regagnant sa source." Et les poux ont disparu.

58. LES SORTS.[1]

Un moment donné, j'avais été à l'église. C'était un Père qui prêchait une retraite. J'avais tout *à ras* une quarantaine d'années. Je *cré quasiment* que c'était monsieur Savard ou le Père Lacasse qui prêchait la retraite.

Un jour, il arrive pour faire son sermon. Il se met à genoux, puis il dit: "On va dire un *Pater* pour les gens qui disent qu'il y a des *tours pi qu'i y en a pas*." Il appelait ça des "tours" au lieu de "sorts." Il se met à dire son *Pater*. . . .

Moi, ensuite, je monte; *on* restait aux Saints-Anges, dans ce temps-là.

J'avais affaire à monsieur le curé; c'était monsieur le curé Charles Bourque. *On* se met à parler de différentes choses; il m'*agaçait* toujours. Je me mets à lui conter l'histoire du Père, qui prêchait sur les sorts. Le curé appelait ça des "sorts" et le Père les appelait des "tours." Je lui ai dit: "Monsieur le Père nous a dit qu'il y en avait." Monsieur le curé répond: "Vous vous faites des illusions, Mme Vachon; il n'y en a pas." Je dis: "Moi, monsieur le curé, je m'en vas vous dire qu'il y en a. Je peux vous l'*ostiner*." Je lui disais ça sans cérémonie, moi. "Bien, il dit, comment ça?" Je répond: "Le Père nous a dit aujourd'hui qu'il y en a." Il dit: "*D'abord que* vous êtes bien renseignée, moi, *m'en* vas vous dire comment. Des sorts, Mme Vachon, il y en a comme ceci. Quand une personne est en péché mortel, tout ce qu'elle souhaite, tout ce qu'elle désire, arrive. Si elle n'est pas en péché mortel, quand même [elle] dirait: 'Tu vas te casser un bras' ou 'une jambe!' ça n'arrive pas. Il faut être en péché mortel [pour jeter un sort]. Et là-dessus c'est la vérité que le Père a dit[e]." . . .

[1] Dicté par Mme Thomas Vachon, à Sainte-Marie (Beauce), en août 1919.

K) L'enchère de la poule noire.

Vendre la poule noire, à la fourche des chemins, pendant une nuit sombre, au premier enchérisseur, c'était vendre à échéance son âme au diable, pour un prix déterminé. Cette tradition, venue de France,[1] nous a déjà été signalée à quelques endroits, au Canada. Un de nos collègues l'a aussi observée chez des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre.[2]

Le soi-disant "Petit Albert," livre de sorcellerie redouté parmi le people, était connu et fut consulté à plusieurs endroits (Gaspé, Beauce, Nouvelle-Angleterre), particulièrement pour ce qui est de l'enchère de la poule noire.[3]

Mots à expliquer: (59) voilà *d'en* pas loin, pour il n'y a pas loin de . . .; *matillon,* pour maquignon; il *vachait,* pour il paressait; *associé,* pour compagnon; sur un *autre bord,* pour d'un autre côté; il faisait l'acte *pareil,* pour il n'en faisait pas moins l'acte.

59. LE "PETIT ALBERT" ET LA POULE NOIRE.[4]

"La poule noire," c'est une affaire qui est arrivée ici, il y a bien longtemps, voilà *d'en* pas loin *des* cent ans. *Ç'a* avait mené du train pas mal, l'affaire de la poule noire.

Un nommé Pierre Landry — un *matillon* de chevaux —, un homme dans la misère, qui *vachait,* qui n'avait jamais le sou et qui voulait avoir bien de l'argent, avait un associé [dont] je ne connais pas [le] nom. Landry avait entendu parler du "Petit Albert," qui enseignait comment parler au diable et comment le faire venir. Un jour, il recontre un nommé Sylvain, qui possédait un "Petit Albert."[5] Sylvain lui a enseigné comment vendre la poule noire. Fallait emporter une poule bien noire, [pendant] une nuit bien noire, après neuf heures — jamais avant —, et aller se mettre à la fourche de quatre chemins. Là, il fallait appeler le diable par son nom, par trois fois. Il fallait qu'[on] vînt à donner un nom au diable. Le diable arrivait;

[1] Sébillot, *ibid.*, I, 288, cite, à cet effet, C. Moiset, *Usages de l'Yonne*, p. 73.

[2] Jules Tremblay, *La poule noire* (Rapports de la Société royale du Canada, Section I, 1919–20).

[3] Sébillot, *ibid.*, IV, p. 253: "On disait en Béarn que le prieur de Saint-Savin avait, au moyen d'un *Petit Albert*, fait périr un grand nombre de gens."

[4] Hermias Dupuis, le conteur (à Sainte-Marie, Beauce, en juin 1919), ajouta: "J'ai entendu conter ça par maman, qui était une femme de trente [et] quelques années [quand] on était tout petits. Elle nous a raconté ça pas rien qu'une fois. Ça avait fait du bruit, dans ce temps-là; les prêtres [en] avaient prêché."

[5] Le conteur expliqua: "Un de mes oncles nous avait prêté un prétendu "Petit Albert," qui n'enseignait pas la manière de parler au diable; mais il était expliqué où le [désir] de l'argent pouvait mener. [Cet oncle] avait fait venir ce petit livre-là par des matelots de France, qui venaient à Québec, dans ce temps-là. Papa l'a pris et l'a jeté au feu." Plus tard, le conteur sembla se contredire en ajoutant: "Il enseignait tous les noms du diable, et comment lui parler."

on lui offrait la poule en vente. C'est le dicton que le diable topait toujours à la première demande, quand même on aurait demandé deux cent mille piastres pour la poule. C'était compris qu'en vendant la poule, on vendait son âme.

Landry [et son *associé*] sont allés — ça doit être — aux quatre chemins à Saint-Isidore (comté de Dorchester). Lorsqu'ils ont appelé le diable deux fois, le peur les a pris. Ils sont partis et ils ont laissé la poule là. Le diable les a apportés sur un *autre bord*: ils se sont sauvés!

Comme les prêtres disaient, il aurait vendu son âme pour de l'argent; si la peur ne l'avait pas pris, il faisait l'acte *pareil*. Maman nous contait ça, comprenez vous!

60. LA CRIÉE DE LA POULE NOIRE.[1]

Quand la nuit est tombée, on s'en va, avec une poule noire [qu'on s'est] procurée, à la fourche de quatre chemins. On met la poule à la criée. Il y a des voix qui répondent: "Je mets tant pour la poule." D'autres montent; ça va toujours en montant, jusqu'à ce qu'on arrive à un prix final pour la poule.

Il paraît que, en connaissant ça, Leclerc, dit *Corbeau*, était allé à la fourche de quatre chemins avec une poule noire; il voulait devenir riche, pensant que le diable mettrait à l'enchère. C'est après ça qu'il a été [surnommé] "la Poule noire."

L) Les morts et les revenants.

On a longtemps cru, en Europe[2] et au Canada, que les âmes des trépassés, soit à leur gré, soit pour faire pénitence, pouvaient revenir au séjour des vivants. Les anecdotes sur ce thème sont assez variées et nombreuses. Nous n'en reproduisons ici que quelques-unes.

Ainsi, on dit que le noyé des Sauteux (61, 62) inquiétait les passants pour qu'on lui accordât la sépulture; on voulut enfin le transporter au cimetière catholique, mais il y mit tant d'obstacles qu'on finit par soupçonner que la dépouille fût celle d'un protestant. A une maison de la Canardière, près de Québec — d'après un récit déjà publié — un spectre attendit dix ans l'occasion de réparer une faute, en donnant l'hospitalité refusée pendant la vie, avant d'être délivré de son expiation terrestre.[3] Ailleurs, un revenant s'engagea chez son créancier, pour racheter sa dette en travaillant, le jour, et en brûlant dans un brasier, la nuit.[4]

Comme cette croyance côtoie jusqu'à un certain point la théorie

[1] Raconté par Alcide Léveillé ,à Notre-Dame-du-Portage, en juillet 1918.

[2] Pour la France, Sébillot, *ibid.*, Table analytique, "Revenants," IV, p. 180.

[3] JAFL, No. 123 (1919), "Le spectre," pages 165–160.

[4] JAFL, No. CXI (1916), pages 111–112.

orthodoxe, elle s'est conservée plus facilement que les autres, même chez les citadins de quelque instruction. L'anecdote 66 en fait foi.

Nous avons, de plus, découvert à notre surprise une anecdote en formation, dans la 'paroisse' modernisée de Sainte-Marie (Beauce). En 1919, Leclerc mourait, emportant avec lui la malédiction des Hébert, à qui il avait fait perdre un procès par un témoignage qu'on ne voulait pas lui pardonner. Leclerc apparut sous forme de croix parlante à l'un des Hébert, dans un bois, et lui demanda de lui "remettre son témoignage." Les trois versions assez différentes les unes des autres (63, 64, 65), obtenues moins d'un mois après l'événement rapporté, donneront une idée assez juste de la facilité et de la rapidité avec laquelle une légende peut naître et se ramifier en variantes, même dans les circonstances les moins favorables.

Mots et expressions expliquées: (61) *croutes*, pour déchet du sciage d'une bille de bois; *pêchailler*, pour commencer à faire la pêche; (62) le *verret'*, pour le varech; des *slaps*, angl. pour ce qu'on appelle *croutes*, plus haut; *désabrié*, pour découvert; (63) en *sacrant*, pour en jurant; (64) *Nâré*, pour Honoré; *alieurs* de, pour au lieu de; en *mettant* que, pour en supposant que; *tu suite*, pour tout de suite; (66) *rien que*, pour seulement que.

61. LE NOYÉ DE MARSOUI.[1]

Une goélette s'était perdue, à Marsoui. C'était, [en] automne, dans un grand vent d'est. Tout l'équipage s'était noyé, excepté un vieux Mackenzie. Le père Mackenzie avait noyé toute sa famille. Il trouva le corps de sa bonne femme; mais la tête était partie de sur les épaules. Il dit: "Je *barrai* cent piastres à celui qui trouvera la tête de ma femme." Ils ont trouvé la tête.

J'y étais [avec les autres]. Dans la nuit, on a trouvé un noyé. Mon frère l'a pris dans ses bras et l'a monté sur un petit rocher, où il l'a mis. Les autres avaient dit à mon frère: "On va te le laisser en soins." Il n'avait ni tête ni rien. Mon frère l'a enveloppé dans un drap et, le lendemain, il l'a mis dans un gros tas de *croutes*.

Ce mort-là a donné bien du trouble. J'étais jeune, dans ce temps-là; j'avais une quinzaine d'années.

Les bêtes des bois, des renards, l'ont déterré. Le vent faisait voler son linge. Les gens disaient: "Ça fait voir qu'il n'est pas bien, puisqu'il est toujours *dé*caché." Et ils l'enveloppaient comme il faut. Mais quinze jours après, il était encore développé. Ils ont parlé au curé du noyé sans tête. Le curé dit: "Montez-le!" Mais il ne savait pas si c'était un catholique. Il dit: "On va l'enterrer dans le cimetière des enfants qui meurent sans baptême."

[1] Raconté par M. Georges Saint-Laurent, du "Village" (concession) de la Tourelle (Gaspé). Agé de soixante-dix ans (1918), le conteur avait lui-même "eu connaissance" de ce qu'il raconte.

Le temps était arrivé de pêch*ailler*, dans le printemps. Ils ont fait une boîte, et ils y ont mis le pauvre noyé, et ils l'ont porté en canot. C'était à cinq ou dix minutes [de distance]. Le mer était bien mauvaise. Ils pensait qu'ils étaient pour se noyer. Ils se disaient: "Regardez ce que c'est! On essaie de lui rendre service et il ne veut seulement pas nous aider! Je crois bien qu'on va se noyer; c'est comme par un souhait."

Toujours *que* ils sont venus à bout [d'atterrir] et de débarquer le noyé [,mais avant d'être rendus]. Mon frère m'a dit: "Tu vas atteler la jument de chez nous et tu vas venir le mener. Faut que tu fasses ta part." J'ai attelé la jument.

Ce noyé-là était resté comme ça depuis l'automne d'avant; c'était comme la moitié d'un homme; il n'y avait plus ni tête ni rien. La boite [qui le contenait] n'était pas grande.

A la Petite-rivière, il n'y avait pas de pont, il fallait passer à l'eau. On a pris la boite et on se l'est mis[e] sur l'épaule. Ça pesait soixante-quinze à quatre-vingts livres, pas plus.

Rendu de l'autre côté, chez le curé, ils ont dit, devant moi: "Je ne sais pas si c'est bien de l'enterrer ici; il ne veut pas." Le curé a demandé pourquoi. "Bien, ils disent, vous voyez! il voulait nous noyer. On est parti dans le beau temps, avec une belle petite brise; mais il a causé qu'on *a manqué* se noyer. Rendus sur la rivière, on se l'est mis sur l'épaule pour le traverser; mais il a fallu se reposer deux fois pour [ne] pas se noyer. Il nous écrasait dans l'eau." Mais le curé dit: "Il y a des morts qui pèsent bien plus que ça." Mon frère a répondu: "Ce [n]'est pas un homme, mais presque la moitié d'un homme. . . . Je pense qu'il ne veut pas se laisser enterrer en terre sainte." (Ils supposaient que, de son vivant, il n'était pas catholique.)

62. LE NOYÉ DES SAUTEUX.[1]

Mon défunt père, Maxime Saint-Laurent, m'a raconté une histoire qui est arrivée. Dans les années [où] avait péri le *Galleta* — un bâtiment qui avait fait naufrage —, mon père allait, tous les soirs, sur le *plein*, voir à la mer. Il trouvait du lard, du cuir, des bons effets et toutes sortes de choses qui avaient du dommage, mais qui servaient encore à sa famille. Mon oncle Pierre Landry allait aussi, tous les soirs, au *plein*; il trouvait aussi quelque chose, divers effets, qui payaient son voyage. Mon oncle Pierre avait toujours peur de trouver des *nèyés*; mais mon père était un homme qui [n']avait peur de rien.

Un bon jour, mon père a trouvé un noyé dans le *verret'*. Il a dit à mon oncle Pierre: "J'ai trouvé un noyé." Mon oncle a répondu: "Bien, moi, je m'en vas; j'ai peur de ça." Mon père a dit: "T[u n']as

[1] Raconté par Alfred Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), en octobre 1918.

pas besoin d'en avoir peur; il [n']est pas défiguré *en toute.*" Ça l'a un peu rassuré; il a approché. Mon père lui a dit: "Il [ne] peut pas être défiguré; il [n']a pas de tête." Mon oncle, ça lui a déplu.

Mon *défunt* père a pris le noyé, l'a monté dans le bord du bois; a fait une cabane avec des *slaps* pour le mettre à l'abri, en attendant le printemps. [Le printemps suivant, il voulait] le remonter plus haut; il n'y avait pas de chemin, [en hiver.]

A un autre voyage, mon père avait trouvé la tête d'une femme. On a prétendu que c'était la tête de Mme MacKinley. Ils étaient obligés de garder ça en hivernement parce qu'ils n'avaient pas de chemin [pour aller l'enterrer au cimetière].

Ça arrivait souvent à mon père, en hiver, d'aller veiller à trois milles, chez les voisins. La nuit, il passait là ou le noyé était [placé] pour l'hiver. Les renards avaient dérangé les *slaps* de sur lui, et ils l'avaient déshabillé, comme pour le manger. Quand mon père le voyait *désabrié,* il réinstallait son *butin* et il réparait son *abri,* pour essayer de la conserver [jusqu']au printemps. Le noyé avait une bonne paire de bottes. Mon père a décousu les jambes pour les lui ôter, [comme] il avait les pieds enflés. Et il l'a installé pour l'hiver.

Un petit peu plus loin, au *plein,* mon père a trouvé une ronde de lard. Mon oncle aussi en a trouvé un morceau. Ils sont *en* retournés chacun chez *eux.* Le morceau que mon oncle Pierre avait trouvé, c'était la panse du noyé! Il pensait que c'était un beau morceau; mais quand il s'est aperçu de ce que c'était, il n'a pas soupé avec!

Dans le printemps, les gens ont monté le noyé en *flat,* à Sainte-Anne, et ils ont failli périr avec. [Après avoir atterri,] ils ont eu de la misère dans le rivière Sainte-Anne — dans ce temps-là, il n'y avait pas de pont —, et c'était dans les grands eaux du printemps. Toujours qu'ils sont parvenus à se rendre au cimetière. Ils étaient contents d'être [délivrés] de leur noyé.

63. LA CROIX DU REVENANT.[1]

Les Hébert et les Faucher avaient eu un procès au sujet d'un petit morceau de terre; les Hébert disaient que c'était à eux, et les Faucher, la même chose. Les Hébert ont poursuivi. Ils ont parlé [de leur procès] au bonhomme Leclerc, et Leclerc leur a fait voir qu'il était de leur côté. Ils ont amené Leclerc en cour [de justice], et là, il a [témoigné] contre eux autres.

Après le procès, quand ils [se faisaient] payer leur témoignage, [les Hébert ont dit à Leclerc]: "Si [nous avions su que vous étiez] contre nous autres, *on* ne vous aurait pas amené en cour." [Un des Hébert]

[1] Dicté par Gédéon Morency, âgé de 60 ans, à Sainte-Marie (Beauce), en août 1919. Morency ajouta: "*Ç'*a arrivé, cet été. Je l'ai entendu raconter *de* Thomas Ferland et *de* Edouard Girard, qui est marié à une petite Ferland."

dit: "[Je v]as vous payer, mais jamais de votre vie je vous le donne; vous irez chez le diable avec. Jamais je [ne] vous le donnerai."

Hébert s'en venait dans le bois. Tout *d'un* coup, il aperçoit une grand[e] croix, devant lui. Il n'en a pas fait de cas; il a continué. Avant de sortir du bois, il se met à regarder: encore la croix, devant lui. Il dit: "Qu'est-ce que ça veut dire, ça?" [La réponse vint:] "C'est moi qui ai demandé l'argent; et t[u] as dit que tu [ne] me le donnerais pas." [Leclerc, qui parlait,] était mort, ça faisait deux ou trois mois. En *sacrant*, Hébert répond: "Je vous le donne." *Ça fait que* Hébert a été trouver son frère — ils sont deux frères —; il dit: "Tu sais, j'ai donné l'argent à Leclerc; j'ai eu si peur!"

64. LES CROIX GRISES.[1]

Je l'ai entendu conter de bien des manières. J'ai pris celle qui a le plus de bon sens, de celui qui disait avoir vu.

Le commencement de tout ça, c'est un procès à propos de bois coupé [le] long d'un chemin. Les deux frères Hébert ont eu à payer, chacun, au-delà de deux mille piastres.

Voilà à peu près trois semaines, Honoré Hébert, le plus vieux des frères, a monté au bout de sa terre, qui continue jusqu'au quatrième 'rang' — ils ont deux terres de longueur.[2]

Lorsqu'il est sorti du bois, il rencontre son frère Jean, qui lui dit: "Tu feras attention; je pense que tu as une moutonne de morte, au bord du bois;" il avait vu un paquet blanc, là.

Nâré part, s'en va voir à la place indiquée. *Alieurs* de trouver une moutonne, il aperçoit une croix grise, à peu près *dans les* trois pieds et demi de haut. Il reste surpris; il a même peur — d'après ce qu'il a raconté. Il contemple ça, une *escousse.* Puis il part et s'en va à la cabane [à sucre, dans le bois]; mais il n'a pas vu de moutonne morte.

En arrivant à la porte de sa cabane: la même croix qu'il avait vue au bord du bois, la même chose. Là, il a bien peur; il se décide à demander ce que c'est. Une voix lui répond: "Veux-tu me donner mon témoignage?"

Il faut vous dire [que celui qui demandait ça, c'est le père Pierre Leclerc, mort depuis quelques mois. De son vivant,] il avait été rendre témoignage [en cour de justice] contre Hébert, à propos de la coupe de bois, le long du chemin. Hébert s'était plaint qui le témoignage de Leclerc n'était pas correct, et il avait dit: "Jamais je [ne] te

[1] Raconté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin 1919. Dupuis nous expliqua qu'il avait entendu plusieurs personnes répéter cette anecdote de différentes manières. Lui-même préférait le récit de Hébert, ajoutant: "Ceux qui la racontent autrement ne l'ont pas entendu dire par Hébert."

[2] Chaque terre a quarante arpents de longueur et ordinairement deux arpents de largeur.

le donnerai." [C'est pour ça que Leclerc revenait de l'autre monde] demander [à Hebert] s'il voulait lui donner son témoignage, comme il n'y avait rien que ça qui le retenait [d'être sauvé,] en *mettant* que les autres qui avaient donné des témoignages feraient comme ils l'entendraient pour lui.

Hébert lui a donné son témoignage, *tu suite*, dans l'instant. La croix a disparu tranquillement.

65. LA CROIX QUI APPARAIT.[1]

Il paraît que M. Hébert avait été dans le bois; il cherchait des moutons, je pense. Et puis il a vu une petite croix. Il n'en a pas fait de cas. Il *s'est en* revenu. En revenant, il a vu une autre [croix], plus grande. Là, il lui a parlé.

Quand [Hébert] était en procès, Leclerc disait qu'il lui ferait gagner son procès, qu'il serait en son avantage. [Mais] rendu à la cour, il a[vait] parlé contre lui. Hébert [avait été] obligé de payer. Hébert avait dit: "Jamais je te donnerai cet argent-là. Tu iras en enfer avec."

Quand [Hébert a parlé à la croix, Leclerc, qui était mort, a répondu]; il a demandé s'il lui donnait cet argent-là. Hébert à répondu que oui.

M) Présages et mauvais augures.[2]

Mots et expressions à expliquer: (67) *ça s'adonna que*, pour il arriva que . . .; *à ras* un *chassis*, pour près d'une fenêtre; il *s'adonna* à voir tomber, pour il vit par hasard tomber . . .; *sus eux*, pour chez eux; (68) *chantiers*, forêts où se fait la coupe du bois; *sacreur*, ici pour blasphémateur; *billots*, pour billes, bois en grume; (70) 'habitants,' pour cultivateurs; il a *mouillé*, pour il a plu.

66. L'AVERTISSEMENT PAR LE FEU ET LA FUMÉE.[3]

Monsieur Bilodeau était [à son] bureau. Quand il était *après* écrire, il y a un nommé Poulin, de Beauce, qu[i] entre là. Il avait à signer [son] nom. Bilodeau lui a dit: "C'est à toi à signer." Il dit: "Non, signez!" Quand il a approché du pupitre pour écrire, Poulin dit: "Il y a du feu, ici." Bilodeau dit: "Non!" — "Mais, il dit, regarde donc la fumée, ici." Ça fait qu'ils ont parcouru toute la maison, pour voir. Ils ont monté en haut et ils ont descendu en bas. Ils ont défait le plancher. Il y avait un fil de lumière électrique qui

[1] Dicté par Mlle Louise Routhier, âgée de 73 ans, à Sainte-Marie, en août 1919. Un peu gênée, la conteuse abrégeait ici le récit circonstancié que nous avions antérieurement entendu d'elle.

[2] Voir Sébillot, *ibid.*, Table analytique, "Présages," . . . "Mort," IV, 477.

[3] Raconté par Mlle Louise Routhier, à Sainte-Marie (Beauce), en mai et en août 1919. Nous avons remarqué que d'autres personnes connaissaient la même rumeur.

passait là; ils ont pensé que ça pouvait être [dû au fil]. Ils ont descendu, et ils ont commencé à voir de la lumière. [La femme de Bilodeau était morte peu de temps auparavent et] elle avait demandé à être exposée dans le bureau. Ils ont vu [là] un feu qui roulait, à la place où elle a[vait] été exposée.

Monsieur le vicaire a fait [des] allusions aux enfants, à ce propos-[là]. Il leur parlait des flammes du purgatoire. Monsieur Bilodeau a conté ça lui-même à Mme Georges Leclerc. Il disait que c'était vrai.

Il faisait des communions pour [sa femme défunte]; il lui avait promis trois neuvaines de communions, et il en avait fait deux. [Après ça,] il [était] obligé de partir en voyage. Il a dit: "Quand je reviendrai, je ferai l'autre communion. Il avait proposé de partir cette journée [où le feu a apparu]; mais il a pensé que c'était mieux de continuer [ses neuvaines], vu que c'était comme une apparition. Vous savez, quand on est de l'autre côté, il paraît que. . . .

Tout le monde par ici en parle. *Rien que* la famille Leclerc qui veul*ent* pas que ça soit le cas, eux autres. Pauvre Mme Bilodeau! Il faut que ça soit certain. [Monsieur Bilodeau] l'a conté au vicaire, aussi.

67. LES TROIS GOUTTES DE SANG.[1]

Une chose *qui* est arrivée, voilà comme vingt-cinq ans, chez Jérôme Saint-Laurent, qui *restait* le deuxième voisin de chez nous. Mon cousin germain — Jérôme — était un honnête homme, un homme digne de foi.

[Lui et] sa famille étaient aux Etats. Il était malade, et il s'ennuyait de sa place [natale]. Sa femme lui a dit: "Tu vas redescendre à Sainte-Anne[-des-Monts]. Peut-être que tu reprendras du mieux."

Toujours *qu*'il a descendu par ici. Il se soignait un peu, et il commençait à reprendre du mieux. Il restait tout seul dans sa maison.

Il y avait monsieur Lebouthiller qui tenait un [magasin], à Sainte-Anne. Jérôme Saint-Laurent allait souvent au [magasin], quand il avait besoin. Un coup, il monta à Sainte-Anne, au magasin, pour faire des achats; ça s'*adonna que* le commis n'y était pas. Saint-Laurent rentra à la maison privée; mais il y avait seulement que les filles à gages; les filles étaient *après* laver. *Ça fait qu*'il s'informe *ou c'qu*'était le com.nis. Elles ont dit qu'il était pour arriver dans un instant, de s'asseoir.

Il commença a jaser avec les filles. Il était le dos *à ras* [un] chassis.

[1] Voici le renseignement que nous donna François Saint-Laurent, le conteur: "Jérôme Saint-Laurent m'a conté ça bien des fois. Il devait avoir quarante ans; ça fait vingt-cinq ans de ça. Il [n']a presque jamais été en bonne santé. Il avait un mal incurable, un *mal-de-roi* . . . Un *mal-de-roi,* c'est un mal d'os. J'ai toujours entendu dire que c'était dans les jambes; c'est comme si l'os se corrompait; ça distille, et [de] temps en temps, il sort un petit éclat d'os. [Jérôme] a eu ça une dizaine d'années, et il est mort à Matane, l'année dernière (1917), à soixante-treize ou soixante-quatorze ans."

Il s'*adonna* à voir tomber trois grosses gouttes de sang dans les vitres du chassis du côté *du* ouest, trois grosses gouttes de sang. [Une] fille dit: "Regarde *de* qu'est-ce qui vient de tomber dans le chassis." Il se met à regarder par en dedans; mais les gouttes de sang étaient tombées à l'extérieur. Il dit: "Ça a l'air *à* être du sang qui est tombé dans les vitres." Ils partent tous les deux, lui et la fille à gage, pour aller voir. Ils ont aperçu que c'étaient vraiment des gouttes de sang qui étaient tombées. Jérôme dit à la fille: "Ça doit être un avertissement. Je dois avoir quelqu'un de mort dans ma famille, aux Etats: ma femme ou mes enfants."

Après que le commis *est* arrivé, il a fait ses petites emplettes, et il est revenu *sus* eux. Quand il a été couché, le soir, il a entendu *plaindre* dans le grenier. Ça se plaignait pas mal fort. [Jérôme n']était pas un homme peureux. Il s'est levé, il a allumé la lampe, il a été voir au grenier. Ça avait l'air *à* se plaindre dans le coin du *su* et *seroi*. Quand il a été rendu au grenier, ça a changé de place. Ça se plaignait dans le *bord* du nord-*nordè*. Il a été voir dans [ce] coin de la maison; il [n']a trouvé rien. Ç'a arrêté de se plaindre; et il a descendu. Ç'a encore repris *à plaindre*, et ça a dû durer une couple d'heures. Ç'a abandonné tout *d'un* coup.

Au bout de deux jours, il a eu une lettre de sa femme, [une lettre] qui venait des Etats, qui lui apprenait la mort d'une de ses petites filles, âgée de huit ans. [La lettre disait] qu'elle avait bien demandé son père, avant de mourir.

Cette chose, ça nous représente qu'on peut entendre des plaintes [, ou voir des gouttes de sang,] pour nous avertir, après la mort d'un autre.

68. LA CORNEILLE QUI CHANTE.[1]

Clément Gagnon, un garçon de mon âge, qui a 'fait son règne' voisin de chez vous, s'était mis à voyager dans les *chantiers* du nord.

Il nous a conté [qu'où il] allait, il y avait un Chamberland qui travaillait avec eux. Chamberland était vicieux, *sacreur*, il appelait le diable et le diable venait à lui. On l'avait mis à piler le bois.

Une corneille était venue se mettre dans le bas d'un arbre, devant lui. Elle lui avait fait une chanson: "Tu vas mourir, Chamberland!" La corneille faisait un tour et répétait la même chanson. Les hommes sont revenus; ont passé la nuit. La corneille a continué à chanter ça. Chamberland dit: "Ecoutez-la; elle m'a chanté ça toute la nuit, Ecoutez-la!" On dit qu'elle s'est tue, dans l'après-midi.

Un *déboulis* de *billots* a écrasé Chamberland à la fin de l'après-midi.

[1] Alcide Léveillé, le conteur (Notre-Dame-du-Portage, juillet 1918), nous a dit que ce récit lui a été répété par Clément Gagnon, vers 1895.

69. LA LAMPE QUI S'ÉTEINT.[1]

Cet hiver, il est mort, ici, un vieux: le père de M[me] Anctil. Il avait vendu sa propriété à un étranger; mais il vivait seul dans sa chambre; le [nouveau] propriétaire avait soin[de lui].

La veille *que* le vieux est mort, il s'est levé, dans la nuit, et il a allumé sa lampe. Sa lampe s'est mise à baisser et elle s'est éteinte. Il l'a rallumée, et la lampe a éclairé comme il faut.

Le lendemain matin, il dit: "J'ai vu une chose, cette nuit, un bien mauvais signe. Il va en partir un aujourd'hui. Si c[e n']est pas moi, c'est vous, ou un de vous deux." Il est mort dans la nuit.

70. UN SIGNE DE PLUIE.[2]

Un de mes frères était en promenade ici. Je reçois une invitation pour [aller] tenir un enfant au baptême, chez un neveu, à Saint-Alexandre. Je demande à mon frère de venir avec nous. [Nous sommes] partis le dimanche, assez matin pour entendre la messe là.

En montant dans la route de Saint-André, [nous passions] chez de gros *habitants*, le long des champs. [A un endroit,] il y avait une grosse bande de vaches de couchées. Mon frère dit: "Tiens! on va avoir de la pluie, aujourd'hui. A cette heure-ci, les vaches n'ont pas coutume d'être couchées." Il faisait beau.

On est allé faire baptiser l'enfant, et, dans l'après-midi, la pluie a pris. Il a *mouillé* toute la semaine, et on s'est bien fait [prendre].

C'était une remarque des vieux [que] quand les vaches se couchaient, le matin, avant d'avoir beaucoup mangé, c'était signe de pluie.

N) Fêtes, noces et 'fréquenteries.'

Tandis que les anecdotes qui précèdent se basent sur des croyances héréditaires, celles qui suivent se rapportent tout simplement à des coutumes ou à des mœurs anciennes.

Ce n'est pas seulement dans les pensées et dans les récits, mais aussi dans la vie quotidienne, que les générations, en se succédant, se répètent à peu près identiques, et s'inspirent inconsciemment des mêmes ressources traditionnelles. Les habitudes, les modes, les goûts, les travers, tout se forme ou s'oriente suivant la mentalité collective qui plane en quelque sorte au-dessus des individus et se continue au-delà de leur existence transitoire. Et cette mentalité type, avec toutes les réactions individuelles qu'elle invite, se manifeste avec fidélité et couleur locale dans les anecdotes qui redisent en langage familier les menus incidents de chaque jour.

Il serait facile d'énoncer ces traits ethnographiques en des croquis

[1] Raconté par Alcide Léveillé, en juillet 1918, à Notre-Dame-du-Portage.

[2] Raconté par Alcide Léveillé, en juillet 1918, à Notre-Dame-du-Portage.

semi-abstraits aux contours retouchés. Mais nous préférons laisser la parole à ceux qui se décrivent eux-mêmes avec candeur; la vérité se révèle ainsi plus naïvement que si l'on interposait entre elle et le lecteur un écran opaque de langage et de réflexions didactiques.

Mots et expressions régionales: (72) *estec*, est un terme de jeu de carte, se rapportant à la dernière levée d'une partie; à *brasse*-corps, pour à bras-le-corps; (73) ils seront *chauds*, pour gris, un peu sous l'influence de la liqueur; (74) la *broche*, terme dont le sens se dégage au cours du récit; (76) *d'abord que*, pour pourvu que . . .

71. LA FAISEUSE DE CHANSONS.[1]

Il y avait une fille, une nommée Pâquet, de Saint-François (Beauce), qui avait l'habitude de faire des chansons sur toutes sortes de choses et à tout propos, et des chansons assez longues. Elle savait à peine lire. Ses chansons étaient rimées, mais elles se chantaient sur des airs connus. [Elle composait des chansons] surtout à l'occasion de la défaite des candidats d'un[e] élection; et dans d'autres circonstances.

Par exemple, ils donnaient un festin, chez le capitaine Bernard, de la milice sédentaire. Il [y] était venu plus d'invités qu'ils [n']attendaient, et les vivres avaient manqué, pendant le souper. Elle a[vait] composé une chanson sur ça: (*extrait*)

(*Solo*:) Chez le capitaine Bernard,
Nous chantions assez fort.
(*Chœur*:) Assez fort!
(*Solo*:) Et nous n'avions que des os,
Qui [ébréchaient] nos couteaux,
(*Chœur*:) Nos couteaux. . . .

Et il avait des gens qui prenaient ses chansons et les chantaient. Je me souviens que le père Barbeau était allé la trouver, après une élection, pour lui faire [composer] une chanson sur le candidat défait.

72. DES NOCES ANCIENNES.[3]

[Il y a plus de soixante ans, à la Beauce,] c'était la coutume, quand on mariait quelqu'un, de faire des noces, c'est-à-dire d'avoir cinquante, soixante [invités], deux ou trois jours 'de temps,' à s'amuser, à boire; on prenait un petit coup, tout le temps.

Je me rappelle qu'à une certaine noce où nous étions allés — chez Georges Quirion, qui mariait sa fille —, on était une soixantaine de personnes. C'était dans l'automne, les chemins étaient très mauvais. [Comme de] coutume, [on] dansait des gigues; c'était une danse qui se faisait à deux personnes seulement, une danse qui allait vite. Il

[1] Raconté par Charles Barbeau, en août 1915, à Sainte-Marie (Beauce).

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. (Phonog., Anecdote O.)

fallait [y] être pas mal habitué pour danser [les gigues]. Ils faisaient d'autres danses aussi, mais ça finissait toujours par les gigues; et une gigue finissait toujours par l'*estec*. Ce qu'on appelait l'*estec*, c'est que le danseur embrassait sa compagne.

Il y avait un vieux garçon — Thomas *Badouche* [1] — qui était à la noce. Je lui dis: "Il y a une belle grosse fille, là. Va donc lui demander de danser une gigue. Et après ça, tu feras l'*estec* avec [elle]; c'est la façon." Il dit: "C'est bon!" S'en va la demander, et il danse avec elle. Quand il [a] fini de danser avec elle, il la prend par le cou pour l'embrasser. Puis ils se trouvent pris à *brasse*-corps, tous les deux; et ils tournaient. Elle envoie mon Thomas *Badouche* sur le dos, dans la place. Il n'avait pas pu l'embrasser. Il avait fait une mauvaise *estec.*

J'étais allé à une noce, dans le voisinage, à Saint-François, chez *Trol* [2] (Réal) Poulin, [qui] mariait son garçon. Il y avait cent-soixante-quinze personnes à la noce. La noce a commencé le mardi. Le mercredi, on a fait un tour de voiture. Aux noces comme ça, on [ne] mangeait rien que deux fois par jour; on déjeunait tard et on soupait de bonne heure. Le mercredi, [dans l'après-midi,] on s'était promené en voiture. Prend le souper. Après le souper, c'était la façon, une des premières choses, de chanter des chansons. D'abord on offrait à la mariée de chanter, et au marié, au garçon d'honneur, à la fille d'honneur, et ensuite aux plus considérés, quand ils étaient capables de chanter. La manière de chanter, c'était: l'un se levait debout et il chantait un couplet de chanson, et toute l'assistance faisait chorus. Et ça marchait comme ça un certain temps.

Quand tout le monde était fatigué de chanter, la danse prenait, et ça prenait pour toute la nuit. On n'oubliait pas le petit coup. Il y avait des joueurs de violon au besoin; des fois, il fallait trois ou quatre joueurs de violon, pour les danses. On a continué comme ça jusqu'au jeudi, dans la nuit. Jeudi, dans la nuit, on a dit: "C'est vendredi, faut s'en retourner chez nous." Les jeunes filles se sont fait conduire chez elles; les jeunes gens sont retournés chez eux, et puis on a passé le vendredi à la maison. Les vieux, pour suivre la coutume du vendredi et faire maigre, *ils* n'ont pas mangé, mais ils ont passé la journée à boire, eux autres, *ah, ah!* Et puis, le samedi, toute la noce s'est réunie de nouveau à la maison des noces, et on a dansé jusqu'à minuit. On avait passé la semaine aux noces.

A une autre noce du même genre, [que] je me rappelle, il y a à peu près cinquante-cinq ans, (ça s'était passé autrement.) On avait coutume, en même temps, de faire des malices, à ces noces-là. Ils aimaient à faire des tours. Il y avait quelques-uns, qu'on appelait

[1] Sobriquet d'une famille Roy, de Sainte-Marie (Beauce). Ce Thomas était un nomade idiot.

[2] Sobriquet.

des *toureux*, qui étaient toujours prêts à faire des tours. Les chemins étaient mauvais. [A cause d']une assemblée aussi nombreuse, qui voyageait dehors, le plancher était couvert d'un doigt d'*épais* de *vase*. Pendant qu'on dansait une danse ronde, il est arrivé quelqu'un avec un seau d'eau, qui l'a envoyé dans la place. Cinq ou six danseurs sont tombés dans la boue, en glissant dedans. Ils trouvaient ça drôle.

Ensuite, la maison des noces était élevée, sur une côte. Le monde avait dételé *leur* voiture sur la côte. Mais, le lendemain matin, on les avait toutes trouvées descendues à trois ou quatre arpents, culbutées sens dessus dessous, dans la côte — comme de raison, rien pour les conduire! —[1] On trouvait ça drôle, des tours; c'était une coutume.

73. UNE NOCE, CHEZ LES IRLANDAIS.[2]

Un jour, lorsque j'étais marchand, mon ami Alexandre Ruel, de Montmagny, vint me trouver [et] me demander de l'accompagner à Saint-Côme (Beauce), dans la colonie irlandaise, pour prendre des assurances.

Nous nous sommes transportés là. A l'hôtel où nous étions, la maîtresse dit: "Vous allez venir aux noces avec nous autres, ce soir."

Le soir, nous [sommes allés] à la noce, où [la maison] était remplie de convives, des Irlandais et des Irlandaises. Quand ça vint [à] l'heure de la danse, il [y avait sur] une table une demi douzaine de bouteilles de différentes boissons. Mon ami Ruel aimait à prendre un coup, autrefois. Quand il a vu cette table couverte de boissons, et ces grands Irlandais de six pieds de *long*, il dit: "On va se faire tuer, certain, par ces Irlandais, quand ils seront *chauds*." Je dis: "[N']aie pas peur! Si quelqu'un se met *chaud*, ça sera toi, pas eux autres."

Et puis la danse a commencé. A chaque danse, c'était la coutume de prendre un petit coup; on en prenait peu, pour ne pas se *déranger*; mais à mesure qu'on en prenait, les bouteilles se remplissaient.

Mon ami Ruel dit: "Comment ça se fait? Je [ne] connais toujours pas la mariée. Il faut se faire présenter à la mariée." Je dis: "Viens donc! Tu [ne] l'as pas vue? Elle est ici, dans la salle, à côté, là." *On* [passe] dans la salle. En entrant, on voit une jolie femme, *grâssette*, assise dans un fauteuil, endormie. Elle avait un enfant qu'elle allaitait, sur les genoux, la poitrine développée; et elle s'était endormie, là. Ça, ça excité pas mal mon compagnon. C[e n']était pas beaucoup l'habitude des Canadiennes. J'ai dit: "T[u n']as pas besoin de te scandaliser de ça. Tu dois en avoir vu, de ces choses-là, déjà. Les Irlandais n'en font pas de cas." — "Mais, il dit, ce qui me surprend le plus, c'est la mariée: elle a un enfant de plus d'un an dans les bras."

[1] On avait évidemment poussé les voitures dans la pente.

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Il y a à peu près cinquante ans que se passaient les choses ici décrites. (Phonog., Anecdote *B*.)

C'é[tait] la coutume, chez les Irlandais, quand ils [se mariaient] en été de remettre la noce à l'automne. . . . Et puis, dans l'automne, [dans le cas présent,] après que la fille et le garçon [furent] mariés, [leur] maison a brûlé; par conséquent, ils n'[avaient] pas pu faire la noce, [qui] avait été remise à l'année suivante. C'est pourquoi la mariée avait un enfant [de] plus d'un an, sur les genoux.

74. LA BROCHE.[1]

Un nommé *Moïsette, Moïsette* . . .? Rodrigue me disait, un jour — j'avais environ quinze ou seize ans —: "Sais-tu parler aux filles, toi?" Je dis: "Parler aux filles? On parle à ça comme à d'autre monde. Parler aux filles . . .?" — "Non, non! il répond, on apprend ça, pour faire de la *broche* aux filles. C'est la mode, quand on sort. Si on n'est pas capable de faire une *broche*, on passe pour innocent. Il faut savoir faire une *broche*." Je dis: "Qu'est-ce que c'est qu'une *broche?*" — "Bien, il dit, écoute; [je] m'en vas te le montrer. . . ." C'était une histoire [assez longue] qu'il avait appris[e] par cœur, probablement avant d'apprendre ses prières, pour pouvoir parler aux filles. On voyait des petits garçons de treize, quatorze ans, qui disaient: "Moi, j'ai parlé aux filles, *à* soir, parlé aux filles. . . ."

Un[e fois,] nous étions allés passer la soirée chez une de mes tantes, Thomas Barbeau, sa sœur et puis *de* mes sœurs. Il nous fallait un joueur de violon pour nous amuser; c'était la coutume d'avoir de la danse. On a été chercher *Moïsette*.

Quand on a eu dansé quelque temps, j'ai dit à mon cousin, Thomas Barbeau: "*On va* faire faire une *broche* à Marguerite, ma cousine." [Elle] était une jeune fille d'une quinzaine d'années, gênée, timide. Elle ne connaissait pas la *broche*, elle. J'ai dit: "*On va* aller chercher *Moïsette*, et *on va* lui faire faire une *broche*, parler d'amour; c'était parler d'amour, c'était s'approcher de la jeune fille. [Celui qui faisait la *broche*] sortait son mouchoir de poche; il se couvrait la bouche d'un côté, pour s'approcher de l'oreille de la jeune fille, de l'autre côté, et lui faire sa *broche*; comme ça les autres n'en avaient pas connaissance.

J'ai été chercher *Moïsette* et je lui ai dit: "Viens donc faire une *broche* avec ma cousine, qui est jolie fille." Il [répond]: "Je [ne] la connais pas. Puis, c[e n']est pas bien commode. . . ." Je dis: "[Je v]as vous faire faire connaissance; je vas aller m'asseoir sur le banc, près d'elle, et je t'appeller[ai." Après m'être assis] près de ma cousine, je dis à *Moïsette*: "Viens donc ici; je voudrais te parler." Il s'en vient. Je dis: "Assis-toi là, sur mon genoux." Il s'assit sur mon genoux. Après une *secousse*, je dis: "Prends ma place." Il s'est assis à côté de ma cousine; et là, il commence à faire sa *broche*.

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Ce trait anecdotique eut lieu à Saint-François (Beauce), il y a environ soixante ans. (Phonographe, Anecdote *D.*)

Ma cousine était tout à fait à la gêne; elle n'osait pas dire un mot. Pendant ce temps-là, mon cousin et moi, nous avons fait le tour de la maison et nous nous étions fourrés sous le lit [,qui était tout près du banc], pour écouter ce que *Moïsette* allait dire. Il était justement à [parler:] "Vous êtes une demoiselle si aimable, si adorable, si agréable. Depuis que je vous connais, je ne dors ni jour ni nuit . . ." et il continuait sur ce ton-là, toutes espèces de choses qui duraient, [avant que] le chapelet se vide. Ma cousine [ne] lui disait pas un mot, et nous [, de dessous le lit] nous lui prenions des pincées à la cuisse! *Moïsette* disait: "Mais, ma chère demoiselle, vous [ne] devriez pas être effrayée pourtant. S'il y a quelque chose que je vous dis. . . . Je voudrais vous être agréable. . . ."

C'est comme ça qu'il faisait sa *broche.*

75. LES DEUX CHANDELLES.[1]

Au temps de la chandelle, le notaire B. courtisait Georgina Mathieu, plus tard son épouse. C'était la coutume d'allumer deux chandelles, quand on recevait des visite[urs] distingués. La mère Mathieu allumait deux chandelles, parce qu'elle considérait le jeune B. un monsieur-

Un soir, le notaire B. était venue rendre visite chez les Mathieu. mais il était reparti de bonne heure, sans passer la soirée. Le notaire Bélanger et William Chapman, qui demeuraient à Saint-François, allèrent aussi faire visite à mamselle Mathieu. Les deux chandelles brûlaient encore, sur la table, à leur arrivée. La mère Mathieu, qui était sans gêne, se lève et s'en va souffler une des chandelles, en disant: "Mes petits garçons, une chandelle, c'est bien assez pour vous autres."

Mes amis n'ont pas veillé bien longtemps; ils n'étaient pas contents de ça. Elle les avait insultés parce qu'elle le voulait bien: ces jeunes gens-là n'étaient pas des *courtisans* bienvenus pour sa fille.

76. QUAND FAUT-IL COUPER UNE FOURCHE?[2]

C'était une fille qui avait plusieurs *cavaliers.* Elle en avait toujours deux ou trois autour d'elle.

Le père lui demande, un jour: "As-tu fait ton choix? Tu dois en aimer un plus que l'autre?" Elle [répond]: "Ils sont bien aimables, tous les trois." — "Oui, mais, il dit, t[u n']*en marieras* pas trois; c'est assez d'un." "Ah! elle dit, oui; *d'abord qu*'il m'en restera un." Le père dit: "Je m'en vas le faire, le choix, moi!"

Un bon soir, les trois *cavaliers* se présentent. Le bonhomme de-

[1] Reconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918. Notre conteur ajoutait: "Les lampes à 'l'huile de charbon' sont venues en 1864; les gens trouvaient que c'était extraordinaire."

[2] Raconté par Alcide Léveillé, en juillet 1918, à Notre-Dame-du-Portage.

mande à [l']un: "Quel temps de la lune choisissiez-vous pour couper des fourches [afin] qu'elles soient meilleures?" — "Ah! il répond, je choisis le croissant; le bois est bien meilleur." Le père demande [la même chose] à un autre, [qui] répond: "Moi, je choisis le décours; le bois est bien meilleur dans le décours que dans le croissant; [il ne] pourrit pas; [il] dure terriblement." Il demande au troisième: "Vous, quel temps choisissiez-vous?" [Celui-ci] répond: "Moi, quand je vas dans le bois et *que* je trouve une belle fourche, je [ne] regarde pas la lune; je la coupe et je l'emporte."

Il paraît que c'est au troisième que le père a donné sa fille.

O) Les tours.

Les tours que l'on avait tant de plaisir à se jouer ou à se raconter, autrefois, sont de peu de conséquence; mais ils n'en constituent pas moins un trait de mentalité traditionnelle, surtout parmi les campagnards. Les hommes de *chantiers*, les villageois adolescents ou adultes, et même les collégiens, s'adonnaient volontiers à ce passe-temps où l'esprit de taquinerie et l'impertinence jouaient le principal rôle.

On croirait que l'invention et l'ingéniosité des joueurs de tours — des *toureux*, comme on les appelait à la Beauce — dût être particulièrement en éveil. Il n'en était, toutefois, pas généralement ainsi; car leurs sujets n'étaient pas variés à l'infini. Les thèmes en étaient transmis, et des choses à peu près semblables se répétaient partout. Ainsi, le géant enveloppé dans un drap blanc, au visage grotesque éclairé d'une lueur pâle, dont les mouvements sont accompagnés d'un bruit de ferraille, et qui, les soirs obscurs d'été, va à la rencontre des passants pour les effrayer, est partout le même: un grand gaillard supportant sur ses épaules un adolescent, qui tient, en guise de tête, une citrouille découpée en visage monstre et contenant une bougie allumée. Joué au Rocher-malin, à Notre-Dame-du-Portage (Anecdote 24), il y a soixante-quinze ans, ce même tour se répétait, à notre connaissance, il y a vingt ans, à la Beauce; et il était aussi pratiqué ailleurs.

Dans les districts reculés et primitifs de Québec, là où les traditions se conservent mieux qu'ailleurs, la manie de jouer des tours n'a pas encore disparu. Pendant notre séjour dans la Gaspésie, en 1918, le curé de La Tourelle (Gaspé), au prône, avait sermonné les joueurs de tours de sa paroisse; ce dimanche-là même, ils avaient attaché la corde de la cloche paroissiale si haut et si bien qu'il avait été impossible au bedeau de sonner son appel à la grand'messe.

(Des tours sont mentionnés aux anecdotes 21, 24, 72, 74, 77 et 81.)

Expressions du terroir: (77) *étendre* la vaisselle par terre, pour placer . . .; des *engagés*, pour serviteurs; *par rapport qu*'ils, pour parce qu'ils . . .; des malf*ec*teurs, pour malfaiteurs; *bûcher*, pour couper, abattre des arbres.

77. LES TOURS JOUÉS À JOACHIM ET À MIZRAINE.[1]

L'époque à laquelle je fais allusion date d'environ soixante ans. C'étaient un vieux et une vieille, nommés Joachim Bolduc et, sa femme, *Mizraine*. Ils habitaient une petite maison, sur le bord de la rivière Chaudière, à la place communément connue sous le nom des Rapides-du-diable, [à] Saint-François (Beauce). Je les ai connus pendant quinze ou vingt ans, quand je demeurais à Saint-François.

J[e n']ai jamais eu connaissance que la vieille [*Mizraine*] ait changé de vêtement. Elle n'a jamais lavé son plancher. Elle gardait ses poules, l'hiver, dans sa maison, sur son lit, n'importe où, perchées sur son rouet', quand elle filait. Elle avait une grande chienne [maigre] qui [n']avait pas le corps gros comme le bras. Quand [*Mizraine*] avait de la vaisselle à laver, au lieu de [la] laver, elle *l'étendait* par terre. Un jour, j'étais entré là. La chienne était à lécher la vaisselle. J'ai dit: "Qu'est-ce que vous faites là? La chienne lèche la vaisselle." — "Mais, elle dit, de même j[e n']ai pas besoin de la laver; elle la *nettoiye* bien plus net' que je serais capable de la nettoyer." C'était de la vaisselle en terre, des plats en terre qui étaient confectionnés dans chaque paroisse. Ceux qui avaient de l'argile, des faiseurs de brique, autrefois, faisaient de cette vaisselle en terre; c'était une vaisselle qui était très durable, [ne] cassait pas.

Nous avions deux *engagés* qui travaillaient, chez nous, aux foins. Ils aimaient à prendre un petit coup. Le vieux Joachim vendait de la boisson illicitement; c'était caché; il n'en donnait pas à tout le monde. Un soir qu'il pleuvait, les hommes [ne] travaillaient pas aux foins. "Venez donc voir Joachim," [que je leur dis. Joachim] restait à peu près [à] un demi mille [de chez nous et] des autres bâtisses. Ça fait qu'on avait beau *à* l'agacer sans que personne en eut connaissance. Je dis: "On va aller demander du rhum à Joachim Bolduc, et puis pendant que vous allez l'amuser, moi, je vas sortir le baril et je vas l'emporter."

On est entré chez Joachim. La vieille *Mizraine* était à filer dans un coin, et puis Jérôme Quirion [, un de mes compagnons,] s'est mis à amuser Joachim. [Le] baril était à côté de la cheminée, *par* terre. Moi, je me suis mis à rouler le baril avec mes pieds; je le roulais dans la maison sans que Joachim en eut connaissance. Quand il est venu près de la porte, je l'[ai envoyé] dehors, le baril. Et puis, j'ai dit à Quirion: "Prends-le et apporte-le." [Un moment après,] je dis à Joachim: "Regardez Quirion qui se sauve avec votre baril." Quirion a lâché le baril. Il n'a pas pu avoir de boisson!

Le chemin public [n'était] qu'à une petite distance de la maison. Nous étions obligés de passer là deux fois par jour, pendant les foins, pour aller travailler sur des terres, dans cette direction-là. Nous

[1] Conté par Charles Barbeau, en mars 1918. (Phonog., Anecdote *M*.)

allions en voiture. Un bon jour, vers le soir, [nous revenions] de l'ouvrage. Dans la côte, il y avait beaucoup de cailloux. *On* dit: "Il faut faire fâcher Joachim. Nous allons remonter des cailloux, des petites roches, et puis nous allons les jeter sur sa maison." Il [n']y avait pas de *chassis* dans le pignon de sa maison, et le pignon donnait sur le chemin, qui était à peu près à soixante pieds de la maison. *On* se met à ramasser des roches. Des [perches] [étaient fixées] sur les paniers à foin . . . Jérôme Quirion se baisse pour ramasser des roches; le cheval avance; une perche l'accroche dans la fesse et [la] lui fend trois ou quatre pouces de *long*, pas très avant; mais [c'était] une pas mal forte blessure. Malgré ça, *on* avait remassé un certain lot de petits cailloux et *on* était arrivé devant la maison de Joachim. *On* a commencé à lancer des pierres sur la maison. Aussitôt Joachim et *Mizraine* sortent. Ils n'avaient pas la vue bien bonne; ils [ne] nous [re]connaissaient pas à [cette] distance. Ils s'approchaient tout doucement; ils n'osaient pas venir bien vite, *par rapport qu'*ils avaient peur des roches qu'*on* envoyait. Il n'y avait pas de danger qu'*on* leur en jette; *on* les jetait sur la maison. A force de s'approcher, ils sont venus à nous reconnaître. J'avais accoutumé mon vieux cheval à partir vite. J'ai parlé au cheval, il a parti à courir et *on* s'est rendu chez nous.

Le lendemain, le bonhomme Joachim est arrivé, et il dit [à ma mère]: "Sais-tu ce que tes gars font, ton gars et puis tes *engagés? C'est* des malf*ec*teurs; ils [ne] cherchent rien qu'à faire du mal. Ils ramassent des roches, ils passent et ils cherchent à nous [en] jeter. Ils en jettent sur la maison; la maison est tout[e] brisée. Je vas le faire prendre." Ma mère dit: "C'est bien! Vous faites très bien. S*i* ils vous font du mal, faites-les punir."

Sur ça, quand Joachim [est] soulagé, je sors avec lui. Je dis: "Joachim, si vous voulez ne pas me poursuivre, je vas faire venir les deux Quirion, et ils vont prendre arrangement avec vous. Je vas leur faire avouer ce qu'ils ont fait et puis, ensuite, ils s'arrangeront avec vous." Il dit: "C'est bon, viens!"

Je dis aux deux Quirion, Jérôme et Pierre: "Allons chez Joachim, c'est le meilleur moyen. Vous allez vous arranger avec lui pour pas grand'chose. On peut s'en [débarrasser] sans avoir d'inquiétudes." Ça fait qu'on est parti et on est allé chez Joachim. Quand *on* est arrivé, je lui ai raconte tout[es] les malices qu'on lui avait fait[es]. Je me faisais approuver par les deux Quirion. [En finissant,] j'ai dit: "A présent, Joachim vous pouvez vous servir de moi comme témoin. Vous pouvez les poursuivre; je ferai la preuve, moi." Il dit: "C'est bon!"

Je [ne] pensais pas qu'il les poursuiv*rait*, cependant. Mais il les a poursuivis. En arrangement, les deux [Quirion] ont été obligés de *bûcher* chacun quinze voyages de bois, trente voyages de bois [en tout].

Le bonhomme Joachim avait une petite forêt tout près de [sa maison], de bois debout. Il les a mis là, à *bûcher*. A tous les jours j'allais faire un tour pour les encourager, pour tâcher de leur faire faire de bons voyages, d'être honnêtes. Ils se fâchaient contre moi, et je me sauvais chez nous.

[C'étaient des tours à la manière d'autrefois.]

P) Coutumes et mœurs d'autrefois.

Les anecdotes qui suivent n'ont guère de rapports entre elles; elles illustrent tout simplement diverses coutumes et habitudes des anciens temps.

"Les batailles" (Anecdote 78), au moyen desquelles on "se donnait justice," n'étaient autre chose qu'une survivance amoindrie de ce qui, au moyen âge, était "le jugement de Dieu;" Dieu et la justice étaient du côté du plus fort.[1]

Les prêts d'argent (79) se faisaient autrefois sur parole et ordinairement en secret; mais le créancier n'avait rien à y perdre, car le point d'honneur était inviolable. S'il arrivait à un débiteur de mourir prématurément sans avoir payé sa dette, son âme — d'après certaines anecdotes — devait revenir sur la terre y gagner un salaire ou expier jusqu'à concurrence de la dette.[2]

La mouture (80) était d'abord la partie du grain moulu qui restait en redevance au seigneur qui possédait le moulin banal; plus tard, c'était le paiement convenu en espèces que le meunier retenait sur le produit, pour ses services.

La coutume du pain bénit (81) distribué chaque dimanche, dans l'église paroissiale, s'est continuée jusqu'à il y a moins de cinquante ans, dans certains endroits. Comme ce pain bénit était le don que chacun faisait tour à tour à ses co-paroissiens, il faisait souvent naître la rivalité et la jalousie. Tous s'efforcaient de faire le pain bénit le meilleur; et les pauvres y trouvaient ordinairement une cause de privations subséquentes.

Bien que la science des charlatans fût des plus humbles (82), les gens avaient néanmoins grande confiance en leurs dons et en leurs potions. Les médecins de carrière ne jouissaient pas ordinairement d'autant de réputation; l'anecdote 83 en fait foi.

Les deux versions de l'anecdote des "colons du Portage" (90, 91), recueillies de la même vieille personne, à quelques jours d'intervalle, permettront au lecteur de juger des variations qui, à la répétition, peuvent se présenter dans les récits de ce genre.

[1] Voir *Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes*, par Fernand Nicolaÿ, quatrième édition, t. III, "De la preuve par le combat judiciaire ou duel," pages 199–229.

[2] JAFL. No. CXI (1916), p. 111.

Mots et expressions à expliquer: (78) les *blouses*, pour les gilets; (79) *crasseux*, pour malhonnête; *moulée*, farine grossière; *poche*, pour sac; (81) *château*, pour chanteau; (86) prendre une *brosse*, pour s'enivrer; *écores*, pour rives; *hardes*, pour vêtements; (87) *s'adopter avec*, pour vivre avec (une maîtresse); (89) *poudrerie*, pour tempête de neige poussée par le vent; *cacheriers*, pour cache-oreillers.

78. LES BATAILLES.[1]

Quand j'étais jeune, c'était la bataille [aussitôt que] quelqu'un donnait le démenti à [un autre]. Celui qui refusait de se battre quand il était démenti [n'était pas bien considéré des autres. Il fallait en venir] au bout du poing. Les *blouses* tombaient, et là, on se battait. [Si] on était plusieurs de réunis, on faisait un rond et on [laissait] de la place [à ceux qui se battaient], pour leur donner justice. Quand on avait fait un maître, on se donnait la main, [on] était bons amis comme auparavant.

A la porte de l'église, après la messe, dans la paroisse de Tring (Beauce), ils se battaient; c'était la place où il y avait le plus de batailleurs. Il ne se passait pas de dimanche sans qu'il y eût de batailles. Fallait se battre. Ils s'en voulaient [quelquefois] parce qu'ils [ne] 'faisaient pas toujours des maîtres.'[2] Ils se préparaient, dans la semaine, pour rencontrer quelqu'un; et puis, le dimanche, aussitôt qu'ils étaient sortis de l'église, la bataille prenait. Les gens se battaient, et puis on leur donnait une chance de s'arranger. Quand ils avaient fini de se battre, '*qu*'ils avaient fait un maître,' le différend était réglé, [on] ne s'en voulait plus.

79. LE PRÊT SUR PAROLE.[3]

C'était la coutume, autrefois, parmi les vieux qui avaient un surplus en argent, [d'éviter] que ça fût connu. Ils ne voulaient jamais le dire. Ils ne s'en vantaient pas, parce que, après ça, si quelqu'un qui en avait besoin l'avait su, il aurait peut-être voulu en emprunter; et ç[a n']était pas facile à refuser.

Gustin-à-bonhomme [Mathieu] avait besoin d'emprunter de l'argent; il avait acheté un terrain; il avait un paiement à faire, et de l'argent lui manquait. Il va trouver son voisin, Jean Veilleux: "Tu [ne] pourrais pas par hasard me prêter cinquante piastres? J'en aurais besoin." — "Oui, je peux t'en prêter, mais à condition que tu [n']en parles *pas* à personne; je [ne] veux pas que ça soit su que je te prête

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Les faits cités se rapportent à la Beauce d'il y a plus de cinquante ans. (Phonog., Anecdote *N*.)

[2] 'Faire un maître,' un vainqueur.

[3] Raconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918. Les personnages de son récit vivaient à Saint-François (Beauce), il y a plus de soixante ans.

de l'argent." C'est ce qui est arrivé. C'était un point d'honneur [que de] tenir *à* sa parole [et de rembourser].

Les prêts d'argent se faisaient toujours comme ça; on ne prêtait pas sur hypothèque, excepté quand il s'agissait d'étrangers. Donner des [garanties], *ç*'aurait été la mort. La parole valait [d'ailleurs] autant.

80. LA MOUTURE.[1]

Dans le haut de la paroisse (Saint-François, Beauce), il y avait les Breton qui avaient un moulin [à farine]. Plus tard le moulin passa à *Exiar-à-Got'* (*Barnor*).[2] Ces Breton-là passaient pour pas mal *crasseux*. La mouture, c'était la part du meunier, c'était sa pai*ye*: un dizième (*c*'est-à-dire qu'il gardait en paiement cette part du grain moulu).

Un 'habitant,' Georges Polet,[3] va porter trois *poches* de grain pour [le] faire moudre à Breton, qui avait la main légère, qui prenait une mouture un peu trop forte. Polet vient chercher sa *moulée*. Il commence à regarder la *poche* que Breton lui remet; il avait apporté trois *poches* de grain. Il appelle Breton. Il dit: "Breton, tu n'es pas raisonnable. Si, au moins, tu avais partagé en frère; mais tu as pris plus que la moitié!"

81. LE PAIN BÉNIT.[4]

Un jour, je m'étais mis à la balus[trade, à l'église]. J'étais petit. Georges-*à-Gros* [Poulin] était mon voisin; c'était une des premières fois qu'il allait à la messe. Tout à coup, il dit: "V[oi]là le bedeau qui s'en vient!" — Le bedeau donnait du pain bénit à tout le monde. "Mais, [dit Georges-*à-Gros*,] il donne ses morceaux bien petits." Il donnait un petit morceau pour chaque personne, sur la petite tablette du banc. Cha[cun] prenait le petit morceau en faisant le signe de la croix; *il* en mangeait un petit peu et *il* apportait le reste pour les enfants, à la maison. Les enfants attendaient le retour [des parents], et ils avaient hâte de manger du pain bénit.

J'ai dit à Poulin: "Si tu veux en avoir un gros morceau, donne un sou, et tu auras le plus gros du panier." Quand le bedeau arrive à lui, il jette son sou dans le panier et il saute sur le gâteau. Le bedeau a voulu [le] lui ôter, mais il s'est mis à se chicaner avec lui. [Le bedeau] dit: "Petit bougre, remets-moi le *château*; c[e n']est pas pour toi." Poulin répond: "Je l'ai payé, je le garde!" Toujours *qu*'à la fin, ils ont brisé le gâteau en morceaux. Le bedeau a remis son sou à Poulin, qui n'était pas content, et il s'est en allé.

[1] Raconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918. Ces souvenirs remontaient à au delà de soixante ans.

[2] Elzéar Bernard.

[3] Ou Paulet?

[4] Raconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918. Ce souvenir d'enfance se rapporte à Saint-François (du même comté).

82. LES RACINES MÉDICINALES.[1]

Pierr*ot* Dulac était un charlat*in*, soignait les malades avec des racines qu'il cueillait lui-même.

Un jour, il demande à son neveu, Charles Lebon, de le conduire en voiture pour voir des malades. [Ils s'en vont] à la paroisse voisine. Le long de la route, quelqu'un arrête Pierr*ot* Dulac et le fait *r*entrer dans la maison, pour voir une femme malade. Après qu'il a vu la femme, il retourne à la voiture, puis il dit à Lebon: "Donne-moi donc telle racine, dans la voiture, là. J'en ai besoin pour faire des remèdes à cette femme-là."

Ensuite, continue son chemin. Plus tard, d'autres femmes l'arrêtent, lui [demandent] pour entrer, pour voir quelqu'un.

Rendu à [une] maison, ils viennent lui dire: "C'est une vache qui est malade." Il revient à la voiture et dit à Lebon: "Donne-moi donc [de] la même racine que tu m'as donnée tantôt." Il l'apporte à la maison et il [la] leur donne [en leur disant] d'[in]fuser la racine et de faire boire à la vache, comme il avait dit de faire pour la femme.

Il avait soigné la femme et la vache avec le même remède.

83. LES ONGLES JAUNES.[2]

Le docteur Lafleur avait été appelé aux malades, dans la 'concession' de Saint-François. Quand on le voit passer, chez Gaspar *Péquion* (Quirion), on l'arrête; on lui demande d'entrer pour la femme, qui était malade. Le docteur regarde la femme, lui prend le pouls; il la regarde encore. Elle avait les ongles tout jaunes. "Mais, il dit, madame, vous voyez bien que c'est la jaunisse que vous avez." — "*Sacré* fou! elle répond, vous devriez bien voir que c'est le sarrasin qui m'a tein*du* les ongles comme ça; j'ai boulangé du pain de sarrasin." Elle n'était pas gênée de dire son opinion à n'importe qui; elle faisait des ouvrages d'homme; elle n'arrêtait pas. Elle était supérieure au docteur pour les maladies des femmes. *C*'était la sage-femme.

84. L'ARGENT DUR DANS LE BAS DE LAINE.[3]

Grégoire [,le menuisier,] avait construit une maison, à Saint-Joseph (Beauce). Quand elle fut finie, il reçut le prix de son ouvrage: trente louis. Il n'y avait pas d'argent de papier, dans les campagnes; c'était de l'argent dur. Grégoire avait été payé argent comptant, ce qui formait plein un bas d'argent. Il prend le bas, le met dans sa poche. Il y avait une maison de pension. Un nommé Lachance [y] vendait la

[1] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Pierr*ot* Dulac était de Saint-François (Beauce). Ce souvenir remonte à soixante ans, (Phonog., Anecdote *F*.)

[2] Raconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918. Cette anecdote, qui remonte à près de soixante ans, vient de Saint-François (du même comté).

[3] Raconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918.

boisson. Grégoire arrive chez Lachance, détache son bas, prend le bas par les orteils, et puis il fait un tour dans la place en étendant le bras. L'argent tombe partout dans la maison. Le bas était vidé. Grégoire dit à Lachance: "Quand il n'y en aura plus, tu me le diras." Il arrêtait les passants pour qu'ils boivent avec lui; c'était sa coutume. Il lui fallait de la compagnie; autrement il n'avait pas de plaisir. Ça ne lui a pas pris quinze jours à boire le contenu du bas.

Quand il était en brosse, il parlait toujours de son mariage: il était garçon; mais il ne se mariait jamais. Un bon jour, ils l'ont mis en faute, et ils l'ont marié comme ça. Il est resté marié, mais il aimait toujours à retourner chez Lachance.

Il y a plus de soixante ans de ça.

85. LE JEÛNE ET LES MENUISIERS IVROGNES.[1]

Pâquet et Grégoire étaient deux menuisiers, deux ivrognes [,à la Beauce]. Ils construisaient une maison. Pour une maison d'une certaine grandeur, un peu finie, ils gagnaient trente louis, sans fournir *aucuns* matériaux, *rien que* faire l'ouvrage: ce qui était un bon prix. Quand elle était construite, ils prenaient une *brosse* qui durait aussi longtemps que l'argent. Ils *brossaient* toujours ensemble.

Un dimanche, dans le temps du carême, le curé monte en chaire, et il prêche la pénitence, le jeûne. Ça ne faisait pas l'affaire de Grégoire, qui aimait bien à manger, qui travaillait fort, et qui mangeait beaucoup, Grégoire se lève, dans l'église. "Monsieur le curé, pour travailler, faut manger." Il s'ass*it*. Les gens faisaient: "*Cht, cht!*" Pâquet qui était assis dans le même banc, se lève: "Laissez parler monsieur Grégoire, il a raison." Le curé les connaissait bien; il savait que le meilleur moyen, c'était de ne pas leur répondre. Il ne leur a pas dit un mot. Le monde souriait. Il a continué son sermon sur la pénitence.

86. PROMESSE DE NE PLUS BOIRE.[2]

Quand j'étais jeune, j'avais pour ami le poète William Chapman et le notaire Bélanger, tous [deux] morts, aujourd'hui.

Chapman avait l'habitude de prendre une petite *brosse*, souvent. Des fois, il se mettait *chaud*. Un bon jour, il avait fait de nouvelles fredaines.[2] Son père lui dit qu'il ne lui laisserait plus prendre ses

[2] Prononcé *ferdaine*.

chevaux, parce qu'il se soûlait. Chapman fit la promesse de ne plus boire.

Il y avait trois mois qu'il n'en avait pas pris. Ça lui arrivait souvent d'aller veiller à Saint-Georges, chez un notaire Bussières.

[1] Raconté par Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), en mars 1918.

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918. Ces souvenirs de Saint-François (Beauce) remontent à plus de cinquante ans.

Un bon jour, en automne, Bélanger et Chapman s'en vont passer la soirée chez le notaire Bussières. Ils avaient eu la vieille jument du père Chapman, qui n'osait pas encore leur prêter son bon cheval. Il faisait froid. La pluie a pris.

Cétte année-là, le pont de la rivière Famine avait été enlevé par l'inondation, et ils étaient obligés de traverser la rivière à l'eau, en voiture. Il n'y avait pas bien épais d'eau; mais les *écores* de la rivière étaient à pic; c'était glissant; la vieille jument était mal ferrée. La pesanteur de la voiture l'a fait glisser, au bord de la côte. Elle tombe à l'eau. Les voilà versés. Mes deux amis ont été obligés de se mettre à l'eau, pour dételer la vieille jument. Ça ne contribuait pas à sécher leur *hardes*.

Quand ils [furent] partis, Chapman dit à son ami Bélanger: "Crois-tu que ça serait manquer à ma promesse si je prenais un verre de vin, rendu chez Bussières?" Bélanger dit: "Non, non, tu peux en prendre sans crainte." — "S'il n'y avait pas de vin, par exemple?" — "Tu pourrais prendre n'importe quelle boisson." — "Bien, il dit, écoute! on va toujours faire une *sacrée soûlade*." Et puis ça n'a pas manqué, non plus!

87. L'EXCOMMUNICATION.[1]

C'était le major F., qui restait dans le village, ici (Sainte-Marie, Beauce). Il était séparé d'avec sa femme et il *s'était adopté avec* une jeune fille. Monsieur le curé avait prêché, il lui avait parlé de son excommunication prochaine. Une partie des gens crédules en parlait et disait: "C'est qu'il va courir le loup-garou; il va faire *ci*, il va faire ça."

Le major F. était pauvre. Pour se chauffer l'hiver, il était obligé de voler du bois, souvent. Directement après ce sermon-là du curé, le père de "Petit-*d'Jo*" Voyer a entendu du *bordas*, du train, dans la nuit. Il se lève et s'en va voir [à son hangar,] se met à chercher. F. [qui était là à voler du bois] s'était caché un peu. Voyer aperçoit un homme; il approche; il avance un peu; il reconnait F. "Qu'est-ce que tu fais ici, toi?" Il répond: "*De* rien, *de* rien! Je cours le loup-garou." — "Bien, il dit, si tu cours le loup-garou, tu vas toujours bien lâcher mon bois. Autrement, je vas te sortir; tu iras ailleurs le courir où tu voudras."

88. LE VOYAGE DANS L'AUTRE MONDE.[3]

Jean Savoie est mort; mais, avant de mourir, il avait eu affaire au notaire X, qui lui avait fait perdre de l'argent. Il en voulait

[1] Raconté par Hermias Dupuis, à Sainte-Marie (Beauce), en juin, 1919. Le fils de Joseph Voyer, qui est mentionné dans le texte, raconte encore souvent ce recit. Dupuis ajoutait: "Dans ce temps-là, l'affaire avait mené du train; ça fait cinquante ans de ça. Il n'avait pas été excommunié; il était parti avant avec sa femme adoptée."

[2] Raconté par Charles Barbeau, en mars 1918, qui le tenait de Jean Savoie, un vieillard de près de 80 ans, de Sainte-Marie (Beauce). (Phonog., Anecdote *A*.)

énormément au notaire X, tellement qu'il ne pouvait plus guère prier le bon Dieu.

Il se décide [à] aller voir le curé de la paroisse, monsieur Chaperon, pour lui demander de l'assister dans ses prières. Il lui dit: "Je commence à prier le bon Dieu; je dirai 'Mon Dieu, je vous donne mon cœur, . . . *sacré* cochon!' et je ne peux pas commencer à prier le bon Dieu; je dirai 'Je vous donne mon cœur . . . *sacré* cochon!'" Monsieur le curé lui dit: "Va! tu prieras sans te fâcher; tu prieras, et tu viendras à oublier ça."

Toujours *qu*'il est mort, monte au ciel, frappe à la porte du paradis. A Saint-Pierre, qui vient lui ouvrir, il demande: "Pourriez-vous me laisser une petite place, au ciel? Il [ne] me faudrait pas une grosse place." Saint Pierre dit: "Va t'arranger avec le notaire X, là-bas." Allons, Seigneur! c'é[tait] difficile pour moi; il savait que je lui en voulais. Toujours *que* je pars, et je demande au notaire *X*: Monsieur le notaire, voulez-vous me dire si je pourrais voir le bon Dieu? Je suis mort et je voudrais avoir une petite place au paradis." — "Bien, il dit, tu vois le vieux qui est là-bas, là; une grand[e] barbe, avec d'autres personnes qui l'entourent? Tu vas aller le trouver." Allons, Seigneur! je pars, pas mal gêné. Je me rends au bon Dieu. J'arrive. Je dis: "Mon Seigneur, pourriez-vous me donner une place, au paradis? Je suis mort et je voudrais venir ici, au ciel." — "Bien! c'est toi, Jean Savoie? . . . Tiens!" Il ouvre un grand livre; il dit: "Regarde tout le mal que tu as fait; la page est toute garnie. Du bien . . ., il [n']y en a pas. C[e n']est pas aisé de te donner une place." — "Si vous vouliez me donner une petite place, j[e n']en demanderais pas grand." — "Tiens! va t'arranger avec le notaire X." Allons, Seigneur! Il fallait que je retourne au notaire X. Ça me coûtait de partir. Toujours *que* je pars.

Quand j'eus fait un petit bout, le bon Dieu me lâche un cri: "C[e n']-est pas là; c'est l'enfer." Eh! mon Dieu! . . . je me réveille. [C'était un rêve.]

(*Riant*:) *hé hé hé!*

89. DU BON MONDE.

Un soir, on était monté à Saint-Georges (Beauce), chez le notaire Bussières. Madame Bussières et mamselle Moisan étaient des musiciennes.

On a dansé *sur* le piano et *sur* le violon. C'étaient des bons anciens vivants, qui prenaient un petit coup, sans se déranger, en faisant le pas de danse. Ce soir-là, le Dr King, qui pratiquait comme médecin, à Saint-Georges, était venu passer la soirée chez le notaire Bussières. Il avait l'habitude de s'échauffer quelquefois un peu, en buvant. Mon ami, le notaire Louis Blanchet dit: "Tu vois le Dr King qui est ici et

[1] Récit de Charles Barbeau, recueilli en mars 1918.

qui commence à s'endormir. Je vas le faire fâcher." Il ne le connaissait presque pas; c'était un étranger pour lui. Il s'approche du Dr King et il lui demande: "Connaissez-vous la définition de votre nom de famille?" Le Dr King répond: "Les noms de famille ne se traduisent pas." L'autre dit: "Oui, certain! je connais la définition de ton nom, si tu ne la connais pas." Le Dr King: "C[e n']est pas le cas; il [n']y a pas de définition." Blanchet dit: "Je vas te le montrer. D'abord, ton nom est King. King, en français, ça veut dire 'roi.' Les Roy sont nombreux à Saint-François, où nous demeurons. Tous les Roy sont des *Thomiches*,[1] et les *Thomiches* sont tous des *sacrés* fous." Comme le Dr King n'aimait pas l'interprétation, il se mit en colère et il s'est rué sur le notaire. Le résultat fut une bataille.

Le notaire Bussières habitait une maison neuve, qui n'était pas complétée. Un peu plus tard, dans la soirée, il ventait fort; il faisait une grosse *poudrerie*. La *poudrerie* passait à travers les pans de la maison. Moi, j'avais un capot de poil avec capuchon. Blanchet dit: "Où as-tu mis ton capot?" Je [répondis]: "Il est pendu dans le passage." Blanchet a disparu.

Au bout de quelque temps, on dit: "Où est Blanchet? Il a disparu." On se mit a chercher, dans la maison. Madame Bussières avait un lit tout en dentelle. Les *cacheriers* n'étaient pas défaits. Mon ami Blanchet avait mis mon capot, mon capuchon, [et autres choses,] et il s'était boutonné de son mieux. Il était couché dessou*r* les couvertures, avec son capot et ses bottes, dans le beau lit blanc de dentelle. Et il ronflait comme un bœuf. Les gens n'avaient rien dit de ça. C'était du bon monde.

90. LES COLONS DU PORTAGE.[2]

Je suis native de Kamouraska. J'avais dix ans quand je suis venue ici; ça en fait long! Ici, il [n']y avait pas plus que deux ou trois maisons. Ça [n']était pas habité. Je vous assure qu'on avait trouvé ça bien sérieux. C'est si beau, à Kamouraska! Mon *Dou*, quand on est arrivé par ici . . .! La mer était bien belle; mais, mon cher ami, quand on envisageait cette côte! Si *ç*'avait été beau, cette côte, mais un but*ton* ici, un but*ton* là. On disait: "Seigneur, *mouman*, *mouman*, pourquoi [est-on] *par* ici?" La mère disait: "Mes pau[vres] petits enfants, *on* a tout vendu, à Kamouraska; il faut bien rester *par* ici." Mais on est venu à s'y accoutumer.

Le peu de monde qu'il y avait *par* ici, mon Dieu, que c'était ignorant, ce monde-là! Il y avait [ni] curé, ni église. Le curé de la Rivière-du-loup venait ici tous les mois, confesser les femmes et les enfants.

[1] Sobriquet de famille.

[2] Raconté par Mme Henriette Duperré-Nadeau, à Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata), en juillet 1918. Mme Nadeau était âgée de 98 ans.

Mais c'était ignorant! Il y avait des pauvres enfants qui [ne] savaient pas seulement faire leur signe de la croix. Il y avait un petit Marquis, à quinze ans, [qui] ne savait pas faire le signe de la croix. Je lui faisais dire son catéchisme et "*Piac piac piac*" . . . Je lui disais: "Recule-toi donc, mon pauvre *Bélonne*, recule-toi donc!"

91. LES COLONS DU PORTAGE (*2ème version*).

Un de mes oncles restait par ici; c'était lui qui nous avait dit de venir. "Viens donc, tu auras de l'ouvrage," il disait à mon *défunt* père. Mon père s'est décidé. Il y avait une terre [à acheter], *par* ici. Mon oncle a écrit: "Viens, c'est le temps." On s'en vient. C[e n']était pas qu'une petite affaire, *par* ici, dans ce temps là; il n'y avait qu'une couple, ou trois maisons. On arrive. La mer, la mer, la mer! On trouve ça bien beau, ici. On restait *su* Philippe. On monte la côte. Et là, si ça avait été planche, *clos* partout . . . [Mais non.] J'avais une de mes sœurs qui me suivait, la plus vieille. Et *on* pleurait. "Mais, *mouman*, pourquoi est-on par ici?" — "Mon *Dou*, mes pau[vres] petites filles, à cette heure on y est; faut bien y rester."

J'avais des frères qui étaient jeunes. Ils ont grandi; ils travaillaient sur la terre. On s'arrangeait pas mal; on était assez bien. Après ça, *ça* s'est mis à se loger. [Les gens] trouvaient les terres assez bonnes; ils venaient rester par ici. Il fallait qu'ils achè*tirent* les terres; ils ne payaient pas cher. Ça a commencé à se peupler, *par* ici. Si je vous disais, des garçons de quinze ans [n'] étaient pas capables de faire le signe de la croix. C'était effrayant! [Quand] j'arrivai [ici], j'étais instruite un peu; j'avais été à l'école; je pouvais enseigner le catéchisme. Les gens étaient [ignorants]. Ce qui a tout remis, c'est quand les étrangers ont commencé à venir par ici.

GEOLOGICAL SURVEY,
OTTAWA.

II

ANECDOTES DE LA CÔTE-NORD, DE PORTNEUF ET DE WRIGHT.

ANECDOTES DE LA CÔTE-NORD ET DE PORTNEUF.

Communiquées par GEORGES MERCURE *et préparées par* JULES TREMBLAY.

Note préliminaire.

Dans son enfance, M. Georges Mercure, aujourd'hui fonctionnaire à Ottawa, habitait avec ses parents au Cap-Santé (Portneuf), Québec. De 1872 à 1877, il entendit plusieurs quêt*eux* conter des histoires. C'est ainsi que ces derniers payaient, en récits, l'hospitalité qu'on leur accordait; aux yeux des hôtes, cependant, ces récits valaient mieux que l'argent des autres voyageurs de passage. Parmi ces itinérants de la mendicité, deux surtout attirèrent l'attention de M. Mercure: Joseph Cossu, un Jersiais canadianisé, et David Trépanier, un Canadien.

Le premier racontait lui-même ses origines. Son père avait été pêcheur à Jersey, où il y avait beaucoup de pêcheurs et peu de poisson. Un jour, la subsistance étant devenue difficile à trouver, la famille émigra au Canada, et s'établit à Godbout, sur la Côte-nord (actuellement dans la paroisse des Monts, division électorale de Chicoutimi-Saguenay, Québec). Elle s'installa dans un vieux manoir construit, croyait-on, par l'intendant Bigot, son unique propriétaire.

Disons, une fois pour toutes, que les châteaux, palais, les manoirs et les habitations dont la construction est attribuée à Bigot, depuis 1750, existent dans la légende seulement. Tous ceux qui eurent à souffrir des exactions de l'intendant lui accordèrent naturellement la paternité d'entreprises pernicieuses, toutes imaginaires. La maison de Godbout n'a jamais été construite par Bigot, non plus que la maison de Charlesbourg, dont il est question dans le premier récit de Cossu. Quant à cette dernière, appelée "Château-Bigot" par le populaire, c'était tout simplement le "Château-Bégon," construit par l'intendant Michel Bégon (1710–1726). Bigot allait au Château-Bégon s'amuser avec sa petite cour. Pendant la durée de son intendance (1748–1760), Bigot n'a rien érigé, si ce n'est sa fortune; mais cette dernière était bien assise . . . en France, comme l'a prouvé son procès.

Joseph Cossu, appelé par dérision *Djo Cocu*, affirmait, en 1872, avoir depuis quarante ans parcouru les chemins du roi. Il devait être, à cette époque, dans sa soixante-neuvième année. Sa naissance re-

monterait donc à 1803, et son départ de Godbout, à la recherche d'un gagne-pain facile, daterait des environs de 1832. Navigateur, pêcheur, voyageur, homme de tous les métiers comme la plupart des quê*teux* de l'ancien temps, Cossu vivait plutôt de mendicité. Ses récits se rapportaient surtout aux maisons hantées, à la Chasse Gallery, aux loups-garous, et aux *carcajous*.[1]

Quant à David Trépanier, il devait avoir une quarantaine d'années, en 1877, époque à laquelle remontent ses histoires de marmites ensorcelées. Il venait des Ecureuils (Portneuf). Peintre de son état, mais plus volontiers mendiant, il payait son écot, comme Cossu, en contant des histoires à la table de ses hôtes.

M. Mercure répète de mémoire, avec autant d'exactitude que possible, ces récits entendus dans son jeune âge, et nous nous servons, en reconstituant les légendes anecdotiques encore vivantes dans son souvenir, des manuscrits qu'il a préparés pour M. Marius Barbeau, en mai 1919.

JULES TREMBLAY.

OTTAWA.

92. LES MAISONS HANTÉES.[2]

Ben! ça y est! Tenez-vous *ben*, parce que c'est quasiment effrayant! . . . Moi qui vous parle, j'ai *ben* voyagé, et *ben* vu, comme dit le proverbe. Vous savez, quand on va trop vite, on ne voit pas grand' chose. Moi, je vas lentement; je prends mon temps. Depuis quarante ans, je suis le chemin du roi. J'arrête à toutes les maisons. Je jase, et j'écoute. Ce qu'on m'en dit, des choses! . . . C'est toujours les *créatures* qui parlent le plus. Les hommes, ça ne dit pas tout; c'est la crainte de passer pour des peureux qui les en empêche. Les *créatures*, ça n'a pas peur; ça parle.

Il est donc bon de vous dire que je suis *Zarsais*.[3] Mon père était pêcheur de son état, mais il y avait trop de pêcheurs, dans nos îles, et pas assez de poisson; de sorte que mon père se décida un jour de nous amener de ce côté-ci, sur la Côte-nord. Il y a là de la pêche toute l'année. Ma famille arriva à Godbout, et s'installa dans une maison que s'était fait construire l'intendant Bigot.[4] Après le retour de Bigot en France, cette maison resta longtemps inhabitée. Mais les maisons étaient rares en cet endroit, les pêcheurs n'étaient pas riches, et on se logeait comme on pouvait. Mon père, aussi, était bon marin. Il avait affronté toutes sortes de dangers, et les maisons hantées ne lui faisaient pas peur. Ma mère était aussi *vaillante*[5]

[1] *Carcajou* est un mot algonquin qui signifie: "glouton."

[2] Conté par Joseph Cossu, en 1872; écrit par Georges Mercure, en 1918.

[3] Jersiais.

[4] Voir troisième alinéa de la Note préliminaire.

[5] Dans les Cantons-de-l'est, signifie: fière, brave; M. Barbeau signale la signification: active, travaillante, en d'autres endroits (Beauce, etc.)

que lui. On aurait cru qu'elle était comme habituée au vacarme. Je me demande seulement comment elle a pu supporter, pendant tant d'années, la présence des êtres malfaisants et invisibles qui logeaient avec nous. Il est vrai qu'en ce temps-là les maisons hantées étaient assez nombreuses. On ne parlait que de ça. Il n'y avait pas de gazettes, excepté une petite, à Québec; et elle en parlait aussi. Enfin, c'était le sujet général des conversations. On s'abordait en se disant: "As-tu appris que la nuit dernière, chez un tel . . .?" Voilà pourquoi je n'ai pas peur des maisons hantées. J'ai été élevé là-dedans.

Notre maison de Godbout était bâtie sur une côte assez élevée pour donner bonne vue de la mer. Derrière, c'étaient des montagnes, des creux qui longeaient des ruisseaux tortus d'eau claire, où la truite abondait. Les gros *âbes* [1] étaient rares, mais les petits étaient touffus. On voyait en *ben* des places que du travail avait été fait; la terre avait été remuée. On voyait encore les ruines d'une *chaussée* [2] dont l'eau servait *le châtelet* [3] dans le vieux temps. On avait *rien* qu'à ouvrir une vanne, et la truite, retenue dans la *chaussée*, descendait dans un bassin creusé, au service de la cuisine.

Une fois, des sauvages revenaient de leur saison de chasse. Ils suivaient avec leurs familles le ruisseau de la maison. En voyant un bassin poissonneux, ils y *poignèrent* de grosses *brochetées* [4] de truite. C'était bien leur droit, puisqu'ils étaient les maîtres des bois et des cours d'eau de l'intérieur. Mais Bigot ne l'entendait pas comme ça. Il fit arrêter les sauvages, qui furent condamnés à mort. Pour ne pas être ennuyé plus tard, il les fit tous enterrer dans sa cave. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi la maison était hantée?

Bigot en a fait bien d'autres, allez! Sa maison de Charlesbourg [5] était, elle aussi, hantée. Pour celle-ci, c'était à cause des Hurons de Lorette — je devrais plutôt dire des Huronnes. Ah! les pauvres filles, une telle fin, sans religion ni consolation! (Cossu n'expliquait pas davantage le sort de ces Huronnes, mais son geste laissait supposer bien des choses.) Cette maison-là n'a jamais été habitée depuis Bigot. On la laisse tomber en ruines. Aussi, c'était inhabitable; ça parlait sauvage toute la nuit, dans ces ruines; parfois ça chantait, ça pleurait, ça criait. Un homme de *par* là, qui connaissait le huron, disait que tout ça était à cause de Bigot. Les revenantes voulaient garder les ruines pour elles seules. Puisque Bigot les avait enterrées là, elles voulaient rester maîtresses de leurs os; et elles les ont si bien défendus que pas une seule pierre n'a été enlevée des ruines. J'ai vu ça moi-même, les enfants!

[1] Arbres.

[2] Dans le sens de "étang," que la chaussée endigue.

[3] Cossu disait indifféremment chalet ou *châtelet*.

[4] Quantité de poisson retenue par une corde ou une petite branche, par analogie avec "brochette" de mauviettes, de grenouilles.

[5] Voir Note préliminaire.

A la maison de Godbout, c'était pire. Les sauvages d'en bas étaient plus *r(e)vengeux*[1] que ceux de Lorette. On peut le voir même cent ans après leur mort. C'étaient, à Godbout, des danses effrayantes, toutes les nuits. On aurait dit que tous les danseurs étaient chargés de chaînes, et qu'ils les branlaient, les choquaient les unes contre les autres; et ça faisait un bruit assourdissant; c'étaient des cris de bêtes féroces comme en poussent les sauvages.

Les maisons hantées du long des Chenaux, c'est encore pire. Bigot n'a jamais été là, c'est vrai, mais d'autres y ont été — et ce n'étaient pas tous des saints, je vous l'assure. Si je vous disais tout ce que j'ai vu là, votre chapeau ne vous tiendrait plus sur la tête. En certain endroit, autrefois un village, il passe beaucoup de monde pendant le jour, mais personne ne s'arrête. Le soir, on voit ça de la Grande-Baie: oui, les enfants, à cinq milles de distance; c'est habité, *certain*,[2] mais pas par du monde ordinaire. Le jour, on ne voit rien, mais le soir, c'est affreux. Tout ça flambe comme les cheminées de l'enfer, et des diables de toutes les formes en sortent. Il y en a des rouges, des jaunes et des bleus. Où vont-ils, en sortant? Combien y en a-t-il? Personne ne le sait, mais il y en a tant qu'on entend leur vacarme de la baie. Ah! les Chenaux! Tous ceux qui s'y sont rendus ne sont pas revenus.

Il y a aussi dans la province plusieurs maisons où les portes ne restent pas fermées. A Saint-Basile, on a cloué les portes d'une maison hantée, et elles se sont quand même rouvertes à l'heure voulue.

Un 'habitant,' mort aujourd'hui, et dont le père n'avait pas payé sa dîme, a été obligé de vendre sa terre; son grain était toujours mangé par les rats. Il y en avait tellement qu'ils rôdaient dans toutes les chambres, à toute heure. On n'a jamais pu en prendre au piège. Ce n'étaient pas des rats comme les autres. Ils connaissaient le danger et ne se laissaient pas prendre.

Il y en a qui disent que c'est là des sorts. Moi, je dis que non! Quand c'est des sorts, *c'est pas* pareil. Ainsi, *par* chez nous, il y avait un homme dont les pois étaient toujours mangés par les vers; un autre, dont les vaches tarissaient quand arrivaient les grandes chaleurs. Ça, c'est des sorts. Tenez, je puis vous les nommer tous, les j(e)*teux* de sorts. Mais les sorts ne sont pas du tout comme les maisons hantées.

(Cossu, dans son récit, intercalait les renseignements suivants: Il disait que, dans le ruisseau coulant près de la maison de Godbout, les truites étaient disparues. Or il ajoutait qu'un lit souterrain s'était formé, et que les truites passaient dans ce lit, où les sauvages défunts, ayant apporté dans leur sépulture leurs engins de chasse et de pêche, prenaient les truites pour s'assurer la subsistance. Il

[1] Vindicatifs.

[2] Assurément.

affirmait: "C'est juste, après tout, puisque ces truites leur appartenaient, et puisqu'ils apportaient leurs lignes.")

93. CHASSE GALLERY ET LOUPS-GAROUS.[1]

Ça, les enfants! ce que je vas vous conter est *ben* effrayant, mais *ben* vrai. Je vas vous parler de la Chasse Gallery. *Au jour d'*aujourd'hui, on ne voit pas souvent ces choses-là; tout est changé. Dans le 'temps passé,' ce n'était pas rare; mais les hommes ont tant inventé, tant chassé, qu'on ne s'y reconnaît plus. Moi, j'ai vu tout ça. Savez-vous ce qui fait la rareté de la Chasse Gallery? *C'est* les *chars*,[2] puis le manque de *carcajous* dans les bois. Quasiment tous les hommes reviennent de *chantiers* dans les *chars*; mais ils ne rapportent pas autant d'argent qu'*avant*. C'est parce que l'écorce de bouleau est plus rare: pas de bouleau, pas d'écorce; pas d'écorce, pas de canot. Puis, il est *ben* plus malaisé d'avoir de la *fiole*. Comme vous savez, la *fiole* vient du *carcajou*, et elle sert à jeter des sorts. Avec la *fiole*, on graisse les canots d'écorce, et ça les fait tenir en l'air tant qu'on veut; avec la *fiole*, les canots résistent à l'eau et sont gardés du feu, et je vous assure qu'ils vont vite; ça file!

Qu'est-ce que c'est, des *carcajous*? Vous êtes *ben* curieux. Je vas vous le dire. C'est une bête pas plus grosse qu'un renard, à ce qu'on dit. Elle voit la nuit comme le jour, et elle a le diable au corps. On n'a jamais trouvé de petits *carcajous*, ni de *ouache*[3] de *carcajou*. Voulez-vous que je vous le dise? Il paraît que ça descend des sorciers. Là où il y avait des sorciers, il y avait des *carcajous*. Les *carcajous* disent aux ours quand sortir de la *ouache*, au printemps; et ils mangent les oursons. *C'est* les *carcajous* qui font *tourner* le lard, dans les *chantiers*, afin de le manger quand on le jette. Ils ont encore inventé les plantes *vlimeuses*,[4] y compris *l'herbe à la puce*, pour punir les chasseurs et les empêcher de chasser le *carcajou*. Pas de *carcajou*, pas de *fiole*; et quand la *fiole* manque, le canot ne peut pas voler. C'est *ben* dommage, allez! Ça allait si *ben*!

Les femmes avaient *ben* peur un petit peu, mais elles commençaient à *s'accoutumer*. *Par-dessus le marché*, la Chasse Gallery était commode *en grand*[5] pour reconnaître les loups-garous, car la Chasse Gallery ne portait que *de* ça, et les loups-garous retournaient chez eux pour se faire délivrer. Il y en avait des vieux, il y en avait des jeunes, il y en avait de toutes les sortes et de toutes les couleurs; et tout ça ne sortait que la nuit.

[1] Conté par Joseph Cossu, en 1872; noté par Georges Mercure, en 1918.

[2] Chemins de fer en général.

[3] Terrier, nid; origine sauvage.

[4] Pour "venimeuses," au sens de "vénéneuses;" se dit d'un homme faux, hypocrite.

[5] Locution de marine: beaucoup, tout à fait.

Savez-vous, les enfants, que les feux follets sont des loups-garous *en esprit?*[1] Les feux follets et les loups-garous reconnaissaient leurs amis, dans le temps; puis, on ne se faisait pas prier pour rendre un service, et les délivrances étaient certaines.

Mais on jouait *quand même ben* des tours, et des vilains, *ben* souvent. Approchez-vous un petit *brin,*[2] les enfants. Il faut parler de ça tout bas. Ensuite, je n'aime pas trop à me pencher, à cause de la coupure que le coup de ma délivrance m'a faite sur la tête. Ça vous épeurerait de voir comment on se prenait pour délivrer les loups-garous. Des fois, on fessait trop fort. Il y en avait qui se servaient de haches, oui, les enfants, de haches! *C'était pas* raisonnable.

Ce que je vas vous dire est *ben* triste, mais à *bout de fin*, c'est de l'histoire. C'était en automne, l'année que les Prussiens avaient battu les Français (1870). Le temps était toujours couvert, les nuits étaient longues et brumeuses — bonnes pour les feux follets et les loups-garous. Il y en avait tant qu'on ne savait pas d'où *ce qu'*ils sortaient. (Ici, Cossu parlait presque tout bas.) Il paraît qu'il en était venu de l'autre côté (du fleuve),[3] mais on n'en est pas certain. Quand la nuit tombait, ça sortait de partout. Le monde était épouvanté, les animaux eux-mêmes avaient peur.

Vous avez peut-être *ben* entendu parler de mon oncle Narcisse? Il avait un troupeau de vaches rouges. Un beau matin, il part avec ma tante pour aller *tirer*[4] ses vaches. Elles étaient *dévirées*[5] toutes blanches, pendant la nuit. Ne pensez pas de mal de moi à cause de ça, les enfants; dans le temps moi, j'étais délivré. Il ne fallait qu'une goutte de sang pour délivrer un loup-garou, mais, comme vous savez, on a *ben* versé du sang inutilement. Mon oncle Narcisse était un peu rancunier — à cause de ses vaches, comme de raison. Ne voilà-t-il pas qu'il se décide un jour à délivrer des loups-garous? On peut peut-être *ben* croire, sans le *mépriser,*[6] qu'il n'était pas fâché de son invention. Vous savez, les loups-garous *en esprit* qu'on appelle feux follets, c'est curieux comme les *créatures*, ça veut tout voir, ça passe partout, ça joue comme les jeunes chiens. Mon oncle Narcisse, pour délivrer un loup-garou, avait planté sur un piquet de clôture, une faulx *crochie*[7] en boucle. . . . Le lendemain matin, une tête *ben* connue dans la paroisse était là, à côté du piquet.

[1] Sublimés; ainsi, l'alcool est du whiskey *en esprit*, dans le langage populaire.

[2] Terme de marine.

[3] Très large à Godbout.

[4] Traire.

[5] Tournées, devenues.

[6] Le calomnier.

[7] Courbée.

94. LES MARMITES.[1]

Avez-vous jamais entendu parler de la prise du Canada par les Anglais? Il y a pas mal longtemps de ça. C'était l'année de la grande comète,[2] en été ou peut-être *ben* en hiver; mais ça ne fait pas de différence: disons que c'était en été. Oui, ça devait être ça, *rapport* aux marmites.

A ce qu'on dit, cette année-là a été la plus triste de toutes. Les cloches de l'église ne sonnaient plus, il n'y avait plus de pain bénit, on ne voyait plus de noces, on n'achetait plus rien chez le marchand, parce que l'argent était rare, c'est à dire qu'il n'y en avait plus du tout. Puis, les Français retournés en France avaient apporté leur argent avec eux, et ceux qui étaient restés n'osaient pas sortir *la* leur. C'était dangereux, *à cause que* les Anglais guettaient ça; mais comme ils ont guetté longtemps, ça vous montre pourquoi il y a encore des marmites pleines d'or et d'argent cachées dans la terre (1877). Mes grands-pères étaient *ben* riches, dans le temps, et si on pouvait trouver toutes les marmites ensorcelées, on serait tous riches, nous autres aussi.

A qui la faute, si on a perdu trace des marmites? Vous voulez le savoir? *Ben*, je vas vous le dire: ça dépend des conjurations; on a conjuré les sauterelles,les tourtes, les sorciers, les *Bastonnais*,[3] et *ben* d'autres choses. Comme de raison, ce n'était pas dans un mauvais but, mais on ne peut plus trouver ces maudites marmites à cause des conjurations. Puis, il faut être un peu sorcier, pour les prendre. Ceux qui en ont trouvé n'ont jamais pu en profiter, car ça disparaissait [tout] de suite, comme un mystère.

Vous savez *ben*, les boules de feu qu'on voit passer, le soir, dans le firmament? eh, *ben! c'est* des marmites pleines d'argent que les sorciers attirent par des signes et des paroles magiques. Mais ils ne les attrappent pas toujours, il faut le mot secret pour les *poigner*. Tous les gens riches du Bas-Canada, par exemple les seigneurs, les rentiers et les marguilliers, ont tous trouvé des marmites; ils sont tous un peu sorciers. Ils se soutiennent entre eux autres, et se reconnaissent au moyen d'un mot de passe, que j'ai appris en cachette. Mais *c'est pas* de service pour un homme comme nous autres. Si quelqu'un de vous croit pouvoir en faire usage, comme on dit, je vous le donne: c'est "Vaudreuil," le nom du dernier gouverneur français, celui qui avait conseillé à nos grands-pères de cacher leur argent. *Ben sûr que* c'est lui qui a ensorcelé les marmites, et c'est en son nom seulement qu'on peut *les* approcher. Ce n'est pas malaisé du tout, mais il faut savoir comment s'y prendre.

[1] Conté par David Trépanier, en 1877; écrit par Georges Mercure, en 1918.

[2] Bataille des Plaines, 1759; traité de Paris, 1763; grande comète, 1777.

[3] Bostonnais: tout Anglais était Bostonnais pour nos ancêtres.

Une fois, un nommé Denis, des Ecureuils (Portneuf), avait trouvé une marmite, crevée par sa charrue, en labourant. Il emplit ses poches d'argent et cacha la marmite. Il alla à Québec acheter une robe de soie pour sa femme. Le lendemain, la soie était changée en coton.

Il avait aussi acheté un cheval gris, mais ce cheval était [tout] de suite devenu noir comme un démon. A part ça, il était possédé du *Mauvais*. Toutes les nuits, un lutin venait lui friser la *crigne*.[1] Il l'avait aussi ferré en argent, et lui avait mis des dents d'or et des oreilles d'âne. Chaque fois que le cheval *riait*,[2] il montrait ses dents d'or, qui luisaient au soleil. Quelqu'un avait conseillé à Denis de mettre ce cheval à l'exposition du comté, au Cap-Santé, à cause de ses dents d'or, de ses fers d'argent et de ses oreilles d'âne.

Le jour arrivé, Denis monte sur son cheval et s'en va à l'exposition. Une fois à la rivière Jacques-Cartier, le cheval, au lieu de prendre le pont, se jette à la nage. *Dret* en touchant l'eau, il redevient gris, et traverse si vite que Denis n'a pas le temps d'avoir peur; aussitôt de l'autre côté, le cheval redevient noir. Une fois au terrain de l'exposition, Denis le fait *enregistrer* avec ses marques: noir, dents d'or, fers d'argent, oreilles d'âne. Dans l'après-midi, les *juges* cherchent le cheval partout, en regardant son *pédigri*.[3] Impossible de le trouver. Il était changé en gris et n'avait plus ni oreilles d'âne, ni dents d'or, ni fers d'argent.

Voyant que le cheval était disparu pendant la nuit suivante, que les portes étaient toutes barrées et qu'aucune n'avait été débarrée, on soupçonna un charlatan, qui guérissait tous les maux avec son pouce. On le disait sorcier. Denis retourna chez *eux* à pied, mais ne dit rien à sa femme de sa malchance. Il retourna le lendemain à sa marmite, pour remplir ses poches, mais la marmite n'y était plus.

Je crois que Denis, des Ecureuils, avait été un petit *brin* trop loin, avec son idée de vider les marmites, et qu'il en avait été puni. Une main invisible le menaçait tout le temps. Il ne fallait pas qu'il *vinsse* à parler de la marmite ni du cheval gris, car cette main-là le frôlait; il l'entendait s'ouvrir et se fermer; il sentait qu'elle montait sur sa tête, comme pour le fesser.

Quand Denis a marié sa fille, un invité lui a demandé de raconter son aventure avec son cheval gris; et, comme de raison, il n'a pas pu refuser. Voilà qu'il se met à parler des dents d'or, des fers d'argent et des oreilles d'âne. Aussitôt la porte s'ouvre en claquant, et un cheval invisible entre dans la maison. De ses dents d'or, il croque les bonbons et les *croquecignoles*[4] sur la table; on peut encore voir la marque

[1] Crinière.

[2] Terme de maquignon.

[3] Généalogie et description. Ang. *pedigree.*

[4] Se dit ordinairement: Croquignoles; cependant *croquecignole* est connu dans les Cantons-de-l'est.

de ses fers sur le plancher; avec ses oreilles d'âne, il *tue* les lampes et s'en va, emmenant avec lui le joueur de violon. Celui-là, on le retrouva le lendemain, à la place où Denis avait vu la marmite.

Les invités avaient eu grande peur et s'étaient enfuis. Mon grand-père, qui était là parce qu'on courait après lui, parce qu'il était beau danseur, m'a raconté toute l'histoire. Mais il ne faut pas parler de ça trop fort, car le cheval gris a été vu dernièrement encore. On dit que c'est lui qui *charriait* [1] un *aigrefin* d'Américain aux courses de la Petite-rivière, il y a quelques années. Il avait battu tous les autres chevaux.

Dans le Bas-Canada, il y a longtemps de ça, on se chicanait à propos de la place d'une église. Il y avait deux [partis], l'un avec le curé, pour l'avoir (l'église) quelque part, et l'autre qui la voulait ailleurs. Savez-vous ce qui est arrivé? Un beau matin, on a aperçu un gros tas de belles pierres sur la place choisie par ceux qui étaient contre le curé. Personne ne savait qui avait apporté les pierres là. Le tas grossissait à vue d'œil. Le curé vint voir ça, et comme il était bon, il crut que le bon Dieu s'en mêlait, et promit de revenir le lendemain bénir la pierre. A sa grande surprise, le lendemain *au* matin, la pierre était partie.

Ces histoires-là vous font *jongler*, hein? Moi comme les autres, je crois que le cheval gris s'en était mêlé, et que l'*aigrefin* d'Américain n'était pas loin de là. Oui, les marmites, ç'en a fait, du *train!*

(Une enquête récemment faite nous démontre que les marmites de la Côte-nord deviennent des coffres de bois aux environs de Rimouski. Les circonstances de la découverte et de la mise en valeur sont à peu près identiques. Dans la Nouvelle-Angleterre, on faisait vers 1870 la chasse aux *hurlaus* (Fall-River, Mass.), pour trouver des trésors cachés par les Acadiens et les Canadiens exilés de 1755 à 1765. Dans ce dernier cas, il s'agissait de coffrets de métal, de pots de terre et de fer, qu'il fallait déterrer avec des outils magiques.)

ANECDOTES DU HAUT DE LA GATINEAU, COMTÉ DE WRIGHT.

Note préliminaire. [2]

M. Alfred Osborne est mort à Ottawa en 1913, à l'âge de soixante-neuf ans. Malgré son nom anglais, Osborne était de langue française. Il avait fait ses classes à l'école privée de M. Louis Tassé, vers 1850, puis il s'était dès son adolescence 'engagé,' c'est à dire qu'il *avait monté en chantier*, comme une foule d'autres. A cette époque, les grandes exploitations forestières de la Gatineau étaient dirigées par les MacLaren, les Gilmour et les Edwards. Les régions exploitées n'étaient

[1] Transportait.

[2] Anecdotes racontées par Alfred Osborne, en 1896; notées par Georges Mercure, en 1918.

pas encore desservies par le chemin de fer de Beemer, et les transports se faisaient par les moyens ordinaires: canots et portages, à travers les zones tranquilles de la rivière, le long des rapides peu accentués, ou bien sur les biefs rocheux et boisés surplombant les cascades, les chûtes, les cataractes. Les *chantiers* s'échelonnaient de Wakefield au Désert, loin de Maniwaki; ils avaient pour débouché immédiat le courant vif de la rivière Gatineau, laquelle était alimentée par de nombreux petits ruisseaux utilisés pour le flottage. Pays montueux, mouvementé, pittoresque, propice aux brumes, le haut de la Gatineau avait des légendes, des histoires d'aventures, qui se sont propagées surtout dans l'ouest de Québec. En marge de cette mythologie sylvestre et fluviatile, il y avait aussi des personnages bien vivants dont les actions mystérieuses côtoyaient cependant la magie, dans l'opinion populaire. *Ti-Djo Grekzède* et la "vieille *Gardipy*" (Gariépy) appartenaient à cette catégorie des êtres gatinois, que les bûcherons, mesureurs, flotteurs, voituriers et cuisiniers fréquentaient avec une crainte superstitieuse.

Osborne revint à Ottawa après de longues années de travail forestier. Il ouvrit une auberge à la Pointe-Gatineau (Queen's Hotel), et cet *hôtel* devint bientôt un lieu de rassemblement pour tous les 'voyageurs' et '*hommes de chantiers.*' Quelques années avant sa mort, Osborne vendit son hôtellerie et vint se fixer à Ottawa même, où il pouvait plus facilement rencontrer ses anciens compagnons des bois dans les bars et auberges de la rue Murray et de la rue Sussex, autres milieux réservés surtout aux *bûcheux*, *colleurs*, *cageux*, *draveurs*,[2] *rafmanns*,[3] et aux apprentis de tous genres qui formaient l'effectif d'une *gagne*.[4]

On peut dire, tant ces rendez-vous de la gent bûcheronne se sont modifiés depuis quinze ou vingt ans, qu'ils n'existent plus. Ceux de la rue Sussex ont été démolis. Ceux de la rue Murray se sont policés. Il existe encore, cependant, quelque souvenir des êtres fabuleux "rencontrés" dans les Hauts. La génération qui a connu *Grekzède* est éteinte, mais on parle encore de lui, vaguement; et il en est de même de la "vieille *Gardipy*."

Le premier récit d'Osborne évoque ce curieux personnage appelé — on n'a jamais su pourquoi — *Ti-Djo Grekzède*. Ce nom semble venir de loin, et paraît avoir la même origine que les noms des *Djo* Hudson et des *Djo Noroisse*, signalés dans le comté de Saint-Hyacinthe il y a une soixantaine d'années. Ces gens avaient anciennement travaillé pour les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nort-Ouest. Personne ne savait leur vrai nom. Vers 1820, une compagnie appelée X.Y.Z. faisait la concurrence aux deux autres. *Grekzède* ne serait pas d'ail-

[1] *Cullers*, mesureurs.

[2] *Drivers*, flotteurs.

[3] *Raftmen*, travaillant sur les radeaux.

[4] *Gang*, au sens d'équipe.

leurs le seul 'voyageur' à porter un nom d'emprunt. Nos recherches jusqu'ici n'ont rien fait savoir sur *Grekzède* en dehors des aventures communiquées par M. Mercure à M. Barbeau. Il en est de même de la "vieille *Gardipy*."

JULES TREMBLAY.

95. TI-DJO GREKZÈDE.

Cette fois-ci, ça va être l'histoire de *Ti-Djo Grekzède*, un bon petit diable, fin comme une mouche, mais piquant comme une guêpe, et *pas battu* [1] sur les *billots*.[2] C'est lui qui nous avait fait accroire qu'il flottait debout sur les eaux. Ce *bongyenne*-là s'était mis un petit *billot* de quatre pouces sous les pieds, et comme il ne pesait pas beaucoup, il enfonçait le *billot* de cinq ou six pouces seulement, et se laissait descendre par le courant, même dans les rapides, toujours debout sur son *billot*. Dans les commencements, on ne savait trop quoi penser de lui. Des hommes disaient qu'il était fait de liège, et d'autres le croyaient possédé.

Le dimanche, on allait dans un petit *creek* où il y avait des *billots*, et les hommes essayaient de faire comme *Grekzède*. Sur les gros, ça allait *ben*, mais quand on arrivait sur les petits, qui calaient, les hommes calaient aussi. *Grekzède* les regardait faire, et riait de les voir [se] démener.

Le *formann* [3] était pas mal *ordilleux*,[4] et il avait lui aussi essayé le petit *billot*. Comme il avait pris une *plonge*, il en voulait gros à *Ti-Djo*. Un bon soir, il lui dit: "*Ti-Djo*, tu partiras demain matin, à quatre heures; tu emporteras ton dîner, et tu iras *q'ri* [5] le sac de *mail* à la *Fall*." — "Quel canot *que* je vas prendre?" — "Tu n'as pas besoin de canot, puisque tu marches sur l'eau." "*All rète!*" [6] répond *Ti-Djo*.

Le lendemain matin, *Grekzède* ne se lève pas. Le *formann* l'aperçoit et lui crie: "Tu ne te lèves pas? *sacré* paresseux! Les hommes sont tous partis." *Ti-Djo* lui *retourne*: "Ils sont partis, c'est *correc'*, mais ils ne bûcheront pas; et puis, je ne marche pas sur l'eau quand il fait noir." Le *formann* lui dit: "*Sacre* ton camp, *Ti-Djo*, je ne veux plus te voir!"

Ti-Djo déjeune, prend son paquet, et s'en va. En passant près d'une *gàgn*, dans le bois, il voit les hommes qui ne bûchaient pas. Le *formann* essayait *ben* lui *itou*,[7] mais il ne pouvait pas bûcher plus que

[1] Sans pareil pour le flottage.

[2] Billes, troncs d'arbres non équarris.

[3] Prononciation francisée de "foreman," contremaître.

[4] Orgueilleux.

[5] Quérir.

[6] "All right!"

[7] Aussi.

les autres. En voyant arriver *Ti-Djo,* les hommes se mettent à se regarder entre eux autres. Le *formann* aussi. *Ti-Djo* avait l'air *insécrable.*[1] Un des amis de *Ti-Djo,* qui se trouvait dans la *gàgn,* pousse le *formann,* et lui dit: "C'est *Grekzède* qui a fait ça. Il n'y a *rien* que lui pour nous faire *bûcher.*" Le *formann* était fâché tout rouge. Il était *ben ordilleux,* mais il fallait *ben* faire des *billots.* Pas de *billot,* pas de *pèye.* C'est là, mes vieux, qu'on a vu *quoi ce que* c'était qu'un bon *formann.* Il était battu par *Ti-Djo,* et il le savait; mais *Ti-Djo* aussi était battu, puisqu'il était *clairé.*[2] *Grekzède* et le *formann* se mettent à se regarder. Celui-ci demande: "Es-tu capable de nous faire *bûcher, Ti-Djo?*" — "Oui, mais si vous continuez à me *maganner*[3] comme ça, vous pouvez vous arranger tout seuls; je ne suis pas un *valtreux,*[4] moi, le diable m'emporte!" Le *formann* lui dit: "*All rète!* fais-nous *bûcher,* et tout sera *correct.*"

Parole d'honneur, c'était beau de voir *Ti-Djo.* Il dit aux hommes: "Plantez vos haches sur cette souche-là, et mettez-vous en rond autour de moi, et regardez." Vingt-sept haches se plantent *sur* la souche. *Grekzède* prend son couteau de poche, et gratte chaque manche de hache sur le petit bout. Si vous aviez vu ça! De chaque manche de hache une petite mouche part; une petite, je vous assure. C'était ça qui empêchait les hommes de *bûcher. Ti-Djo* était fier; il avait l'air d'un vrai *boss,*[5] quand il dit aux hommes: "Prenez vos haches, *à ct heure,* et *bûchez!*" Si ça *bûchait,* après ça! Pif! paf! cric! crac! Si ça *timbait,* les *âbes!*[6]

Ti-Djo, comme de raison, n'alla pas chercher la *mail,* mais une fois le *chantier cassé,* il fallait *ben* descendre les *billots.* Fallait faire la *drave.* Des hommes partent en esquif, d'autres en *bonne,* pour ouvrir les *baumes,*[7] tandis que nous autres, on poussait les *billots* à l'eau. On suivait la *drave.* Arrivés au lac, pas d'esquif. Il fallait *ben* traverser, ou *ben* crever de faim dans le bois, au bord de l'eau. On ne savait pas quoi faire. Par chance *que Ti-Djo* était avec nous autres. Le *formann* lui dit: "On va faire des *cageux.*"[8] — "Non," répond *Ti-Djo,* "ça va prendre trop de temps. Je vas vous traverser, moi." On se regardait, on ne comprenait rien. Le *formann* crie: "Envoie fort, *Ti-Djo!*"

Tout *d'un* coup *Grekzède* prend son mouchoir, l'étend au bord du lac, et dit aux hommes: "Embarquez, *à ct heure,* et fermez les yeux. Vous les rouvrirez *rien* que quand je vous le dirai." On embarque toute la

[1] Ici dans le sens de narquois.
[2] "cleared": renvoyé.
[3] Maltraîter.
[4] Propre à rien.
[5] "Boss": patron, chef.
[6] Arbres.
[7] Estacades.
[8] Radeaux.

gàgn, puis on ferme les yeux, et on attend. Après quelques secondes, *Ti-Djo se* frappe dans les mains et dit; "Ouvrez les yeux, tout de suite!" On rouvre les yeux, on regarde autour de *nous*, et on ne reconnaît plus la place. *Ben*, mes vieux, on était traversés de l'autre côté du lac.

(M. Mercure demande ici au conteur si *Grekzède* vit encore. — "*Quyens, j'pense ben!* Des gars comme ça, ça (ne) meurt pas!")

96. LE VIEILLE GARIÉPY.

C'était une bonne vieille, là vieille *Gardipy*. "Elle n'avat pas froid aux yeux, non plus. On l'appelait la vieille *Gardipy*, mais ce n'était pas son vrai nom. Son vrai nom, c'était "Sullivan." Je pense que son dernier mari était un sauvage. Son avant-dernier s'appelait *Gardipy*. Vous savez, dans les "Hauts," une femme peut se marier *ben* des fois. D'abord, tous les hommes voyagent. Il arrive *ben* des accidents. Ça se *nèye*, des fois; ça *djompe* [1] la *conçarne*; [2] ça s'en va pour longtemps et les femmes restent toutes seules, avec des enfants. Ce n'est pas *ben* commode, comme vous voyez. Je ne les blâme pas, moi, ces femmes-là, comme de raison. Dans les villes, ce n'est pas la mode, mais, là-bas, un homme qui part pour deux ou trois ans, *ben*, il risque de trouver un autre gars à sa place quand il revient. Il faut *ben* que ces femmes et ces enfants-là vivent comme les autres. C'est ce qui était arrivé à la vieille *Gardipy*.

Elle n'était pas en peine de trouver à se marier, elle: Ça savait tout faire. Tout le monde disait: "C'est *Gardipy*, qui va en faire, une gueule, *mais qu'*il revienne!" Bon! c'est pas pour la *mépriser*, que je dis ça; non, *ben* sûr! c'est elle qui m'a guéri. On ne pouvait pas passer *par* là sans s'arrêter. Si elle avait voulu, elle aurait pu être sorcière. Il n'y avait pas une femme pareille dans tout les "Hauts," *certain*. Elle guérissait de tous les maux, *dret* devant nous autres, sans simagrées, ni rien. Elle disait: "Tu t'es coupé à la main? mets ta main dans ce *siau*-là." [3] "Tu as mal aux dents? Bois de cette eau-là." "Tu t'ennuies de ta femme? Bois de cette eau-là." Et ça guérissait "comme un éclair."

Des gars qui se croyaient *ben* fins voulaient toujours voler de cette eau-là, mais ça n'arrivait pas; c'était impossible sans punition. Mon pauvre *défunt* frère, *Pit*, qui s'est *nèyé*, avait rempli une bouteille de *péne-tileur* [4] de cette eau-là, en cachette, et il s'est *nèyé* avec, quand même. Il paraît que ça venait d'une source cachée. *Gardipy* aurait peut-être *ben* pu nous dire ça, lui. Savez-vous ce que je pense? Eh

[1] "Jump the concern": américanisme signifiant "partir sans congé."

[2] S'entend de toute entreprise qui emploie des travailleurs.

[3] Seau.

[4] "pain-killer."

ben! je pense qu'elle se servait de cette eau-là pour ses pièges. C'est vrai qu'elle savait *ben* les tendre, mais ce que je ne comprends pas, c'est *quand* elle disait: "Celui-ci, c'est pour la perdrix; celui-là, c'est pour le vison; celui-là, c'est pour le renard." *Ben*, ça arrivait toujours juste comme elle avait dit, pas de blague!

La vieille *Gardipy!* C'était une vraie bénédiction, dans les "Hauts." Jamais un docteur n'allait par là. Un *docteur*, ça ne va pas loin, pour une piastre, comme vous savez; et à part ça, il n'y a pas d'argent, *par* là-bas: l'argent, c'est la pelleterie, et les *docteurs* (ne) veulent pas de ça. Oui, je vous assure que la vieille *Gardipy* était une vraie bénédiction pour les "Hauts."

OTTAWA.

III

ANECDOTES DE L'ISLET,

Communiquées par le DOCTEUR J.-E.-A. CLOUTIER.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les quelques anecdotes qui suivent nous furent communiquées l'une après l'autre, en 1919, par notre correspondant, le docteur Cloutier, du Cap-Saint-Ignace (Montmagny). Notées de mémoire, assez longtemps après avoir été entendues, elles ne sont pas textuellement rapportées. Bien que le langage en soit assez caractéristique du terroir canadien en général, il n'est pas strictement celui d'un district en particulier. Probablement influencé par la manière bien connue de l'écrivain Louis Fréchette, le docteur Cloutier a dû enchérir sur le texte original, pour le rendre à dessein plus amusant. Nous ne saurions, toutefois, rendre à ces récits leur forme première. Nous les donnons donc tels qu'ils nous sont venus, avec peu de modifications, et particulièrement en raison de la valeur des légendes locales qu'ils contiennent.

A notre demande, nos collaborateurs MM. A. Godbout et Jules Tremblay ont fait la revision d'une partie de ces matériaux qui avaient été transcrits à la hâte.

C.-M. B.

97. LE DIABLE À LA DANSE,

(légende préparée par A. GODBOUT et JULES TREMBLAY.)

Remarques explicatives.

Cette légende du "Diable à la danse" n'est pas une primeur. Dès l'année 1837, elle paraissait dans un petit roman de mœurs canadiennes, qui a joui d'une certaine vogue:[1] *Le chercheur de trésor* ou *L'influence d'un livre*, dont l'auteur était Philippe-Aubert de Gaspé, fils.

L'anecdote était-elle de son invention? Ne l'avait-il pas plutôt empruntée aux traditions populaires? Cette seconde hypothèse semble la plus probable. De Gaspé, en effet, met le récit sur les lèvres d'un vieux cultivateur de la région de Montréal. Qu'il ait enjolivé quelque peu ce thème est une supposition plausible et qui s'impose lorsque l'on

[1] Nous avons pu retracer trois éditions de cet ouvrage: 1° *L'influence d'un livre*, par P.-A. de Gaspé, Qué. 1837, in-12, IV-122 pages; 2° *Le chercheur de trésor*, par P.-A. de Gaspé, Qué., 1878; 3° *Id.*, dans *La littérature canadienne*, Qué., Desbarats et Derbishire, t. II (1864), 123-220. La légende a été éditée séparément dans *Le Répertoire National*, Montréal, Valois et Cie, 1893, t. II, pages 25-33. (A. G.)

compare son récit avec les données fournies par la tradition orale. Le dénoûment pathétique du romancier, qui fait entrer la fiancée au couvent, est absent du récit populaire. Par contre, la mention de l'enfant dévoilant la supercherie diabolique ne se retrouve pas chez de Gaspé. Ces divergences, unies à d'autres de moindre importance, suffisent pour nous convaincre que la légende du "Diable à la danse" remonte à une autre source que "Le chercheur de trésor."

La diffusion de ce récit merveilleux est considérable. Il est bien connu dans toute la région du bas Saint-Laurent. Sans doute, les détails varient de conteur à conteur; les noms, la localisation du fait s'harmonisent au milieu; mais partout on reconnaît le même fonds initial, les mêmes traits substantiels. Hubert Larue, dans un court article publié dans le *Bulletin des Recherches historiques* (t.V., 1899, 100-104), a résumé les données populaires sur le sujet.

Le docteur Cloutier nous offre la version de l'Islet.[1] Elle diffère des autres sur un point qui la localise et lui ajoute une note d'authenticité: je veux parler du "trou béant au pourtour noirci" par où le diabolique danseur s'est enfui.

Peut-être le détail a-t-il été emprunté à une autre très vieille légende, celle du "diable constructeur d'église"? Quoi qu'il en soit le docteur Cloutier s'est bien gardé de vérifier le fait. Souvent il a passé devant "la maison où le diable a dansé, où il y a un trou dans le mur," mais jamais il n'y a pénétré. Il manque sans doute un peu de la naïveté de ces bons Yankees qui venaient demander au curé du Sault-au-Récollet de leur faire voir la pierre branlante charriée par Satan, ainsi que le portrait du cheval infernal exécuté par le curé Chambon. (*B.R.H.*, t.V, p. 245.)

La légende a ses lois, et, pour s'épanouir, elle a besoin du demi-jour d'une confiante crédulité.

A. GODBOUT.

MONTRÉAL.

Texte préparé par JULES TREMBLAY:

C'était pourtant du bien bon monde, chez François C . . .; pas fier, dévotieux, charitable au pauvre monde, pas regardant. *Ça* avait rien à eux autres. Avec ça, franc comme l'épée du roi. Et puis, quand *ça* vendait, c'était toujours à grande mesure, toujours un bon

[1] Le docteur Cloutier tient sa version de plusieurs personnes de l'Islet, mais particulièrement de M[me] veuve Jos. Caron, octogénaire. Des variantes de cette légende nous viennent aussi de: 1° M. Eug. Lavoie, Petite-rivière-Saint-François, village (Charlevoix): Pour lui, le fait s'est passé près de la Baie-Saint-Paul. Son recit semble découler de celui de Gaspé; 2° M. Pierre-Alexis Godbout ("Le père Jean-Baptiste Godbout" qu'a immortalisé Huot), de Saint-Pierre, I. O., décédé en 1912, âgé de 86 ans; 2° Feue Eléonore Turgeon, originaire de Saint-Isidore, Dorchester, qui prétendait avoir connu l'héroîne, une demoiselle Bolduc, de Saint-Isidore. (A. G.)

traite. On entendait jamais *ça* parler mal du prochain; puis, *ça* manquait jamais le Premier vendredi du mois. Dame, pour tout dire, c'était du premier monde.

C'est pas souvent que *ça* avait dansé, dans cette maison-là. Mais, comme de raison, cette année-là, le petit François, leur garçon, venait d'arriver d'un grand voyage au long cours, avec le capitaine Basile Deroy. Fallait bien fêter un *p(e)tit brin* son arrivée.

Toujours *que*, chez François C . . . avaient donné une grande veillée, le lendemain des Rois. Après souper, il était arrivé une grosse *gagn* de survenants, un *lot de jeunesses* d'un peu partout. *Y avait i' pas* jusqu'au grand *Dédé*, du haut de l'Islet, qui jouait du violon et qui chantait si bien. *Ç'*avait bien fait quelque chose à la mère Catherine, quand elle avait vu entrer tout ce monde qui n'était pas invité; mais elle était bien trop *avenante* pour leur faire des *bêtises*. Après tout, c'étaient tous un peu les amis d'enfance du petit François.

Vers neuf heures, le grand *Dédé* sortit son violon de sa belle boîte vernie. Il commença par passer de l'arcanson sur l'archet; puis, *zing! zing!* il se mit à accorder. Ho donc! des airs de cantiques, de chansons: "Nouvelle agréable," "Ça, bergers," "En roulant, ma boule." Après, ce furent des gigues simples, et puis des *reels*. Dame, fallait pourtant pas laisser perdre de la si belle musique!

Le petit François, avec Germain Chiasson, le *cavalier* de la petite Blanche, et *José* Moreau, qu'on appelait la "Belle gueule," à cause de son beau *varbe*, firent mander le père dans le *cabinet*, pour lui parler en particulier. Là, on lui demanda la permission de danser quelques rigaudons. Il n'y avait pas de mal à ça, *pas?* Le père François se fit bien prier un peu, à cause des sermons de monsieur le curé, et puis des survenants, parmi lesquels il y en avaient qui sentaient la boisson. Il fit venir sa vieille pour la consulter. Dame! c'était *ben d'valeur*, de refuser ça au petit François, qui venait *rien que* d'arriver d'un si long voyage. La permission fut donc accordée.

Le temps de le dire, on *claira* le milieu de la *place*: tout le monde se tassa autour de la cuisine. Ce fut le vieux François qui ouvrit la danse avec Catherine, sa vieille, dans une gigue simple *fionnée pas rien qu'un* peu, je vous le *parsouète*. Des beaux *steps*, il y en avait. Je vous dis que pour les vieux de leur âge, c'était pas facile à *accoter*. Ce fut Pierre, son garçon, qui vint les relever avec sa femme, puis *Manda Berton*. C'étaient aussi deux beaux danseurs; mais *ça* ne battait pas le père François et sa vieille, ah, non!

Le grand *Dédé* jouait comme un possédé, en frappant du talon, *qu'il* y avait rien de si beau de l'entendre. Il n'était pas *amenable* ce gars-là, quand il avait un petit coup. On organisa des *reels*, des *casse-reels*, des cotillons, puis, après "les foins," des *spendys*, des "salut-des-dames." Le grand *Dédé* semblait *monté* pour vingt-

quatre heures. Entre les danses, il arrêtait juste le temps de prendre un petit coup, puis, *hourra* donc! joue toutes sortes de choses, des danses, des chansons, des cantiques, jusqu'à des complaintes. C'était un vrai feu roulant, donc!

Sur les onze heures, il y eut une petite *accalmie* pour *s'essouffler*. Tout à coup, on entendit des *guerlots*; puis le train d'une carriole qui se *barraudait* sur la glace. "*Ouoh!*" *que ça* dit.

Au bout d'une petite *escousse*, ça frappe à la porte: "Entrez!" dit Pierre. La porte s'ouvre, puis on voit entrer un beau grand garçon, aux cheveux frisés, avec une belle barbe noire, coupée en pointu. Il avait des yeux noirs, vifs, qui semblaient jeter des flammèches. Il avait un beau capot de castor, avec un beau *casque* de loutre. Puis il avait les plus beaux *mocassins* en caribou, tout fleuris de perles de trente-six couleurs, et *flêchés* de poil (dards) de porc-épic, teint aussi de toutes sortes de nuances. *Ç*'avait l'air d'un vrai monsieur, quoi! Puis, attelé, donc! Une belle carriole luisante comme un miroir, avec des belles peaux de *buffalo*; un beau cheval noir flambant, avec un harnois blanc, qui avait bien dû coûter cinq ou six louis. *Ç*'avait l'air vigoureux, ce cheval-là, *sans bon sens*. Il était tout *frimassé*. Tous les maquignons allèrent en faire le tour, mais pas un ne le connaissait. Ça devait venir de loin. On offrit au monsieur à dételer, mais il refusa, disant que ça n'en valait pas la peine, qu'il allait seulement mettre la 'peau de carriole' sur son dos. Il ne voulait pas être longtemps. En passant, il avait vu qu'on était en train de s'amuser, et il entrait pour danser une couple de danses.

On lui offrit *à* se *dégrèyer*. Il ôta son capot et son *casque*, mais il ne voulut pas enlever ses gants de *kid*. *Les jeunesses* crurent que c'était pour faire son faraud, comme les messieurs de la ville, qui font ça, paraît-il. Toujours, je vous dis que pour bien paraître, il paraissait bien, ce survenant-là. Et je vous *parsouète* que *les jeunesses du sexe*,[1] ça se pavanait et puis ça *reluquait*. C'est à savoir qui aurait l'honneur de danser avec ce beau *cavalier*. Mais comme c'était un homme bien élevé, qui savait faire les choses *comme i'faut*, il alla demander la fille de la maison, mamselle Blanche, qui n'était pas à *déjeter*, vous savez. C'était un beau brin de fille, qui avait des manières et une belle *décampe*. Elle fut bien un peu gênée, au commencement; ce qui lui ôtait de la façon. Imaginez-vous aussi, danser avec ce monsieur, devant tout le monde, c'était gênant. Aussi, quand il lui demanda, comme ça: "Mademoiselle, voudriez-vous me faire l'honneur de danser avec moi," elle répondit en rougissant, et un peu tremblante: "Avec plaisir, monsieur; mais excusez-moi, je ne sais pas beaucoup danser." La petite hypocrite, elle savait pourtant bien qu'elle était l'une des plus fines danseuses de l'Islet.

[1] Les jeunes filles.

C'était pas *rien qu'*un beau monsieur habillé, ce survenant-là, mes enfants; c'était aussi un danseur, puis, un beau, je vous le dis. Le père François n'en revenait pas; et il en était tout ébahi: "*Mé, mé, que c'est-i'* un beau danseur!" qu'il ne se tannait pas de *renoter*. Il ne savait pas où il prenait tout ça, ces *steps*-là. "Il les invente, il les invente," *renotait*-il sans *largue*.

Il avait commencé par danser une gigue simple, ce qui dura une bonne demi-heure. Ce gars-là paraissait *inmanquable*. Après la petite Blanche, toutes les meilleures danseuses de la veillée s'étaient tour à tour relevées pour lui faire vis-à-vis; mais lui *toffait* toujours; il n'avait pas l'air plus *magané* que s'il venait de faire son premier salut à sa *compagnée*.

Il y eut plusieurs *jeunesses* qui essayèrent d'aller le remplacer, mais je *t'en foute*, ils perdaïent l'accord tout de suite, et il leur faisait signe, en "battant les ailes de pigeon" avec ses bras, de retourner à leur place. Après ça il leur *giguait* deux ou trois beaux *sparrages* qui faisaient *pas piqyé* à voir.

On aurait dit qu'il y avait une *plée* entre le violon*eux* et lui, à qui ferait *rester* l'autre. *Dédé* commençait à se sentir faiblir. Il trouvait le jeu dur; il suait à grosses gouttes. Mais il était bien trop *ordilleux* pour *slaquer*. Il semblait plutôt *s'allumer* petit à petit; on aurait dit qu'il *s'*enrageait. C'est *ben* simple, la poussière en *revolait* sous ses pieds, et il frappait du talon toujours sans perdre un accord.

Mais tout à coup, crac! une corde *de* cassée. Ah! le crapaud, il l'avait pourtant bien fait exprès, va. Une chance qu'il avait des cordes de *spare*. Tout de même, pendant qu'il *se radouait*, ça lui donnait le temps de *s'essouffler* un peu. Le garçon d'honneur en profita aussi pour organiser un *spendy*, où figurait, comme de raison, le bel bel étranger, qui en 'faisait *accroire*' à toutes les *créatures*, durant ce temps-là.

Enfin, voilà le violon rafistolé. *Dédé, raplombé* avec un bon petit coup de *jamaïque*, semblait aussi alerte qu'au commencement de la veillée.

"Les gens priés, en place pour un *spendy!*" cria *José* Moreau, de sa belle voix de chantre. Et ça se *reborda* comme de plus belle. Tout ce *bordas*-là, à la fin, avait fini par réveiller le petit gars *à* Pierre, âgé de deux ans. Comme *Manda*, qui faisait les honneurs de la maison, était trop occupée pour en prendre soin, la *mémére* Catherine l'avait pris sur ses genoux, et puis, pour l'amuser, elle s'était assise avec lui en plein dans la porte du *cabinet*, où le petit semblait suivre avec beaucoup de plaisir le tourbillon des danseurs. Mais, à chaque fois que le beau danseur étranger passait devant l'enfant, celui-ci poussait des cris de frayeur, et, *s'agrippant* au cou de la vieille, il criait: "Brû . . . brûle, monsieur, brû . . . brûle!" — "Dis-moi donc comme il 'est

sauvage,' à soir, "se dit Catherine en elle-même. Comme ces crises-là se répétaient à chaque fois que le danseur passait devant l'enfant, la vieille commenca à trouver ça *drôle*; puis, tout à coup elle remarqua que les yeux noirs de l'étranger lançaient à l'enfant des regards pleins de haine.

Il accompagnait *à ct'heure* une jeune fille qui portait au cou une belle croix d'or. Comme il passait *à ras* elle, la *mémére* C . . . l'entendit qui demandait à sa danseuse si elle voulait échanger cette croix pour un beau loquet d'or orné de diamants, et qui contenait son portrait à lui. En entendant ça, la *mémére* C . . . eut comme un pressentiment, ou une inspiration du ciel. Elle se leva, courut dans le *cabinet* à la tête du lit, où était accroché un cruchon d'eau bénite; elle y trempa ses vieux doigts tremblants, et, tenant toujours l'enfant dans ses bras, elle revint dans la porte, fit sur le danseur un grand signe de croix. Ce fut magique et épouvantable. Le diable — car c'était lui en personne — sauta au plafond en jetant un cri d'enfer. Il voulut s'élancer vers la porte; mais il aperçut, au-dessus, une croix de tempérance surmontée d'un rameau bénit. Fou de rage Satan se lança à travers le mur de pierre, en laissant derrière lui un gros trou dans la pierre noircie. Puis on entendit dehors un vacarme affreux. Le diable et son cheval disparurent dans la nuit; une traînée de flammes jaillissait sous les pieds du cheval noir.

On sortit épouvanté, et on remarqua que la glace était complètement fondue là où s'était tenu le cheval infernal. Pas besoin de dire que la veillée fut *cassée d'en par* là.

Le lendemain, on fit venir un maçon pour boucher le trou par où le diable avait passé, mais on n'y put jamais réussir. Chaque pierre qu'on essayait d'y fixer semblait repoussée par une force inconnue, et rien ne parvenait à la faire tenir en place. On fit de nouveau bénir la maison, mais l'ouverture y est toujours restée, comme si le bon Dieu avait par là voulu donner un avertissement continuel.

La vieille maison de pierre existe encore aujourd'hui. Vis-à-vis le trou, dans la chambre, il y a toujours une commode où l'on met des chandelles bénites: et, dehors, le long du mur, vous voyez à cœur d'année une corde de bois de poèle bien cordée.

Mais, depuis, jamais on ne dansa dans la maison de pierre de François C . . .

98. LE CHEVAL DIABOLIQUE ET LA CAVERNE DU MONUMENT,

(*légende préparée par* C.-MARIUS BARBEAU.)[1]

Vous savez, mes enfants, il n'y a pas toujours eu une église, à L'Islet. Il y a de ça bien longtemps, du temps de mon grand-grand-

[1] En nous communiquant cette légende ainsi que celle du loup-garou (99), M. Cloutier écrivait (29 mars 1919): "Les deux légendes ci-jointes nous étaient racontées, à L'Islet,

père de L'Islet, c'était le curé du Cap(-Saint-Ignace). Dans ce temps-là, pour faire ses Pâques, pour se marier ou bien pour faire baptiser les petits enfants, fallait aller à l'église du Cap. Comme vous le voyez, c'était bien *mal commode*; puis, ce n'était pas une petite affaire, allez! avec des chemins épouvantables comme il y en avait, de vrais *marbouillas*, ni plus ni moins.

Mais, *comme de* raison, il n'y avait pas beaucoup de monde, dans la 'paroisse'; une maison par-ci, par-là. Deux ou trois, dans le haut; les Chiasson, les Cendré, puis Bénoni Cloutier, au pied de la côte, (dont) on disait que la femme avait apporté, en se mariant, un demi-minot de piastres françaises, ce qui devait bien faire plusieurs cents louis. Il y avait aussi, au faubourg, quelques belles bâtisses, d'abord chez le seigneur Casgrain, puis *chez Ai*mable Bélanger, qui était un des plus gros *habitants* de la 'paroisse'; puis, dans le bas, vers les Trois-Saumons, il y avait les Caron et les Boucher; puis, c'est tout.

A part ça, c'était du pauvre monde qui commençait à ouvrir des terres et qui restait dans des petites maisons en bois rond. C'était ouvert quasiment *rien qu*'au bord de l'eau; au village des "Belles-amours," ça faisait *rien que de* commencer à s'ouvrir un peu. Dame, il y en avait, de la misère, dans ce temps-là; fallait travailler dur *pas qu*'un peu! Vous ne savez pas ce que c'est, vous autres, que de prendre une terre en *bois debout*, puis de la faire toute à la charrue, là. Faut en arracher des souches et puis en ramasser des roches!

Le curé du Cap venait dire la messe tous les quinze jours dans une petite chapelle en planche, justement où est aujourd'hui la petite chapelle des morts. Puis un bon jour, la nouvelle courut que les habitants de L'Islet allaient avoir leur curé à eux autres. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce fut une grande joie pour tout le monde. Mais mon Dieu, que ce pauvre curé qui venait prendre charge de la paroisse n'était pas *étoffé!* Pas d'église, pas de presbytère. Il fut obligé, au commencement, d'aller demander *à* couvert chez le seigneur. Puis, on lui bâtit une espèce de presbytère, quelque chose de bien triste, où les plus pauvres d'aujourd'hui ne voudraient seulement pas rester. Mais monsieur le curé, lui, était bien content: il était si peu fier, ce bon M. Panet. Tous les prêtres sont bien bons, mes enfants, mais, celui-là, c'était un saint, un vrai saint, là. On dit qu'il allait

il y a une trentaine d'années, par une vieille Angèle Boulet, qui faisait pour ainsi dire partie de notre famille . . . Ces légendes sont aussi exactement racontées que me le permet ma mémoire, après un aussi long espace de temps. J'ai cru devoir m'astreindre à reproduire le plus fidèlement possible le langage très original de la conteuse." La légende de "Satan constructeur d'église" a aussi été adaptée, nous dit-on, à Trois-Pistoles (Témiscouata), à Saint-Augustin (Portneuf), et à Saint-Michel (Bellechasse). (C.-M. B.) Comparer à "Satan constructeur d'église," par Charles-A. Beaulieu, *B. R. Hist.*, t. V (1899), p. 245: aussi à une note sur Saint-Augustin, par James Lemoine, dans *Album du touriste*. (A. G.)

toujours porter le bon Dieu tête nue, même dans les plus gros *frets* d'hiver.[1]

Quelque temps après son arrivée, il avait été décidé de bâtir l'église. Mais monsieur le curé était bien en peine de savoir comment il arriverait à faire charrier la pierre nécessaire pour cette bâtisse. Les chevaux étaient rares, dans la paroisse, et fournissaient bien juste pour les s*u*mences et pour les travaux. Il n'y avait pas de morte saison.

Aussi, une nuit qu'il veillait puis qu'il songeait comment s'y prendre, il entendit tout *d'un* coup une voix qui l'appelait par son nom. "J'ai*t-i'* la berlue?" *qu*'il dit; *ça* l'appelle une deuxième fois. Alors, il eut souleur. "Mais, se dit-il à lui-même, je suis en état de grâce; je n'ai donc rien à craindre." Et il répond: "Qui que vous soyez, au nom de Dieu, que me voulez-vous?" Puis il vit une belle dame blanche lui apparaître. "N'aie pas peur, François, *qu*'elle dit, je suis Notre-Dame du Bon Secours; sois confiant et va te reposer. Demain matin, à ton réveil, tu trouveras un cheval attaché à la porte de ta maison. Sers-toi de lui pour charroyer la pierre de ton église; tu pourras lui faire tirer de lourdes charges; il est très fort. Mais, il y a une précaution à prendre: c'est de ne jamais le débrider. Sa bride est bénite, et, si on la lui enlève il disparaîtra pour toujours." L'apparition s'évanouit; puis M. Panet tomba endormi sur sa chaise.

On était au mois de mai 1768. A quatre heures et demie le soleil éclairait la chambre du curé, qui s'éveilla en sursaut. Il se rappella tout de suite son apparition de la nuit; mais il crut qu'il avait rêvé. Il allait se mettre à genoux pour faire sa prière quand, tout à coup, il entendit au dehors comme le piaffement d'un cheval. Il jeta les yeux dans son jardin. Quelle ne fut pas sa surprise d'y voir, attaché à une épinette rouge, un magnifique cheval noir! A deux ou trois reprises, il se passa la main sur les yeux pour bien se rendre compte qu'il était éveillé. Enfin, il sortit pour se persuader de plus en plus qu'il ne rêvait pas. C'était donc bien vrai, l'apparition qu'il avait eue durant la nuit. Il mit la main sur le collet du cheval pour s'assurer encore une fois qu'il ne se trompait pas. Le cheval en frémit, mais il ne bougea pas une patte.

A cinq heures, les ouvriers commencent à arriver pour prendre leur journée. "Mes amis, dit le curé, en leur montrant le cheval, quelqu'un m'a prêté cette bête-là pour charroyer de la pierre pour l'église. Il

[1] Il y a ici dans la légende une erreur historique; car le premier curé de L'Islet fut M. Hingan. Cette erreur est, toutefois, excusable, comme M. Panet avait été curé de L'Islet pendant plus de 50 ans, et y était pour ainsi dire devenu légendaire. Son nom était resté dans tous les esprits comme la personnification de tous les curés qui avaient existé avant lui. A L'Islet, l'idée de curé fut, pendant bien des années, inséparable du nom de Panet. Il n'est donc pas étonnant que la légende lui attribue le rôle de premier curé et de constructeur de l'église. (J.-E.-A. C.)

paraît que c'est un bon cheval, mais il est un peu *scabreux*; faut y faire attention; surtout, ne le débridez jamais, ni pour le faire boire ni pour le faire manger, ni pour rien, parce qu'il vous échapperait." — "Comment s'appelle-t-il, votre *joual*, monsieur le curé?" lui demanda Germain-*à*-Fabien Caron. — "Ah oui, c'est vrai!" dit le curé; puis, après quelques minutes de réflexion, il dit: "Il s'appelle *Charlot*. Je te le confie, mon Germain." — "Eh bien! je m'en charge, monsieur le curé. Tout de même, c'est un drôle de nom *pareil* pour un *joual*, ça, *Charlot*; mais, n'importe, s'il n'est pas rétif, ça fera rien." — "Pour ça, dit en souriant le curé, je le garantis."

On attela donc *Charlot* sur un petit charriot à roues basses, pour charroyer des roches. On lui mit d'abord une charge raisonnable; mais *Charlot* s'en allait avec ça, *pareil* comme s'il eût été *allège*. Le curé, qui les vit arriver, leur dit de ne pas se gêner, de charger plus fort. Ils chargèrent, puis ils chargèrent encore, mais *ç*'avait jamais l'air *à* fatiguer *Charlot*. Ils firent faire un autre charriot double des autres, puis ils en vinrent à le charger quasiment comme un voyage de foin. Les roues en craquaient, mais *Charlot* s'en allait toujours à pas *carrés*.

Quel cheval que ce *Charlot*, mes enfants! Noir comme un geai, pas un poil de blanc, quatre bonnes pattes, et puis membré donc! Avec ça, une croupe superbe; puis un beau collet en roue. Puis *ça* se portait la queue, mes amis! Ah! c'était un *dur de* beau cheval. Un p(e)tit brin *gouincheux*, par exemple; il était méchant de la gueule. Monsieur le curé l'avait dit; fallait y faire attention, se tenir loin de sa gueule. Mais, puisqu'on n'avait pas à le brider, ni à le débrider, ça n' était pas un gros inconvénient. De temps en temps, monsieur le curé, qui était toujours avec les ouvriers, quand il n'était pas aux malades ou bien au confessionnal, demandait à Germain: "Eh bien, mon Germain, comment t'en trouves-tu, de ton *Charlot?*" — "*Liméro* un, monsieur le curé."

Ç'avait toujours été lui qui l'avait mené. Mais, *c'te* journée-là, il ne pouvait pas venir; il faisait baptiser. Et ce fut Rigaud-à-Bati*sse* Bernier qui le remplaça. Rigaud, était un bon garçon, puis un gros travaill*ant*, mais *ostineux*, qui faisait *rien* qu'à sa tête, puis qui se croyait bien plus fin que les autres. Puis *vanteux* avec ça, sans pareil. A l'entendre, il n'y avait que son *butin* de *drôle*; son cheval, il lui manquait *rien que* la parole; sa vache, *c*'était une vraie fontaine; avec ça, du lait qui crêmait *bord en bord*; ses cochons, *ça* engraissait *rien qu*'à se chauffer au soleil; son chien, *c*'était plus fin que bien du monde; ses poules, *ça* pondait jusqu'à deux œufs par jour; sa terre, ça poussait *que* fallait quasiment la retenir tout le temps; c'était sa femme qui faisait les meilleures crèpres; sa fille, elle avait refusé tous les meilleurs partis de la paroisse, puis *à'ct'heure*, elle attendait un

avocat de Québec, qui devait venir tout le temps, mais qui ne *ressoudait* jamais. A part ça, c'était un maquignon, dame! comme on n'en voit pas souvent. Il était à moitié cheval, quoi! puis il aimait les chevaux qu'il pouvait en manger. Ça faisait longtemps qu'il *reluquait Charlot*, puis qu'il critiquait, en arrière, Germain-*à*-Fabien. Aussi, quand il se vit ce beau cheval-là *dans* les pattes, il se *crut pas pour rire*. On aurait dit que c'était à lui en propre. C'était "mon *joual*," par ici, "mon *Charlot*" par-là. "Hue donc!" "Wouo!" On entendait *rien que* son *clapet*. Germain l'avait bien averti de ne pas le débrider pour le faire boire. Mais Rigaud lui avait répondu: — "*T*'inquiète *pas*, mon Germain: je connais ça, les *jouaux*; *c'est pas* le premier que je bride, et si je veux le débrider, le diable m'emportera *ben* si je ne suis pas capable de le rebrider."

Donc, cette journée-là, Rigaud jubilait. Il charroyait de la pierre de l'autre côté de la rivière La Tortue. On était au milieu d'août, et il faisait joliment chaud. En traversant la rivière, Rigaud qui avait soif, arrêta son cheval *dret* au milieu de l'eau; puis il but deux ou trois bonnes gorgées dans le creux de sa main. Ensuite il voulut faire boire son cheval. Il siffla deux ou trois *siffles*; mais le cheval avait l'air à [ne pas] s'en soucier. Rigaud pensa: "C'est *p'tête ben* à cause de sa bride. Si ça a du bon sens, *pas* débrider un cheval pour le faire boire! Qui est-ce qui a jamais vu ça? Les curés, qu'est-ce que ça connaît dans les *jouaux*? Pauvre bête! Je vas le débrider un peu; je suis *ben* sûr qu'il a soif." Il lui passa la main dans le crin pour l'*amaiuler*, puis il déboucla la *gorgette*, puis doucement, tout d'*aguette*, il enleva la bride. . . . *Pou* . . . *i-i-iche*! *Charlot*, flambant nu, partit à toute *éreinte*, lâchant dans la rivière harnais et voiture. Rigaud avait *revolé* à quinze pieds plus loin et se débattait dans l'eau; puis *Charlot* filait à toute épouvante dans le chemin de *roué*.

Il était arrivé sur la côte, où est "le Monument," aujourd'hui. M. Panet, tête nue, s'en venait justement porter le bon Dieu à un malade, lorsqu'il vit venir ce cheval échappé. Ayant reconnu *Charlot*, il se mit au milieu du chemin et fit un grand signe de croix pour l'arrêter. Alors, le cheval se cabra, puis, laissant le chemin, il piqua droit au nord, sur le rocher qui surplombe le fleuve, à cet endroit. Alors il se fit un vacarme épouvantable; le rocher se fendit de haut en bas, faisant une crevasse de cinq ou six pieds de *large*; et le diable s'engouffra dans l'enfer en creusant une caverne profonde dans le rocher. C'est là le "Trou-du-diable." . . . Dame! qui *c'est*, dans la paroisse, qui ne connaît pas le "Trou du diable"? Cette *cavée* creusée comme à coups de hache, dans le rocher, à deux brasses de terre, et dont la gueule noire tournée du côté du fleuve semble braver sans *largue* les vents du large et les gros *nordès* sans fin.

Les enfants y jettent toujours les yeux avec curiosité et un certain

reste de peur; et les plus espiègles se demandent comment l'*adon* aurait-il pu tailler dans le roc, *ben d'à* plomb, cette espèce de chambre grande quasiment comme un moyen *cabinet*,[1] qui mesure, je suis *ben* sûr, une aune de creux par deux de *haut* et deux de *large*. Ah oui, par malheur, c'était *ben* trop l'ouvrage du diable! *C'*est *pas* pour rien que les vieux l'avaient appelé le "Trou-du-diable" ou *ben* la "Porte-de-l'enfer."

M. Panet fut bien un peu chagriné de la fuite de *Charlot*, non pas qu'il l'aimât *ben* gros (M. le curé savait bien, lui, de quel bois il se chauffait, ce cheval-là,) mais à cause de tout l'ouvrage qu'il *abattait*. Mais, comme la pierre était à peu près toute rendue sur les lieux, ça ne le *trigauda* pas trop. Pour dire vrai, ce bon curé n'avait pas dessein de *maquignonner* avec *Charlot*, quand il en aurait eu fini. Il était *ben* trop honnête et craignant Dieu pour ça.

Charlot, qui était le diable en cheval, comme vous l'avez deviné, lui, était *ben* insulté, parce qu'on lui avait fait charroyer encore, malgré lui, presque toute la pierre de cette église-là. Il paraît que c'était la dixième [église] qu'il charroyait. Dame! aussi, il s'était *ben* promis de se revenger *dré qu*'il aurait son *en-belle*, en jouant de vilains tours et en jetant des sorts aux habitants de L'Islet. C'est pourquoi, avant de partir, il avait voulu se faire une petite *retirance*, dans la paroisse, où il pourrait, à son aise, manigancer ses sortilèges, et d'où il pourrait guetter son *en-belle* de jeter des sorts aux passants.

Aussi, pendant des années et des années, pas un chrétien ne pouvait passer en voiture, la nuit, vis-à-vis *le* "Trou-du-diable" sans qu'il lui arrivât quelques avaries. Tantôt, c'était un *bacul* ou *ben* une *ménoire* qui cassait; tantôt, c'était un trait ou *ben* un *porte-faix* qui se *démanchait*; une autre fois, le cheval butait et se mettait à boiter *tout bas*; ou *ben* encore, la voiture arrêtait net, une roue *bloquée*. Il y avait des chevaux qui, rendus là, se mettaient à renâcler, puis qui ne voulaient jamais passer. Pendant *ben*, *ben* des années, jamais un cheval ne put passer par là sans dresser les oreilles et frémir comme s'il eut senti quelque chose qui l'effrayait et que personne ne voyait.

Des nuits, on entendait comme des *plaints* ou bien des charivaris avec des chaînes. D'autres fois encore, on voyait sortir de la caverne une bête noire qui ressemblait à un loup, avec une gueule affreuse jetant des flammes.

Chose curieuse, il y avait seulement quand M. le curé allait porter le bon Dieu qu'il n'arrivait rien. C'était *ben* signe que le diable s'en mêlait, *pas*?

A la fin, *c'*était *pas* rassurant et puis c'était *bâdrant*. Les *jeunesses* n'osaient plus aller veiller, ni aller voir les filles, de ce *bord*-là.

Et dire que tout ça, c'était la faute *à* Rigaud. Dame! c'est *ben*

[1] Chambre à coucher, ici.

clair, *pas?* S'il avait écouté le curé, ç'aurait *pas* arrivé comme ça. Quand monsieur le curé aurait eu fini de *Charlot*, il l'aurait attaché à l'épinette, puis il aurait dit à la sainte Vierge: "Venez le *q'ri*, votre cheval, *j'en* ai *plus* besoin, *à ct' heure*; je vous en remercie bien." Puis *Charlot* s'en serait retourné comme il était venu. La sainte Vierge l'aurait eu vite mis à sa place, elle, *il y a pas de soin.* Il ne serait pas venu trigauder les gens de L'Islet, je vous le garantis. Voilà ce que c'est que de ne pas écouter, mes enfants.

Tous les curés avaient pourtant bien fait leur possible pour faire cesser ces sortilèges. Ils avaient prié; puis ils avaient accroché des croix et des médailles dans le "Trou-du-diable," puis des rameaux bénits, des cierges et toutes sortes de *saintetés.* Ils avaient béni le rocher sur toutes ses faces. Rien n'y faisait. On disait toujours: "Le bon Dieu est plus fort que le diable. Ça viendra pourtant à finir." Mais ça continuait toujours.

Donc, un soir que monsieur le curé Delâge avait bien prié Notre-Dame du Bon Secours, la patronne de la paroisse, il vit en songe, pendant son sommeil, la sainte Vierge, qui lui dit: "Si tu veux délivrer tes paroissiens des maléfices du démon, fais élever une croix près du rocher."

Qui fut dit fut fait. *Dré* le lendemain, monsieur le curé se mit en frais d'accomplir le désir de la sainte Vierge. Il fut en parler aux principaux de la paroisse, et tout le monde se mit à l'œuvre.

C'était à qui donnerait le plus de c*our*vées et apporterait les plus beaux matériaux: les uns *em*portaient de la belle pierre de taille; d'autres, de beaux madriers de pin; d'autres, des cèdres bien équarris et bien sains; d'autres encore, de la chaux pour le mortier; d'autres, des fiches et des clous forgés.

Puis bientôt, on vit s'élever, sur le rocher appelé depuis le "Rocher-du-monument," cette belle croix que la piété des fidèles de L'Islet a toujours tenu à coeur *à* entretenir.

Avant d'étrenner ce beau "monument," le bon monsieur Delâge avait voulu faire un grand ménage dans toute la paroisse. Il avait donc décidé pour ça de faire une grande retraite, qui fut prêchée par défunt monseigneur Mailloux, qu'on appelait "le grand vicaire." Ce monseigneur était quasiment un évêque; puis il était habillé *pareil, pareil*: une belle soutane avec des boutons violets, une collerette et des pago*t*es violettes et un bonnet carré *itou.*

Si ça parlait *ben*, ce prêtre-là, *c*'est pas assez de le dire! Mon Dieu, que c'était donc beau, ces sermons-là! Des fois, on aurait dit qu'il ne fournissait pas à tout dire ce qu'il pensait, tant il avait la parole en bouche. *Ça* n'hésitait *pas p'en toute*; puis tout ce qu'il disait, ç'avait toujours de *l'*adon *sans bon sens.* Je vous dis que les *soulons* puis les *sacreux*, il ne les ménageait pas.

Aussi, il en venait du monde, de partout: du troisième, du quatrième, du cinquième, jusque du sixième "rang;" car, dans ce temps-là, il n'y avait pas de Saint-Cyrille, ni de Saint-Eugène; tous ces "rangs"-là appartenaient à notre paroisse. On voyait passer ça à pleins *cabarouets* et à pleines charrettes: des femmes, des enfants, des vieux, puis des vieilles, enfin des gens *qu'i* semblait qu'on n'avait jamais vus ni connus. *Ça* sortait de je ne sais où. Tout *ça*, *ça* venait à la retraite. La moitié n'avait pas de banc; *ça* allait se mettre sur les balustres et puis *ça* emplissait les allées.

Dans la *r(e)levée*, les gens *du* loin allaient à confesse; puis *dré* le matin, au petit jour, *de* pleines *voiturées* s'en allaient, de tous *bords*, vers l'église, faire leurs dévotions. Il y avait des gens de *changyers*, qui *avaient pas* été à confesse depuis dix, vingt, même trente ans, des gens qui avaient été loups-garous, mes enfants, qui se convertissaient. Ah, c'était *ben* beau! Il avait été décidé qu'on bénirait le "Monument" le jour de la clôture de la retraite.

Tout le long du chemin, à partir de l'église *aller* jusqu'au rocher de la croix, on avait planté des *balises* d'érable et de *plaine*, puis on avait mis tout autour du Monument des *sapinages*, des bouquets de lilas, toutes sortes de fleurs, et des pavillons de toutes les couleurs, que plusieurs capitaines avaient prêtés pour la cérémonie. Puis ensuite, après la grand'messe, tout le monde était parti en procession, en chantant des cantiques. La tête de la procession était déjà rendue au "Monument" *que* les derniers étaient encore *à ras* l'église.

Puis tout le monde se tassa autour du "Monument," dans les talles, sur les rochers, dans le chemin *de roué* et dans les clos voisins. Et monseigneur Mailloux, la belle chappe dorée sur le dos, avec monsieur le curé Delâge et le curé du Cap, comme diacre et sous-diacre, montèrent la *grande* escalier, accompagnés de plusieurs prêtres et des petits clercs.

Puis tous firent le tour de la croix avec le grand bénitier d'argent, monseigneur aspergeant la croix et ensuite tout le monde, de tous les *bords*; en même temps, ils disaient des prières en latin. Puis après, monseigneur fit le plus beau de tous ses sermons. Tout le monde pleurait quasiment. A la fin, il fit promettre aux hommes, au pied de la croix, de ne plus boire et de ne plus *sacrer*. Il nous bénit tous encore une fois, et, d'une voix solennelle, il entonna le "Te Deum," pendant que la procession reprenait le chemin de l'église.[1]

[1] M. Cloutier ajoute: "Mais depuis que la croix protège ces lieux jadis si redoutés, le diable n'ose plus sortir de son antre. Là, au-dessous de cette gueule silencieuse de la caverne, les enfants vont jouer sans frayeur."

99. LE LOUP-GAROU ET LE FEU FOLLET DE MARCELLO,

(*Préparé par* MARIUS BARBEAU.)

Nous l'appelions "*mémère* Angèle." Elle avait été pendant plus de quinze ans en service chez ma grand'mère maternelle, à raison de cinq *chelins* par mois, plus une jupe d'étoffe du pays et une paire de 'souliers sauvages,' au bout de l'année. De ce chef, comme c'était l'habitude dans le bon vieux temps, elle se croyait de la famille, et ma mère la considérait vraiment comme une parente très rapprochée.

Elle venait souvent chez nous. C'était toujours une grande joie pour nous de la voir arriver; car c'est elle qui avait la réputation d'apporter à la maison les bébés nouveaux. Elle savait aussi beaucoup d'histoires; et il y avait tant de mystère, de merveilleux et de surnaturel dans tous ses récits d'aventures qu'elle était pour nous une espèce de bonne fée, au visage ridé, à la fois sérieux et comique, et aux petits yeux remplis de malice.

Ce qui donnait de la vie à ses histoires, c'était sa conviction et sa sincérité. Superstitieuse au suprême degré, elle était absolument sûre de la vérité de ses récits. De là à porter cette croyance dans nos jeunes esprits, il n'y avait qu'un pas, et il était vite franchi.

Ce soir-là, qui était la fête de Notre-Dame-des-Avents, (aujourd'hui la fête de l'Immaculée Conception) elle était chez nous. Nous étions très agités, et comme ma mère était souffrante, *mémère* Angèle nous dit, en achevant de laver la vaisselle et de ranger les chaudrons sous le poële 'à trois ponts': "Mes enfants, *assisez*-vous autour de la table. J'achève mon *bordas*; je vas vous conter une histoire de loups-garous. Mais faites pas les *insécrables*, par *zemble*."

Quand elle eut tout rangé, accroché le plat à vaisselle dans le *cabanot* et passé un linge humide sur le tapis ciré de la grande table de famille autour de laquelle nous étions déjà tous groupés, l'oreille au guet et les yeux fixés sur ses moindres agissements, elle vint tranquillement s'asseoir au bout de la table. Tirant sa tabatière en jais, elle lui donna, avant de l'ouvrir, plusieurs petits coups secs et rapides de l'extrémité noueuse de ses vieux doigts; elle huma une bonne prise de tabac, retroussant davantage, avec un mouchoir rouge, son petit nez en trompette. Puis elle commença:

— Ya de ça, aujourd'hui, 25 ans jour pour jour: l'année que le *défunt* père est mort. Dame, y a belle lurette de ça! J'étais, dans ce temps-là, *engagére* dans le haut de L'Islet, chez la veuve Narcisse, votre *mémére*. Pauvre *criature*, elle avait eu *ben* du tracas en perdant son pauvre homme. Dame, *itou*, c'était *ben de valeur*, lui était encore si vert, *pis* si capable et si *vaillant!* Et *pis* par-dessus le marché, mourir d'une *estropiure*; vous savez qu'il avait attrapé ça en tombant le coté sur le *garde-grain* de la *tasserie*; *c*'avait *viré* en *impot*, *pis* ça l'avait emporté. Ah! oui, c'était *ben de valeur!*

Le jour de la fête, j'avais dit à Désiré: "Tu sais, *ct'arlevée*, faut faire le *bordas* de bonne heure; je veux aller voir le père, chez nous; il paraît qu'il s'en va vite, tu sais."

A quatre heures et demie *d'arlevée*, le *borda* était fini. Désiré *pis moué*, *on* avait attelé Légère sur la carriole. Avec les petites filles, Adèle, *pis* Odile, *on* était montés, tous les quatre, au village des 'Belles-amours,' chez le *défunt* père. Ça lui faisait *ben* plaisir, au vieux, de nous voir. Le pauvre homme, il était *ben chétif*, il était *décompté*. Il avait eu le docteur Taché, de Saint-Thomas, qui lui avait *chargé* deux louis, *pis* qui n'avait pas connu sa maladie. Il disait que *qyèque* chose le mangeait, dans le corps, *pis* qu'il n'y avait pas de *réchappe*. Ensuite on avait été *q'ri Batisse* Bélanger, le grand guérisseur des paroisses d'en-bas. *Ça*, c'était un homme *ben* capable. Faut tout dire: il avait la *fleur de lis*. Lui, il comprit ça *tout suite*, ce mal-là; il dit: 'Ç'est du chaud *pis* du *fret*' que le vieux a de ramassé. Avec ça, *à ct' heure*, il a un *coup d'eau*.' Il l'a fait suer; il lui fait boire des tisanes *d'herbe-à-chat*, *d'herbe-à-dinde*, *pis* d'autre chose *itou* qu'il n'a pas voulu dire devant le monde.

Le père se trouvait *ben* mieux, après ça. Mais une nuit*e*, il eu une *digestion*;[1] il a vomi *sans bon sens* de quoi de laid, de noir comme le poële. Ça empestait. Après, il était *venu ben pire*. On a été *er'q'ri* Bélanger, qui, ce *coup*-là, dit: 'Il s'est donné un effort, *pis* il a l'estomac *ouvarte*.' Il lui fait mettre une *cirouanne* de gomme sur le *rinqyé*. Il lui mit, sur le *coffre*, de l'étoupe 'de France' avec un blanc d'œuf *pis* de l'ail, et il l'avait bandé *ben* dur. Mais il sut dire à *Turette* Caron, qui le remenait *chuz* eux; 'C'est ben risqué que ça revienne, à cause qu'on est dans le *faible* de la lune.'

Ce soir-là donc, le père chez nous était *ben chétif, pas?* Plusieurs voisins étaient venus veiller avec nous autres. Y avait, là, *José-Batisse*, Denis Bélanger, Marcell*o* Fortin, Jacques Brisson, le petit *Nestas* Jacques et *pis ben* d'autres *itou* que je me *remets plus*, avec leurs *criatures*. Je vous assure que *c'était pas rien*, c'était *ben* pénible. Ça jasait *pas* beaucoup.

Marcell*o* Fortin, lui, c'est *ben* simple, il faisait *piqyé*; il disait *motte*, *pis* il *jonglait*, *pis* il *jonglait*, en tirant une *touche* de temps en temps. *Ça fait que José-Batisse* lui demande comme ça si c'était *ben* vrai pour le loup-garou qu'il s'était battu *avec*? Marcell*o*, *il* ôta sa pipe, alla l'*escouer* dans la *casserole* du poële, la mit dans la poche de son *sous-veste*, *pis* il dit: 'Quand *ben* même que je vous dirais que non, vous savez, mes amis, que c'est *ben* trop vrai.' — 'Conte nous donc ça!' *qu*'ils lui dirent tous. Il branla la tête; ça avait *pas* l'air à le *qyémander ben ben*. Tout de même, il commença:

— *Hum, Hum!* Je faisais du sucre, à Maringouins, ce printemps-là.

[1] Indigestion.

La cabane la plus proche de ma *sucrerie* était celle des *Batisse-Charlis*, *où c'que* Louis *pis Batisse* faisaient du sucre, quasiment une demi-lieue au *sorouet* de la mienne. Une nuit — ça avait coulé, c'est effrayant, cette journée-là — tout *à ras* onze heures, je faisais bouillir d'*arrache-pied*. Avec mon 'couteau de poche,' pour passer le temps, je faisais des petites chevilles de cèdre, vous savez, pour les *cassots* d'écorce. Pour me ravigoter, je prenais de temps en temps un petit coup de rhum des îles [1] avec de l'eau d'érable bouillante.

Tout *d'un* coup, comme je venais de *remplir*, j'entends comme un gros coup de vent. Le 'taquet' de la porte saute; la porte s'en va *varger* sur la corde de bois, *pis* un *tapon* de laine, gros comme un *moyen saloué* roule dans la cabane. Je *cré* d'abord que c'est un ours. Je vas pour prendre ma hache, mais bernique! ça n'a ni tête, ni pattes ni rien du tout; mais ça marche; *pis* ça arrive *amont moué*. Ça se met à me donner des coups de poings *pareil* comme si ça avait eu des poings de fer. J'aurais cru que j'avais la berlue si je n'avais pas tant saigné du nez. Mes amis, le sang m'aveuglait, et les coups du *tapon* de laine *revolaient* de tous *bords*. Quand je repris un peu mes sens, je compris tout de suite que j'avais affaire à un loup-garou. Je me *remis* d'avoir entendu dire que si je pouvais lui *haler* du sang, je le délivrerais. J'avais encore mon 'couteau de poche' tout *paré* dans la main; comme le *saudit tapon* allait se ruer de nouveau *su moué*, je lui en *barai* un bon coup, de toutes mes forces. Le sang rougit le *tapon*, *pis*, le temps de le dire, comme s'il eut sorti du bouchon possédé, je vois devant *moué* un homme que je connaissais *ben*, *pis ben* de vous-autres *itou*. Il avait sur la joue une entaille toute fraîche faite, par où coulait encore du sang noirâtre. 'Marcell*o*, qu'il me dit, tu m'as délivré; je t'en remercie! Mais si *t*'as jamais le malheur de *me déclarer* aux autres, t'auras affaire à moi encore un coup. T'entends?' Il sortit en laissant derrière lui une odeur de soufre; *pis* il s'enfonça dans le grand bois en gagnant la grand'*ligne*.[2]

Le lendemain matin (c'était dimanche), Louis-*su-Baptisse-Charlis* vint faire son tour. Il me trouva tellement changé et bouleversé qu'il me crut malade. J'essayai de lui cacher ce qui m'était arrivé; mais les amis, quand on n'a pas l'accoutumance de mentir, c'est plus fort que nous autres, faut que le nez nous branle. *Ça fait que* ça ne m'avenait pas *p'en tout'*.

Louis, qui n'était pas manchot, comme vous savez, s'en aperçut *tout suite*: '*Qyins! Qyins!* qu'il me dit, il t'est arrivé *qyèque* chose que tu ne veux pas me dire: dame! je te le demande *pas*, *t*'as *pas* besoin de faire des menteries pour ça. Disons plutôt notre chapelet; ça nous portera plus en route; c'est l'heure de la grand'messe, en-bas, et *pis* ça éloignera les mauvais esprits. . . .' Ah! mes amis, je vous dis

[1] Des Indes occidentales.
[2] La frontière.

que c'était *pas rien* quand je rencontrais ensuite ce grand *calâbre*-là avec son coup de couteau sur la joue. Il disait aux autres qu'il avait attrapé ça en se battant, dans les *changyers* d'en-haut, avec les Jarrets-noirs.[1]

Pauvre hère, va! Ça fait déjà *ben* années qu'il est mort. Que le bon Dieu ait *piqyé* de son âme! . . ."

. . . .

Quand l'histoire *à* Marcello fut finie, tout le monde était transi; *moué*, je dis à Désiré: '*Cou'don*, p(e)tit gars, faut pas se laisser *ennuiter!* il commence à *tardir*; on va atteler, hein?'

Mon frère Thomas alla aux bâtiments, avec Désiré, pour l'aider. Pendant ce temps-là, nous autres, *on* se *grèyait*. Quand *on* fut *paré*, *on* s'en fut dire nos bonsoirs à ce pauvre *defunt* père, qui nous dit: 'Les enfants, r(e)venez me voir encore *ben vite*. *Pas, hé?*'

On partit. Adèle *pis* Odile étaient sur le siège d'en arrière, *ben* entortillées dans la 'robe de carriole.' *Moué*, j'étais assise en avant, avec Désiré. Il pouvait être tout *à ras* dix heures. Il faisait noir *ténèbre*; il tombait une petite neige douce qui nous chatouillait tout le temps le visage; *pis* il faisait calme, calme, pas un p(e)tit air de vent, dans le temps. On entendait seu*r*ement que le bruit des g*eur*lots, que les flacons de neige rendaient de plus en plus sourds; ou *ben* par *escousses*, on entendait le *jap* de *qyèque* chien tout *à clair* du bord de l'eau, comme le temps était écho. Légère allait son petit train; personne ne parlait. *Moué*, je songeais au loup-garou *à* Marcell*o*. Qui ça pouvait *ben* être, ce malvat-là? Marcell*o!* Seigneur, il aurait pu le dire, puisqu'il est mort, *à ct' heure*. *Qyins*, oui! je *cré* que je l'ai déviné; j'ai *doutance que* c'est lui. Il paraît qu'il faisait *pu* ses Pâques, depuis sa chicane avec monsieur le curé. *Pis* il était picoté comme un moule à plomb et tout barbu; ça fait que son coup de couteau paraissait *pas gyére*. *Ben* sûr que c'était lui! Pauvre Marcell*o*, qu'il avait dû avoir peur!

A cet endroit de mes ca*r*culs, comme on passait le ruisseau *su José-Batisse*; j'aperçoi*t-i'* pas une petite lumière. 'Regarde donc!' *que* je dis à Désiré. 'C'est François-*su-José-Batisse* qui vient de voir à ses animaux,' *qu*'il me répond.

Mais la petite lumière *à la place de* gagner la maison *à José-Batisse* se met à suivre le chemin *de roué*. Je ne sais pas si Légère s'en aperçut, mais il me semble qu'elle avait hâté le pas. Arrivé à la route *à Cendré* par où *c'qu*'on descendait, le feu follet — car c'en était un *ben* sûr — fit le tour de la maison, de la grange, *pis* du fournil à *Jâquot* Lafeuille. On espérait qu'il filerait *p't-et'* tout *dret* par le village. Mais *je t'en foute*, il *enfile* dans la route, par derrière nous autres. *Bonheurement* qu'on avait pris un *p(e)tit brin de touée* sur le *v'limeux*,

[1] Sobriquet des gens de la Beauce.

pendant qu'il *courait* la *galipotte.* *Mé,* mon Dieu seigneur, qu'on avait-*i* peur! Le cœur *nous débattait sans bon sens.* Dame, *itou,* c'était *pas rien,* allez, dans la route *à Cendré,* des grands bouts de chemin *rien que* dans le beau bois! *Pis* le feu follet qui nous suivait comme un chien. Des *escousses,* il disparaissait à travers les arbres; mais il ne tardait pas à *ressourde* de plus en plus proche. Légère *à ct' heure* allait à tout ce qu'elle pouvait; elle *boucanait* comme un fourneau. Et dire que dans toute cette grande route, *y* avait *pas* âme qui vive!

Mais *on* n'était pas au plus creux de nos trav*a*rses; quand on vint à arriver au pied de la côte du Bois-franc — vous savez, là *ou c'qu*'il y a une petite *r*'source — juste vis-à-vis la prairie *su Cendré,* voilà *ben* encore une autre affaire: '*Oua-a! . . . oua-a!*' . . . *que* ça crie. On aurait dit que quelqu'un ricannait dans le bois. '*Oua-a! . . . Oua-a!*' que ça répète, pendant qu'un battement d'ailes traverse le chemin. C'était un *gyibou* [1] qui se lamentait et qui venait de passer au-dessus de nos têtes. Mon Dieu, que c'était effrayant! On était glacé jusqu'aux os.

Moué, comme de raison, je songeai tout [de] suite à ce pauvre père; parce que vous savez, mes enfants, que c'est toujours un *ben* mauvais *sine* [2] quand ces oiseaux-là se lamentent comme ça, la nuit. Ah! oui, le pauvre vieux, il était *ben* fini, allez! Ensuite on entendit des miaulements épouvantables; on aurait dit que c'était deux matous qui se battaient et qui s'entre-déchiraient de leurs griffes. Dame! nous autres, *pis* les pauvres petites *criatures,* on se mourait de peur; les pauvres petites, elles priaient le bon Dieu pour les bonnes âmes; elles faisaient des promesses et *pis* des *sines* de croix.

Je faisais *ben* attention; si y avait fallu que la carriole renv*a*rse *à c'te heure, ç*'aurait *ben* été le reste. Désiré, il était debout*e* dans la carriole; il fessait sans *largue* avec les *cordeaux, pis* il *s'esqyintait* à crier tout le temps: 'Marche donc, Légère! Marche donc, Légère!' La pauvre bête, elle faisait pourtant *ben* son possible.

Je vous assure qu'on n'était pas fier qu'un peu quand on vit pointer le pignon de la maison *à* la bonne femme *Zerale.* Là, le feu follet recommenca ses *gabotages*; il fit plusieurs fois le tour de la maison en *reluquant* par les chassis, comme un polisson qu'il était. Chez *Toinon* Normand, la même chose, *pis* chez Rigaud *itou.* Ensuite il fit deux ou trois fois le tour du petit moulin à scie, *à ras* chez Désiré; il entra même fureter en dedans.

Toujours qu'avec son *reluquage* et *pis* son *pigrassage, on avait* pas mal *de touée* sur le crapaud, quand *on* arriva à la maison. Mais c'était *pas* tout'; fallait *ben* dételer Légère. Je vous *parsouette* que Désiré *pis moué,* ça nous prit *pas goût de tinette*; envoie Légère dans

[1] Hibou.
[2] Signe.

l'écurie, avec le beau harnois blanc sur le dos, *vire* la carriole *à l'envers* à cause de la neige qui tombait à pelletée; *pis enfourne* à la maison.

'Vite, ton couteau de poche!' que je dis à Désiré. Tout en courant il me le donne. Je l'ouvre à *moiqyié*; *paf!* je le pique dans le piquet aux chaudières à lait; grimpe le perron; *bang!* ferme la porte, *pis* met le 'taquet.' Mon Dieu! le feu follet, il achevait *presquement* de faire le tour des bâtiments; *pis* ils s'en venait à la maison. Là, il fit le tour des chassis, des portes, alla à l'un, *pis* à l'autre. Mais on avait pris de l'eau bénite et un rameau bénit; on arrosait les chassis avec, et on disait toutes sortes de *zitanies* pour que le vilain s'en aille.

Toujours, à la fin, quand il vit qu'il était *dégotté*, il se dit qu'il avait autant d'*acquet*' de s'en aller. Il se prépara à *fouter le camp*. Mais, avant de partir, il se remit encore à fureter *pis* à *tournailler* à ras le piquet. Ça *le trigaudait*, ce couteau-là. *Tournaille sur* un sens, *pis tournaille sur* l'autre. Tout *d'un* coup, *couic!* il va s'accrocher après l'alumelle. *Pis*, plus rien, le feu follet avait disparu. Je jette un gros *respir*; je dis: 'Mon Dieu, en voilà toujours *ben* encore un de délivré, Seigneur!'

Après, on dit le chapelet pour remercier la bonne Vierge de nous avoir préservés du mauvais esprit; et on s'en fut se coucher; mais je vous *parsouette* qu'on dormit d'*aguette*.

Le lendemain matin, je m'en fus à l'étable. Cette pauvre Légère, elle était encore toute *couettée* et toute effarouchée. Elle avait la *crigne* tressée dure comme un *grippet*'. *Manquablement* que le feu follet, pour se revenger, avait averti les lutins, ses amis, de venir *maganner* cette pauvre bête.

Tandis que j'étais *après tirer* la *bouscaude*, devinez ce que je vois? Le gros chat noir de chez nous qui vient se frôler le long de ma jupe, en faisant le gros dos. Cet *insécrable-là* nous avait suivis jusque-là, la veille au soir. *Ben* sur que c'était lui qui avait attiré le feu follet!

Sur les dix heures, Thomas chez nous arriva à travers les champs, en raquettes; il venait nous dire que le *défunt* père, il était mort durant la nuit. Pauvre vieux, va!" . . .

Les derniers mots de l'histoire de "*mémère* Angèle" n'avaient pas réussi à nous faire rompre le silence. Tous semblaient encore sous le coup de l'étonnement causé pas ces faits mystérieux. Nul ne communiquait même ses impressions à son voisin.

"*Mémère* Angèle," en jouissant de l'effet produit par ses paroles, profitait de ce répit pour prendre une nouvelle prise de tabac; elle semblait elle-même absorbée et pensive. On aurait dit qu'elle rêvait à ce temps éloigné de son récit. Hochant de la tête et semblant se parler à elle-même: 'C'est tout de même *ben* drôle', dit-elle. Pourquoi *ça que* les prêtres veulent *pas* y croire, aux loups-garous, *pis* au feux follets? Quand je racontais cette histoire à monsieur Delâge (le

curé), il me disait toujours: 'Tais-toi donc, petite sotte, tu vois *ben* que ton feu follet, c'était les yeux du gros matou qui vous suivait,' comme si un feu follet et *pis* des yeux de chat c'était la même chose!"

100. LE COMPAGNON SILENCIEUX,[1]

(*Préparée par* A. GODBOUT et C.-MARIUS BARBEAU.)

Mon oncle Samuel et Baptiste V . . . étaient certainement les deux plus grands *ratoureurs* de L'Islet. Il n'y avait rien à leur épreuve. Les tours les plus pendables ne leur faisaient pas peur. Aussi raconte-t-on encore, dans les veillées, leurs exploits. Ceux qui en étaient victimes ne les trouvaient pas toujours drôles, loin de là. Nul ne pouvait se flatter d'échapper à leur envie, pour ainsi dire maladive, de mystifier tout le monde. Ils n'épargnaient personne, pas plus leurs parents et leurs amis que le reste des mortels. Aussi était-ce avec une espèce de respect qu'on les saluait, chapeau bas, dans l'espoir de s'attirer leurs bonnes grâces.

Quand ils ne trouvaient personne à mystifier, ils en étaient venus à se jouer des tours l'un à l'autre. Mais, comme Baptiste était le plus rusé des deux, ce pauvre oncle Samuel commenca bientôt à trouver trop amère la médicine qu'ils servaient pourtant avec tant de libéralité aux autres.

Un jour que Baptiste lui en avait fait un de ses plus salés, mon oncle Samuel lui proposa un marché; à la fin, ils décidèrent de faire un pacte. Par ce contrat, mon oncle Samuel et Baptiste s'engageaient sur leur honneur à ne plus jamais se jouer des tours l'un à l'autre. Tranquilles de ce coté, ils pourraient tout à leur aise, mettre leur imagination à l'œuvre, pour en tirer des nouvelles combinations propres à faire endiabler leurs concitoyens.

Ils devinrent la terreur de L'Islet. Il faudrait un volume pour raconter leurs hauts faits; et ma foi! leurs inventions seraient quelquefois trop rabelaisiennes pour qu'on puisse les raconter à nos lecteurs.

— Oui, mes gars, nous racontait lui-même mon oncle Samuel, j'ai joué bien des tours dans ma vie, mais je vous garantis qu'en un seul soir j'ai payé pour plusieurs.

Etait-ce l'âme trépassée d'une de mes victimes qui voulait se venger, ou plutôt une de ces victimes en chair et en os qui voulait me payer de ma monnaie? Je l'ignorerai peut-être toujours. Tout ce que je peux vous dire, mes enfants, c'est que, ce soir-là, j'ai eu la plus grande peur de ma vie. Et j'avoue bien franchement que je serais prêt à sacrifier pour le moins la moitié des tours que j'ai faits aux autres plutôt que d'avoir à recommencer la promenade de cette nuit-là.

Je revenais d'une veillée dans le haut de l'Islet. Ce n'était pas une veillée *invitée*, ni une veillée de danse, mais une simple veillée de

[1] Notre correspondant rapporte que ce récit lui fut "raconté bien des fois par Samuel Caron, de l'Islet, le héros de l'aventure."

jeunesses, pour passer le temps, où chacun racontait sa petite histoire et où j'avais fait fureur, je ne m'en cache pas, en racontant quelques-uns de mes meilleurs tours.

On était au commencement de novembre; la terre était gelée et *grignoteuse*; il faisait froid et noir. A peine une étoile se montrait-elle par-ci par-là, à travers de gros nuages gris, qui annonçaient de la neige pour bientôt. Il n'y avait pas *formance* de lune. Je m'en venais bon pas, en sifflant, les mains dans les poches de mon capot. Tout à coup, comme je passais à la petite école, près des talles de 'cerises-à-grappes' qui se trouvent là, je me trouve épaule à épaule avec un homme. Je fais un saut tout d'abord; puis, je me dis: "Tiens, c'est quelqu'un qui revient de veiller comme moi; ça va me faire un compagnon pour jaser. . . . Bonsoir, l'ami," *que* je lui dis. . . . *Motte* . . . "Pas chaud, hein? On n'est pas loin sans neige." . . . *Motte*; pas de réponse. "Je crois bien qu'il est sourd," *que* je me dis. Alors je lui crie à tue-tête: "Allez-vous loin, camarade?" . . . *Motte*; pas plus de réponse que si j'avais parlé à la clôture. Je me mets à l'examiner à la sourdine; mais il faisait tellement noir que je ne pouvais rien distinguer. Je crus cependant m'apercevoir qu'il portait un bonnet grison enfoncé jusqu'aux yeux, et que le bas de son visage était comme enveloppé dans une grosse *crémone* noire. Je crois que, quand bien même j'aurais connu cet homme, je n'aurais pas pu facilement le reconnaître, mis comme il était et par une pareille *noirceur*.

"Tout de même, je me dis en moi-même, puisque tu es si bêta, tu vas toujours *prendre une suée* si tu veux me suivre." Puis je me mets à enjamber de mon mieux. *C'est pas* pour me vanter, mes petits gars, mais *j'étais pas* un mauvais marcheur, de mon temps. Mais il emboîta le pas à mes côtés, me suivant pouce à pouce; on aurait dit qu'il était collé *après* moi. Ça commenca à me *faire drôle*, mais je me raidis. "Ah ah! je me dis, tu veux t'en aller? Eh bien, fiche ton camp, mon vieux! Je ne suis pas pressé, moi. Prends le devant, si ça te le dit." Je me remis au pas de promenade d'amoureux et, pour faire le brave, je me remis à siffler. Il ralentit le pas en même temps que moi. Hein! hein! ça devenait inquiétant. C'était sûrement quelqu'un qui me poursuivait. Que me voulait donc ce fantôme et pourquoi ce silence obstiné? La peur me prit pour tout de bon.

Nous étions dans le mois où l'on prétend que les morts rôdent sur la terre; et, si les vivants ne me faisaient guère peur, je vous avouerai que je n'avais pas la même assurance avec les morts. A tout événement, je mis la main dans ma poche, et j'en tirai mon couteau à ressort, que je réussis à ouvrir à la sourdine. J'avais envie de courir, mais j'aurais eu l'air d'avoir peur. "Brrr . . . Brrr . . . je disais entre les dents, je gèle — je suais à grosses gouttes. — Courons un peu pour nous réchauffer." Et je partis à la course. Il se mit à courir comme s'il eût été mon ombre.

Nous arrivons enfin à la montée de chez nous. Je pensai: "Je vas toujours bien m'en débarrasser ici. Il prendra son *bord*, et moi, le mien." Arrivé à la barrière, je sautai par-dessus, sans même me donner la peine de l'ouvrir; il la sauta en même temps que moi, et continua à m'accompagner comme un autre moi-même. Là, ma peur redoubla, je sentais les dents me claquer dans la bouche et les cheveux se dresser sur ma tête. Tout de même, j'espérais encore: "C'est peut-être un gars du village des Belles-amours qui monte chez lui par notre montée, à travers les champs."

Mais, je vous dis que je n'étais pas fanfaron, et que je trouvais la montée diablement longue. Dans ces trois ou quatre arpents remplis de talles et de rochers, il faisait noir comme chez le loup; je ne distinguais plus rien, et je m'attendais à chaque instant à être attaqué par ce vagabond que je ne voyais même plus, mais que je sentais trop bien à mes cotés et dont j'entendais le souffle, qui semblait suivre le mien, et les grosses bottes, qui faisaient voler les mottes gelées. Aussi, je tenais solidement mon couteau de la main droite, prêt à m'en servir à la première attaque.

Nous arrivions à la maison. Comme vous savez, là, la montée passe à une vingtaine de pieds au *sorouet*. Je me préparais à lui dire bonsoir pour longtemps, espérant bien encore qu'il continuerait son chemin de ce côté; mais, je *t'en foute*, il se dirigea avec moi vers le perron. D'un bond, je grimpai l'escalier; il y était en même temps que moi. Je foncai dans la porte, que j'ouvris et que je lui refermai sur le nez, en criant à mon père: "Papa, levez-vous! il y a un homme qui *me* court." Réveillés en sursaut, mon père et mon frère Achille arrivent *à la course* et me demandent ce qu'il y a. "Quelqu'un *me* court," je leur dis. Puis, nous regardons aux fenêtres. *Rien que* la *noirceur*. Personne. Aucun bruit. Nous allumons un fanal; papa, Achille et moi nous faisons et refaisons le tour de la maison. Rien, aucune trace, personne. Nous écoutons pour voir si nous n'entendrions pas quelques branches remuer, quelque bruit, car il faisait très calme. Mais non, tout était silencieux. Enfin, nous rentrons. Maman s'était levée à son tour. J'étais blanc comme un drap.

Quand je fus un peu remis, je leur racontai mon aventure. "Allons, mon pauvre Samuel, tu vois bien que tu es *chaud*," me dit cette pauvre mère. "Ah! pour ça, non, maman, *que* je lui dis; je vous garantis bien que nous n'avons pas pris un coup de la veillée." D'ailleurs, elle n'eut pas de *misère* à constater que j'étais bien à jeun.

Alors elle dit: "Ça doit être quelqu'un qui a besoin de prières? Qui sait, Samuel, peut-être est-ce de tes amis avec qui tu as commis quelques fautes de jeunesse qui vient te demander des prières? Disons-lui un 'De profundis,' et promets-lui une basse messe pour le repos de son âme."

TABLE DES MATIÈRES.

ANECDOTES POPULAIRES DU CANADA.

I. ANECDOTES DE GASPÉ, DE LA BEAUCE ET DE TÉMISCOUATA, PAR C.-MARIUS BARBEAU.

II. ANECDOTES DE LA CÔTE-NORD, DE PORTNEUF ET DE WRIGHT, COMMUNIQUÉES PAR GEORGES MERCURE ET PRÉPARÉES PAR JULES TREMBLAY.

III. ANECDOTES DE L'ISLET, COMMUNIQUÉES PAR LE DR. J.-E.-A. CLOUTIER.